Campus piéton
Rapport du jury

Restauration des espaces publics et requalification de la route des Noyerettes et de l'avenue Piccard



Mobilité et espaces extérieurs

Domaine du Développement et des Constructions

EPFL VPO-DC MOBEX
BS 226 (Bâtiment BS)
Station 4
CH - 1015 Lausanne

exterieur@epfl.ch
www.epfl.ch



Concours portant sur les études et la réalisation, en une seule étape/un degré, réalisé en procédure sélective, pour la restauration et la requalification d'espaces publics protégés.

Phase I - Préqualification
Décembre 2024 à mars 2025

Phase II - Concours
Novembre 2025 à mai 2026

Maitre de l'Ouvrage :

CONFEDERATION SUISSE
représentée par le
Conseil des Ecoles Polytechniques Fédérales CEPF
p.a. Stab ETH-Rat Immobilien
8092 Zürich

Délégation à l'opération :

EPFL VPO-DC MOBEX
BCH 226 (Bâtiment BCH)
Station 4
CH-1015 Lausanne

Mobilité et espaces extérieurs

Table des matières

Rappel de la procédure 12

1. Contexte 14

1.1. Démarche contributive 14
1.2. Périmètre du concours 17
1.3. Périmètre de classement historique 19
1.4. Coût de réalisation 19
1.5. Enjeux majeurs 20

2. Dispositions relatives à la procédure (extrait) 21

2.1. Adjudicateur 21
2.2. Type de procédure 21
2.3. Déroulement de la procédure 22

3. Déroulement du jugement 23

3.1. Jury et spécialistes-conseils 23
3.2. Critères d'évaluation des projets 24
3.3. Examen préalable 27

4. Sélection des projets 28

5. Synthèse et recommandation du jury 28

6. Levée de l'anonymat 29

Présentation des projets 32

7. Arcadie (Lauréat) 32

7.1. Appréciation 46

8. Une forêt habitée 48

8.1. Appréciation 62

9. L'académie des arbres 64

9.1. Appréciation 78

L'EPFL est aujourd'hui l'un des principaux campus universitaires d'Europe et accueille chaque jour près de 18'000 étudiantes, étudiants, chercheuses, chercheurs et collaboratrices et collaborateurs. Dans un environnement en constante évolution, la qualité des espaces extérieurs joue un rôle essentiel pour soutenir nos missions d'enseignement, de recherche et d'innovation.

Le concours Campus piéton s'inscrit dans cette ambition. Au-delà de la requalification de la route des Noyerettes et de l'avenue Piccard, il interroge la manière dont notre campus peut évoluer pour répondre aux défis climatiques, renforcer la qualité de vie et favoriser les rencontres au sein de notre communauté.

Les projets présentés dans ce rapport témoignent de la richesse des réflexions menées par les équipes candidates. En tant que président du jury, j'ai été particulièrement sensible à leur capacité à proposer des visions ambitieuses, conciliant patrimoine, biodiversité, mobilité et usages. Les échanges entre les membres du jury ont permis d'évaluer les propositions avec rigueur, dans un esprit constructif et collégial.

Le projet retenu offre une réponse particulièrement convaincante aux enjeux actuels et futurs du campus. Il constitue une étape importante dans la transformation progressive de l'EPFL vers un environnement plus accueillant, plus résilient et davantage tourné vers les mobilités actives. Je tiens à remercier l'ensemble des participantes et participants à cette démarche pour la qualité du travail accompli et leur contribution à l'avenir de notre campus.

Adrian Wägli, EPFL, Vice-président pour les opérations, président du jury






© Niels
Ackermann /
Lundi13

Les espaces extérieurs constituent l'une des principales infrastructures du campus. Ils accueillent quotidiennement les déplacements, les rencontres, les événements et les moments de détente qui participent à la vie de l'EPFL. Leur évolution représente donc un enjeu majeur pour l'attractivité et le bon fonctionnement de notre institution.

Le projet Campus piéton est né de la volonté de redonner une place centrale aux piétons, de valoriser les qualités paysagères du campus et de répondre aux nouveaux usages de notre communauté. La requalification de la route des Noyerettes et de l'avenue Piccard représente une opportunité unique de renforcer les liens entre les différents secteurs du campus tout en améliorant le confort, l'accessibilité et la qualité des espaces publics.

Ce concours a permis d'explorer des approches variées et complémentaires. Les propositions reçues témoignent d'un haut niveau de compétence et d'une compréhension approfondie des enjeux propres à l'EPFL. Elles ont nourri des discussions riches et constructives qui ont contribué à identifier la solution la plus pertinente pour accompagner le développement du campus.

Je tiens à remercier les membres du jury, les spécialistes-conseils, les équipes participantes ainsi que l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices ayant contribué à cette procédure. Le projet retenu constitue une base solide pour poursuivre la transformation de nos espaces extérieurs au service de l'ensemble de la communauté EPFL.

Emmanuel Tonetti,
EPFL,
Chef de service
Mobilité et espaces extérieurs







© Niels Ackermann / Lundi13

À l'EPFL, la durabilité est indissociable de notre mission d'enseignement, de recherche et d'innovation. L'évolution de notre campus s'accompagne d'une attention particulière portée aux enjeux environnementaux et à la qualité du cadre de vie. Dans un contexte marqué par le changement climatique, la perte de biodiversité et la nécessité d'une gestion plus sobre des ressources, les espaces extérieurs jouent un rôle essentiel pour construire un campus plus résilient, plus agréable et mieux adapté aux défis de demain.

Le concours Campus piéton traduit concrètement cette ambition. Les projets développés dans ce cadre placent les questions de végétalisation, de biodiversité, de gestion des eaux pluviales, de confort climatique et de sobriété des ressources au cœur de la réflexion sur les espaces publics. Ils démontrent que les enjeux environnementaux peuvent être pleinement intégrés à la conception du campus tout en améliorant les usages et la qualité des lieux.

La démarche engagée dépasse la simple requalification d'infrastructures. Elle participe à la construction d'un campus plus résilient, capable de s'adapter aux évolutions climatiques tout en offrant un environnement favorable à l'apprentissage, à la créativité et au bien-être. Les propositions ont montré qu'il est possible de concilier ambition environnementale, qualité paysagère et attractivité des espaces publics.

Je remercie l'ensemble des équipes candidates, les membres du jury ainsi que toutes les personnes ayant contribué à cette réflexion collective. Leur engagement permet aujourd'hui à l'EPFL de franchir une nouvelle étape vers un campus toujours plus durable et exemplaire.

Agnès Le Tiec,
EPFL,
Cheffe de service
Durabilité







© Niels Ackermann / Lundi13

Rappel de la procédure

Dans le paysage en constante évolution des institutions académiques, la nécessité de promouvoir la durabilité environnementale et sociale n'a jamais été aussi pressante. C'est dans ce contexte qu'est né en 2021 le projet Campus piéton, voué à redessiner la place et le profil des espaces publics du campus d'Ecublens. Campus piéton entend d'une part tirer parti du changement de paradigme en matière de mobilité et de la place croissante accordée aux modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, pour transformer les espaces aujourd'hui dédiés à la circulation et au stationnement en espaces publics inclusifs, végétalisés et adaptés aux enjeux climatiques. D'autre part le projet doit également permettre de retrouver les qualités patrimoniales d'un site recensé note *1* par la Commission Patrimoine XX^{ème} et faisant l'objet d'une procédure de classement aux Monuments historiques.

Dans ce contexte, le Maître d'ouvrage a organisé un concours, portant sur les études et la réalisation d'un projet de restauration des espaces publics et de requalification de la Rte des Noyerettes et de l'Av. Piccard. Il s'est déroulé en deux étapes : une phase de préqualification, puis de concours. Le Maître d'ouvrage souhaite s'accompagner d'un groupe de soumissionnaires qualifié, capable de concevoir et de réaliser un projet d'aménagements extérieurs. Ce groupement est composé à minima d'un architecte-paysagiste (pilote), d'une entreprise de maçonnerie génie-civil et d'une entreprise de construction de parcs et jardins.

Ce rapport du jury présente une synthèse des dispositions administratives applicables à la procédure. L'intégralité du cahier des charges, incluant le programme, peut être consultée auprès du service de l'EPFL délégué à l'opération pour le compte du Maître d'ouvrage.





© Niels Ackermann / Lundi13

1. Contexte

1.1. Démarche contributive

La Direction de l'EPFL a souhaité associer l'ensemble de sa communauté à la définition du programme du projet Campus piéton. Cette démarche contributive et transdisciplinaire a été confiée par la Vice-présidence pour la transformation responsable (VPT) au laboratoire ALICE (Atelier de la Conception de l'Espace) de la section d'architecture de l'EPFL. Cette démarche, menée en collaboration avec les laboratoires Lab-U (Laboratoire d'Urbanisme) et au HRC (Habitat Research Center), s'est articulée autour de deux axes complémentaires : un axe contributif et un axe académique. Entre mars et juillet 2022, la communauté EPFL a été invitée à participer à différents forums, ateliers, déjeuners participatifs et sondages, lui permettant de partager ses attentes et ses propositions pour le futur du campus. Parallèlement, plusieurs activités académiques ont été organisées, notamment des unités d'enseignement, studios de design, cours d'analyse territoriale, semaines ENAC et travaux de recherche consacrés au projet. L'identification des besoins et attentes des usagères et usagers du campus ont été traduites sous la forme de 6 propositions thématisées qui ont

Atelier participatif organisé dans le cadre de la démarche contributive Campus piéton.

© Niels Ackermann / Lundi13



constitué une base importante pour l'élaboration du programme du concours et dont les principes sont résumés ci-dessous.

Circulation et logistique

La configuration actuelle du site repose sur une séparation historique des flux, avec les circulations motorisées en surface et les cheminements piétons en hauteur. Cette organisation génère un rez-de-chaussée peu animé, marqué par un caractère routier prononcé en raison du gabarit de la voirie et de la présence de l'arrêt de bus. La priorité accordée aux véhicules motorisés, combinée à une implantation diffuse des stationnements vélos, réduit la lisibilité des espaces et contribue à leur encombrement.

Les principes d'aménagement liés à cette thématique visent à requalifier l'espace en faveur des mobilités actives, notamment par la requalification de l'espace en promenade piétonne et la clarification de la lecture des accès aux bâtiments. Ils prévoient également l'intégration soignée des accès pour les véhicules d'urgence, la possible relocalisation de l'arrêt de bus, ainsi que la réorganisation et l'augmentation des capacités de stationnement vélo, désormais regroupées, sécurisées et situées en périphérie du périmètre étudié.

Promenades

Les espaces de l'Av. Auguste-Piccard et de la Rte des Noyerettes présentent aujourd'hui un caractère fortement minéralisé, marqué par des revêtements majoritairement imperméables qui accentuent les phénomènes d'îlots de chaleur au cœur du campus. La priorité donnée aux flux motorisés se traduit par des cheminements piétons fragmentés, où trottoirs et parcours se trouvent interrompus par l'accumulation progressive d'infrastructures, d'objets urbains et de stationnements informels, rendant la lecture des parcours complexe et parfois peu intuitive.



Déjeuner participatif réunissant étudiantes, étudiants, collaboratrices et collaborateurs de l'EPFL.

© Niels Ackermann / Lundi13

Les principes d'aménagement proposés visent une transformation profonde de ces axes à travers une renaturation progressive des surfaces, une gestion durable des eaux pluviales et une amélioration du confort d'usage. Le projet prévoit ainsi d'augmenter la perméabilité des sols, de rythmer les circulations par des placettes offrant une diversité d'usages, et de renforcer l'interaction entre les cheminements et les activités des rez-de-chaussée. Une attention particulière est portée à l'accessibilité universelle, en veillant à ce que les matérialités et tracés favorisent l'autonomie pour toutes et tous.

Liaison écologique

Les échanges menés auprès de la communauté EPFL mettent en évidence une perception largement partagée d'un manque d'arbres et d'une présence végétale insuffisante sur le campus. Cette faible végétalisation limite le

développement de la biodiversité et ne permet pas d'assurer une continuité paysagère cohérente entre les milieux naturels de la Sorge et le lac, pourtant structurants pour l'identité du site.

Les principes d'aménagement proposés visent à renforcer significativement la trame verte du campus à travers la création de corridors écologiques continus, l'introduction d'arbres et d'arbustes aux essences diversifiées et la mise en valeur des axes principaux par une végétalisation structurante, notamment verticale au niveau de l'Atrium Ouvert. L'objectif est à la fois écologique et qualitatif : améliorer le confort, le cadre de vie et les services écosystémiques rendus au quotidien.

Patios

Les cours adjacentes à l'Av. Auguste-Piccard ont progressivement perdu leur attractivité en raison d'un entretien extensif et d'un déficit marqué en équipements tels que mobilier, prises électriques ou points d'eau. Leur utilisation détournée comme espaces de stockage ou dépotoirs renforce l'impression de dégradation et nuit à la qualité perçue de l'espace public, contribuant à une image générale peu valorisante du campus.

Les principes d'aménagement identifiés visent à réactiver ces cours en favorisant des usages variés et spontanés, allant du travail en extérieur et du prototypage, aux activités ludiques et de détente. Ils prévoient une révision du mode d'entretien, une diversification du couvert végétal, ainsi qu'une amélioration des connexions horizontales et verticales avec les bâtiments et les niveaux supérieurs. L'intervention étudiée propose également un enrichissement substantiel du mobilier et des équipements, l'amélioration du sentiment de sécurité et la définition d'ambiances propres à chaque cour en fonction de son contexte immédiat, afin de renforcer leur appropriation et leur qualité d'usage.

Travaux réalisés dans le cadre des unités d'enseignement et ateliers académiques associés au projet Campus piéton.

© Niels Ackermann / Lundi13



Atrium Ouvert

À l'origine conçue comme l'entrée principale de l'École, à la jonction entre le Centre Est et le Centre Midi, cette zone constituait un point névralgique du campus, marqué par deux escaliers monumentaux facilitant l'orientation des usagères et usagers. L'arrivée du métro M1 en 1991, en modifiant les flux d'accès depuis le nord, a progressivement déplacé cette centralité. Aujourd'hui, l'espace du rez-de-chaussée est encombré par du stationnement sauvage, du mobilier disparate et divers dispositifs ajoutés au fil du temps, ce qui altère fortement son attractivité et réduit ce lieu emblématique à un simple corridor logistique.

Les principes d'aménagement évoqués ici visent à réactiver cette centralité en renforçant sa vocation de « place couverte » et en y intégrant des programmes tels que food-court, marché couvert ou événements publics.

Ils prévoient une continuité dans les matérialités au sol, une mise en valeur du patrimoine bâti et artistique, ainsi qu'une requalification de la toiture pour améliorer la luminosité. L'espace devrait être rendu pleinement accessible dans les trois dimensions, doté d'un mobilier varié, modulable et inclusif, et pensé pour se subdiviser temporairement en espaces modulables et appropriables.

Méridienne

La structuration originelle du campus repose sur une séparation nette des flux en fonction des modes de déplacement. Au niveau de la Méridienne, les piétons devaient se déplacer à travers des toitures-terrasses destinées à encourager les interactions sociales. Les usages actuels de cet espace montrent toutefois un déséquilibre marqué entre le côté nord, presque exclusivement dédié au transit, et le côté sud, qui reste largement sous-utilisé en dehors des terrasses de cafétérias, alors qu'il est doté de vues ouvertes sur le grand paysage qui se prêtent à la déambulation et à la contemplation. Cette situation peut notamment s'expliquer par l'absence d'infrastructures adaptées, telles que mobilier, points d'eau ou raccordements électriques.

Les principes d'aménagement suggérés visent à redonner à la Méridienne un rôle structurant en diversifiant les usages et en favorisant les activités extérieures, qu'il s'agisse de détente, de rencontre, de restauration ou de travail. Le projet étudié prévoit également une augmentation de la présence végétale, une amélioration substantielle du mobilier et des équipements, ainsi qu'un renforcement des connexions horizontales et verticales, afin d'assurer une meilleure intégration de cet axe majeur dans le fonctionnement quotidien du campus.



Travaux réalisés dans le cadre des unités d'enseignement et ateliers académiques associés au projet Campus piéton.

© Niels Ackermann / Lundi13

Les enseignements issus de la démarche contributive ont constitué une base importante pour l'élaboration du programme de concours.

1.2. Périmètre du concours

Dans le cadre de la mise en oeuvre de sa Stratégie Climat et Durabilité à l'horizon 2030, l'EPFL affirme sa volonté de renforcer la résilience des espaces extérieurs de son campus d'Ecublens. Cette ambition implique une réduction significative de l'emprise des transports individuels motorisés (TIM) à l'intérieur du campus. L'espace ainsi libéré sera réaffecté afin de :

- Valoriser l'espace public et créer des lieux de rencontre conviviaux ;
- Augmenter la surface de canopée pour améliorer le confort climatique ;
- Optimiser la gestion des eaux météoriques ;
- Favoriser les modes actifs, notamment la marche et le vélo ;
- Renforcer l'usage des transports publics.

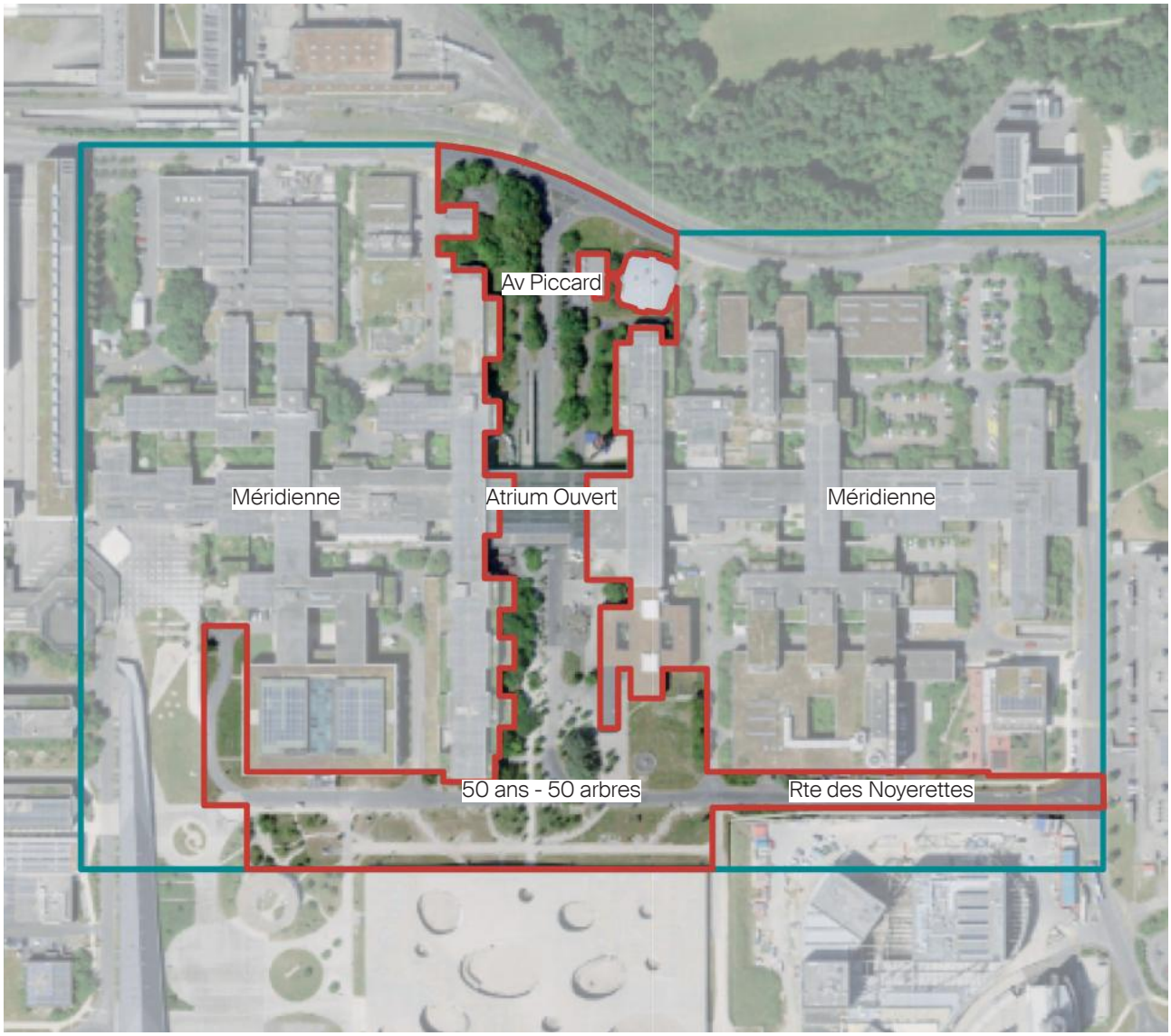
Dans cette perspective, le projet Campus piéton vise à offrir un environnement propice à l'épanouissement personnel et professionnel des usagères et usagers, tout en adaptant le campus aux défis liés aux changements climatiques. Les aménagements proposés s'inscrivent dans une logique de continuité spatiale, avec des espaces publics conçus « de façade à façade » en lien direct avec les bâtiments adjacents. Ces espaces devront assurer des connexions fluides avec le reste du campus, en intégrant les différents axes de mobilité internes et externes.

Les groupes de soumissionnaires ont été invités à se prononcer sur le traitement des espaces ouverts du périmètre du concours, composé de plusieurs centralités reliées par deux axes structurants : la Route des Noyerettes et l'Avenue Auguste-Piccard. Ces axes sont appelés à être fermés au trafic individuel motorisé, à l'exception des ayants droits, afin de créer une zone de rencontre au cœur du campus.

Le périmètre du concours s'inscrit dans le site exceptionnel recensé au patrimoine culturel immobilier, tel que décrit dans le chapitre suivant.

Périmètre du concours

Périmètre de recensement patrimonial culturel immobilier



1.3. Périmètre de classement historique

Inauguré en 1978, le nouveau campus d'Ecublens de l'EPFL rassemblait plus de 2'000 étudiants dans un complexe urbanistique iconique et novateur, conçu conjointement par les architectes Zweifel + Stricker Architekten et l'architecte-paysagiste Ursula Schmocker-Willi. Développé comme Gesamtkunstwerk (œuvre d'art totale), où bâtiments et aménagements extérieurs sont pensés comme un ensemble, les qualités architecturales et paysagères de cette œuvre marquante du patrimoine architectural suisse de la seconde moitié du XXème siècle sont recensées note *1* (objet d'intérêt national) par le recensement architectural cantonal, lors de la Commission Patrimoine XXème. Une procédure de classement Monument historique est en cours.

Les concepteurs du projet d'origine ont développé un ensemble de propositions autour des grands objectifs suivants :

- Intégrer l'EPFL dans le site ;
- Améliorer les conditions climatiques dans le périmètre construit ;
- Offrir des espaces de repos et détente aux populations universitaires et au voisinage ;
- Réintroduire un dialogue visuel harmonieux entre les plantations et les structures construites.

Si le projet initial proposait une stratification hiérarchisée des circulations (voitures et transports en commun au niveau 0 et circulation principale des piétons surélevée au niveau 2, 8.40 m plus haut), le souhait est désormais de proposer également des espaces publics de qualité au niveau du sol. L'aménagement qualitatif de ces espaces trouve sa justification dans les pratiques sociales qui s'y déroule tout au long de la journée et des saisons. La vocation de tels espaces est d'accueillir la diversité des usagères et usagers qui s'y rendent par plaisir, y séjournent pour rencontrer, échanger, jouer, se reposer ou travailler.

1.4. Coût de réalisation

Avec la réalisation du projet Campus piéton, l'EPFL souhaite offrir un espace public qualitatif, convivial et exemplaire. Les propositions devront répondre à ces ambitions tout en respectant les contraintes budgétaires et en adoptant une approche rationnelle et priorisée. L'objectif budgétaire maximal pour l'étude et la réalisation du projet est fixé à CHF 3'600'000 TTC, incluant honoraires, frais externes et une réserve de 15 %. Ce montant implique une analyse rigoureuse des interventions, en ciblant les espaces stratégiques et en optimisant l'intensité des réaménagements proposés, afin d'avoir un impact significatif sur la communauté EPFL et de contribuer à la durabilité du campus.

Héritage majeur de l'architecture et du paysage du XXe siècle, le campus historique constitue le socle sur lequel s'appuie la réflexion menée dans le cadre du projet Campus piéton.

Ce budget couvre l'ensemble des aménagements et infrastructures nécessaires à leur exploitation, ainsi que les compléments de programme proposés par les mandataires. Il ne

comprend toutefois pas les vélostations, la remise en état des luminaires, la mise aux normes LHand des arrêts de bus, les dispositifs de guidage pour personnes malvoyantes, ni le mobilier libre. L'entretien durant les deux années de garantie pour la reprise des végétaux et des surfaces vertes ne fait également pas partie de l'objectif budgétaire. Ce dernier est toutefois précisé dans l'offre forfaitaire des groupements candidats pour évaluer la fiabilité des prix et l'adéquation du projet aux ressources disponibles.

Les aménagements attendus doivent concilier durabilité, mobilité active, qualité des usages et préservation du patrimoine dans une vision cohérente de l'avenir du campus.

1.5. Enjeux majeurs

Avec le projet Campus piéton, l'EPFL vise à renforcer la qualité des espaces publics et la mobilité active, dans un objectif commun d'augmenter la résilience du campus face aux changements climatiques. Sont attendues de la part des groupes de soumissionnaires des propositions de réaménagement répondant, entre autres, aux principaux enjeux suivants :

Environnement et résilience

- Diminuer les îlots de chaleur et renforcer les îlots de fraicheur ;
- Préserver le patrimoine arboré existant et anticiper son renouvellement dans le contexte du changement climatique ;
- Gérer efficacement et valoriser les eaux pluviales ;
- Renforcer le maillage écologique.

Mobilité et accessibilité

- Supprimer le stationnement automobile privé ;
- Créer une zone de rencontre avec accès limité aux véhicules motorisés ayants droits, aux vélos et aux transports publics ;
- Augmenter la qualité de la mobilité active du secteur en assurant des liaisons et connexions piétonnes continues, libres, directes, sécurisées et confortables entre les interfaces de transports, les lieux d'occupation et les places ;
- Assurer l'accès du périmètre aux transports publics ;
- Déterminer les emplacements fonctionnels tels que places livraisons, accès de secours, vélostations, arrêt de transport public ;
- Assurer l'accessibilité du site aux personnes à mobilité réduite et en situation de handicap de manière exemplaire, par l'aménagement d'espaces publics sans obstacles et selon les normes en vigueur.

Patrimoine et identité

- Mettre en valeur le patrimoine bâti existant et valoriser les continuités bâties qui constituent l'ensemble de la première phase de construction de l'EPFL ;
- Mettre en valeur et restaurer les lignes de mobilier historiques et iconiques de la première phase de construction ainsi que les éléments significatifs du concept paysager d'origine ;
- Questionner l'identité du cœur de

la première étape de construction de l'EPFL, entre permanences, restaurations, rénovations et évolution.

Usages et qualité des espaces

- Aménager le périmètre du projet en réponse à une diversité de pratiques (flux rapides, manifestations, jeux, travail en extérieur, repos, rencontres, animations, sports, etc.) et en prévoyant des espaces complémentaires et polyvalents ;
- Valoriser les relations avec les futurs bâtiments (RTS, Double Deck) et les espaces publics connexes du campus ;
- Renforcer la clarté des axes structurants.

2. Dispositions relatives à la procédure (extrait)

2.1. Adjudicateur

La Confédération Suisse, représentée par le Conseil des écoles polytechniques fédérales CEPF, constitue la maîtrise d'ouvrage.

CONFEDERATION SUISSE,
représentée par le Conseil des écoles polytechniques fédérales CEPF
p.a. Stab ETH-Rat Immobilien
8092 Zürich

Le service de la Mobilité et des Espaces Extérieurs, au sein du Domaine Développement et Constructions de la Vice-présidence pour les opérations (VPO-DC MOBEX) est dédié aux espaces publics extérieurs, à l'aménagement des espaces verts et à la mobilité pendulaire de l'EPFL. Ce service a la délégation à l'opération.

EPFL VPO-DC MOBEX
BCH 226 (Bâtiment BS)
Station 4
CH-1015 Lausanne

2.2. Type de procédure

Le concours Campus piéton - Restauration des espaces publics et requalification de la route des Noyerettes et de l'avenue Piccard porte sur les études et la réalisation en une seule étape/un degré réalisé en procédure sélective pour la restauration et la requalification d'espaces publics protégés.

Les soumissionnaires sont jugés d'une part sur la qualité de leur planification et, d'autre part, sur une offre plafonnée d'étude et de réalisation de l'ouvrage.

Au-delà de la sélection d'une équipe, la procédure vise à identifier la proposition la plus à même de concilier patrimoine, durabilité, usages et faisabilité dans une vision cohérente du campus.

La présente procédure est organisée conformément à l'art. 22 de la loi fédérale du 21 juin 2019 sur les marchés publics (LMP; RS 176.056.1) en relation avec l'art. 13 ss de l'ordonnance du 12 février 2020 sur les marchés publics (OMP; RS 172.056.11) et compte tenu des directives du Département fédéral des finances (DFF) du 24 novembre 2020 relatives aux procédures de concours ou de mandats d'étude parallèles des prestations d'étude et de construction pour les membres de la Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des Maîtres d'ouvrages publics (KBOB) faisant partie de l'administration fédérale (directives du DFF). Le concours de projets est en outre soumis à l'accord

GATT/OMC sur les marchés publics (GPA; RS 0.632.231.422).

Le règlement SIA 142 des concours d'architecture et d'ingénierie (2009) s'applique à titre subsidiaire, en plus des dispositions légales et des instructions visées dans le présent programme.

2.3. Déroulement de la procédure

Phase I - Préqualification

La phase de préqualification des groupes de soumissionnaires s'est déroulée du 10 décembre 2024 au 13 mars 2025. L'analyse des dossiers de candidature (demandes de participation), et une séance d'évaluation avec le Jury le 26 février 2025 avaient comme objectif de qualifier au maximum 5 groupes de soumissionnaires pour la phase II de concours anonyme.

5 groupements de soumissionnaires ont participé à la phase I. Sur la base des dossiers de candidatures et des recommandations du jury, la Direction de l'EPFL a décidé de préqualifier les 5 groupements pour la phase suivante.

Phase II - Concours

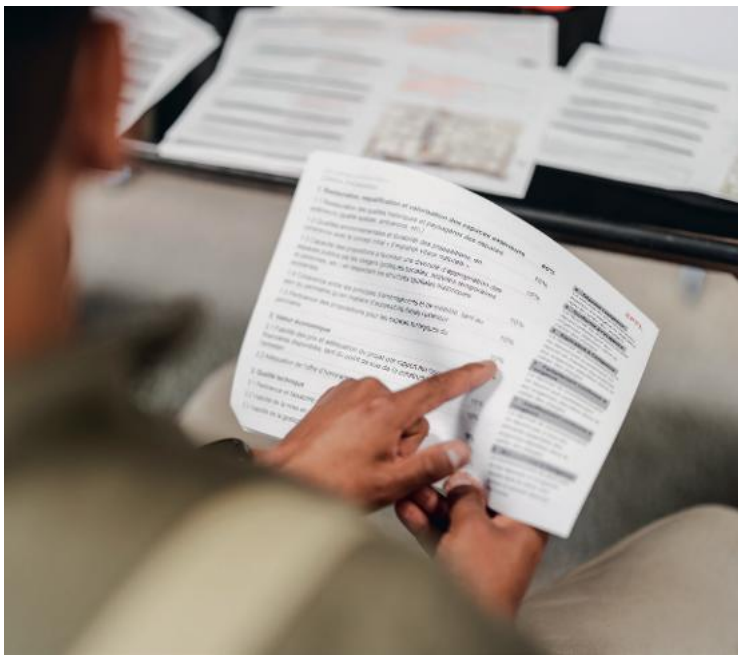
La phase de concours, où les groupes de soumissionnaires ont été invités à faire une proposition de réaménagement du périmètre de concours, s'est déroulée du 14 novembre 2025 au 10 avril 2026. Les les spécialistes-conseils ont alors été invités à faire une préanalyse des propositions déposées, en vue de la séance d'évaluation commune des projets, avec les membres du jury, le 24 avril 2026.

Les groupes de soumissionnaires préqualifiés pour cette phase étaient responsables de la conception d'un avant-projet d'architecture du paysage consolidé techniquement. Dans cette procédure, ils s'engageaient également sur une enveloppe financière ferme et sur la réalisation complète du projet proposé.

À la suite du présent concours, le groupe de soumissionnaires retenu s'organisera en consortium (société simple - art. 530ss Code suisse des obligations). Les bureaux d'architectes-paysagistes, pilotes du projet et non établis en Suisse, se sont associés à un architecte local devant être membre du consortium. Le groupe de soumissionnaires sélectionné ne peut plus modifier son équipe durant toute la réalisation de l'ouvrage, sauf en cas de force majeure justifiée. Le jury pourra demander le changement d'une entreprise du groupe de soumissionnaires lors de l'adjudication du projet, s'il considère que leur expérience n'est pas pertinente ou suffisante.

Examen des propositions par les membres du jury.

© Niels Ackermann / Lundi13



3. Déroulement du jugement

3.1. Jury et spécialistes-conseils

Le jury est invité à juger les propositions de concours et à décider du classement. Le jury prend ses décisions à la majorité des membres présents. Pour qu'une décision soit valable, il faut un quorum minimum de 70% des membres du jury, dont au moins 8 sont des membres professionnels et 5 d'entre eux sont indépendants du Maître d'ouvrage. Il rédige le rapport du jugement et les recommandations pour la suite des opérations.

Un groupe de spécialistes-conseils, dépourvu du droit de vote, accompagne le jury en apportant son expertise dans son domaine de spécialisation. Il a été sollicité lors de la préanalyse des projets et a présenté son rapport lors de la séance de jury.

Selon art. 16 de l'OMP, le jury se compose comme suit :

Président

- **Adrian Wägli**, EPFL, Vice-président pour les opérations

Membres non professionnels

- **Agnès Le Tiec**, EPFL, Cheffe du service Durabilité
- **Eric Du Pasquier**, EPFL, Directeur du Domaine de la Sécurité et de l'Exploitation
- **Franco Vigliotti**, EPFL, Directeur du Domaine du Développement et des Constructions
- **Françoise Bommensatt**, EPFL, Vice-Présidente des Finances
- **Ikram Sahraoui**, EPFL, Association Générale des Étudiants
- **Nicolas Grandjean**, EPFL, Vice-Président associé pour l'éducation
- **Nicola Spoletini*[1]**, EPFL, Représentant de l'Assemblée d'École

Suppléance

- **Asmâa Hilmani,** EPFL, Association Générale des Étudiants
- **Gisou van der Goot*[1]**, EPFL, Professeure, initiatrice du projet
- **Sandra Henrich**, EPFL, Responsable finance
- **Vincent Lamirand**, EPFL, Assemblée d'École

Membres professionnels

- **Agathe Caviale**, INTERVAL Paysage, Architecte-paysagiste
- **Andreas Aeschbacher**, CEPF, Architecte, Responsable adjoint du service Immobilier
- **Claire Méjean*[1]**, Ville de Genève, architecte-paysagiste, historienne des parcs
- **Cyril Besson**, Commune



Confrontation des analyses et points de vue du jury et des spécialistes-conseils avant l'établissement du classement final.

© Niels Ackermann / Lundi13

d'Ecublens, Chef de service Urbanisme et mobilité

- **Emmanuel Tonetti**, EPFL, Chef de service Mobilité et espaces extérieurs
- **Franck Henry**, AVACAH, Architecte, délégué technique
- **Franz Graf**, EPFL, Architecte, directeur TSAM
- **Laurence Crémel**, HEPIA, Architecte-paysagiste DPLG
- **Maxime Monnier**, MAP - Architecte-paysagiste
- **Pierre Gerster**, EPFL, Architecte, Chef de service Constructions

Suppléance

- **Marie-Noëlle Morais**, EPFL, Chef d'unité Sécurité

L'évaluation des projets s'est appuyée sur les compétences complémentaires du jury et des spécialistes-conseils afin d'assurer une appréciation rigoureuse et multidisciplinaire des propositions.

Groupe de spécialistes-conseils

- **Alexandre St-Amour**, EPFL, Chef de projet des espaces publics
- **Ana Carneiro**, EPFL, Responsable achats directs
- **Autanne Estermann**, EPFL, Assistante de projets mobilités et voyages durables
- **Bruno Rossignol***[1], EPFL, Responsable Restauration et Commerces
- **Claude-Alain Dumont**, Avocat d'affaires
- **Fréderic Gygax***[1], EPFL, Chef d'unité Exploitation Gestion
- **Frédéric Tesse**, EPFL, Ingénieur Civil
- **Laurent Dutheil***[1], Urban Moving, Spécialiste mobilité et espaces publics
- **Luca Pellandini**, EPFL, Chargé de projet mobilités durables
- **Matthieu Masclet***[1-2], EPFL, Vice-Président Logistique Balélec
- **Mélanie Lutz**, EPFL, chargée de projets durabilité pour la construction et les infrastructures
- **Paolina Lemaire**, EPFL, Membre de La Convergence (association)
- **Petra Jossen***[1-3], État de Vaud, Conservatrice cantonale adjointe des monuments et des sites
- **Quentin Delval***[1], EPFL, Chef de projet, Diversité, équité et inclusion
- **Vincent Constantin**, EPFL, chef de projet espaces verts

*[1] Excusé·e

*[2-3] Représenté·e par :

- **Mélanie Monge**, EPFL, ex-Vice-Présidente Logistique Balélec
- **Thibault Repond**, État de Vaud - Conservation des Monuments et des Sites

3.2. Critères d'évaluation des projets

L'évaluation des projets repose sur trois critères principaux permettant d'apprécier leur qualité, leur cohérence

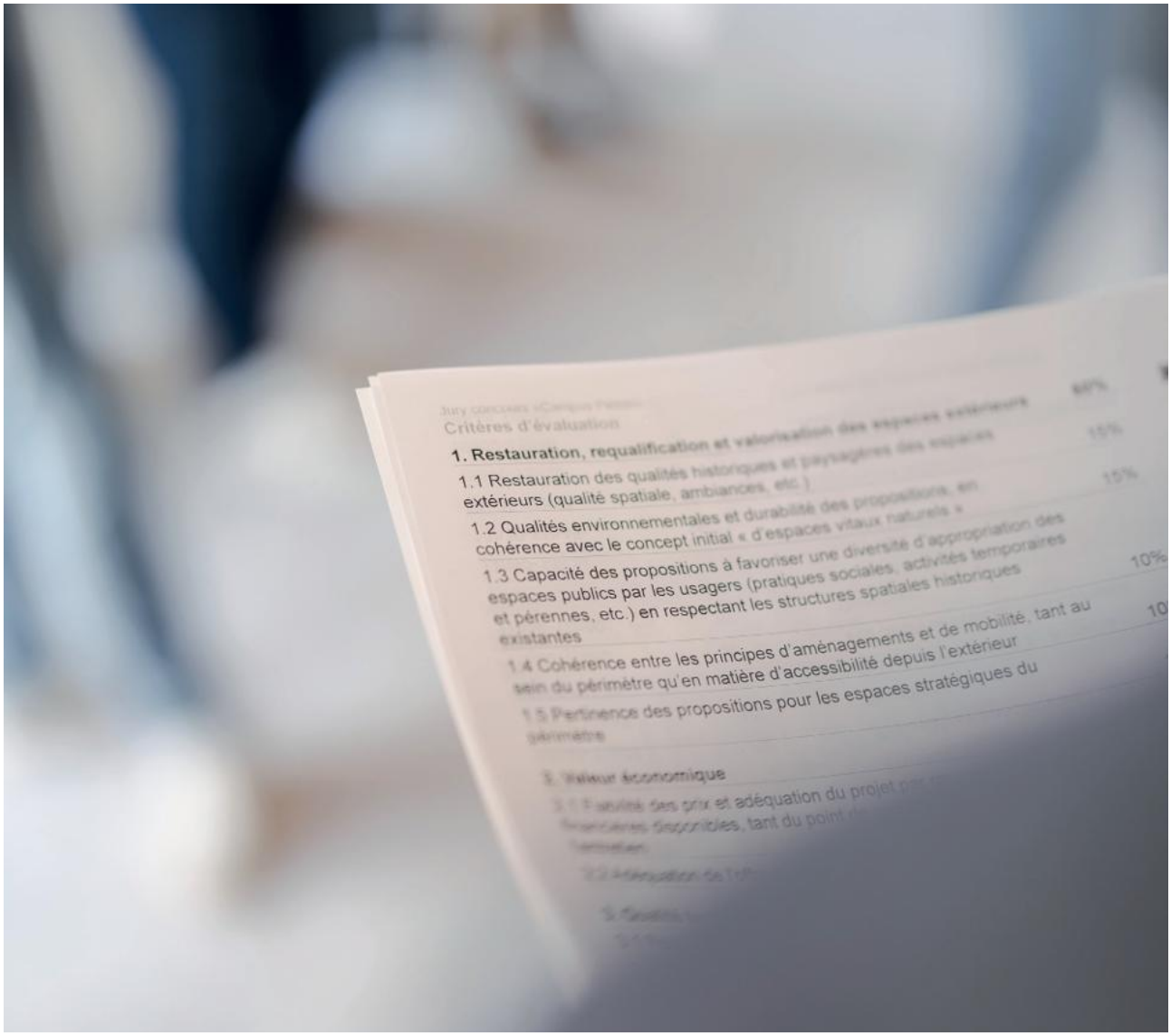
économique et leur pertinence technique. L'EPFL cherche à retenir un projet capable de préserver et de valoriser l'identité historique du campus tout en accompagnant son évolution vers un environnement plus durable, plus accessible et plus attractif. La durabilité est considérée dans une approche globale, intégrant les dimensions environnementales, patrimoniales, sociales, économiques et techniques des projets.

3.2.1. Restauration, requalification et valorisation des espaces extérieurs

Ce critère évalue la qualité urbaine, paysagère et fonctionnelle de la proposition. Il vise à mesurer la capacité du projet à s'inscrire dans l'histoire du campus tout en apportant une réponse adaptée aux besoins actuels et futurs de la communauté EPFL.

Restauration des qualités historiques et paysagères des espaces extérieurs

Le Maître d'ouvrage attend une compréhension fine du concept paysager originel développé lors de la première phase de construction de l'EPFL. Les projets doivent démontrer leur capacité à préserver les caractéristiques



Analyse des projets critère par critère sur la base de la grille d'évaluation définie dans le cahier des charges.

© Niels Ackermann / Lundi13

patrimoniales du site, à valoriser les continuités architecturales et paysagères existantes, à mettre en valeur les œuvres d'art intégrées au campus et à proposer des aménagements cohérents avec l'identité historique du lieu.

Qualités environnementales et durabilité des propositions, en cohérence avec le concept initial « d'espace vitaux naturels »

L'EPFL attend des propositions en cohérence avec sa stratégie Climat et Durabilité. Les projets doivent contribuer à l'amélioration du confort climatique, au développement de la biodiversité, à l'augmentation de la canopée et à la création de continuités écologiques. Une attention particulière est portée à la gestion des eaux pluviales, à la désimperméabilisation des surfaces, au réemploi des matériaux, à la sobriété des aménagements ainsi qu'à leur facilité de gestion et d'entretien dans le temps.

Au-delà de sa dimension environnementale, la durabilité est considérée de manière globale à travers l'ensemble des critères d'évaluation.

Capacité des propositions à favoriser une diversité d'appropriation des espaces publics par les usagers en respectant les structures spatiales historiques existantes

Ce sous-critère porte sur la manière dont les espaces publics permettent de répondre à la diversité des usages du campus. Les projets doivent offrir des lieux favorisant les rencontres, les activités étudiantes, la détente, le travail en extérieur, les manifestations culturelles et les événements temporaires. Les propositions sont appréciées pour leur caractère inclusif, leur accessibilité à tous les publics et leur capacité à renforcer l'animation et la convivialité du campus tout en respectant les structures spatiales historiques existantes.

Cohérence entre les principes d'aménagements et de mobilité, tant au sein du périmètre qu'en matière d'accessibilité depuis l'extérieur

L'EPFL souhaite faire évoluer les principes de circulation hérités de la conception initiale du campus, afin de mieux répondre aux pratiques actuelles de mobilité. Les projets doivent démontrer une organisation cohérente des déplacements piétons, cyclables, des transports publics et des besoins logistiques. Une attention particulière est portée à l'accessibilité universelle, à la lisibilité des parcours, à la qualité des connexions avec les transports publics ainsi qu'à la priorité donnée aux mobilités actives.

Pertinence des propositions pour les espaces stratégiques du périmètre

Le Maître d'ouvrage attend une hiérarchisation des interventions en fonction de l'importance des différents secteurs du périmètre. Les espaces stratégiques identifiés, notamment les entrées du campus et les principales centralités, doivent bénéficier d'une attention particulière tant dans leur conception que dans l'allocation des ressources financières. Les projets sont évalués sur leur capacité à créer un impact fort sur les lieux les plus fréquentés et les plus emblématiques du campus.

3.2.2. **Valeur économique**

Ce critère vise à vérifier que la qualité du projet est compatible avec les

moyens financiers disponibles et que les choix proposés sont économiquement cohérents sur le long terme.

Fiabilité des prix et adéquation du projet par rapport aux ressources financières disponibles, tant du point de vue de la construction que de l'entretien

Le jury analyse la cohérence générale du chiffrage, la crédibilité des coûts annoncés et leur adéquation avec le budget fixé par l'EPFL. L'évaluation porte également sur les coûts futurs d'exploitation et d'entretien, afin de s'assurer de la pérennité économique des aménagements proposés. Il est précisé que tout projet dépassant le montant maximal alloué à l'étude et à la réalisation est éliminé de la procédure.

Adéquation de l'offre d'honoraires

Le jury examine la manière dont les honoraires sont répartis entre les différentes phases du projet. L'objectif est de vérifier que les moyens humains et financiers prévus sont cohérents avec l'ampleur des prestations annoncées, depuis le développement de l'avant-projet jusqu'à la réalisation complète de l'aménagement.

3.2.3. Qualité technique

Ce critère permet d'apprécier la robustesse des solutions proposées, leur faisabilité ainsi que leur compatibilité avec les contraintes de gestion du campus.

Pertinence et faisabilité des concepts techniques et constructifs

Le jury évalue la qualité des choix constructifs, la pertinence des matériaux retenus, leur compatibilité avec le contexte patrimonial ainsi que leur durabilité. Les projets doivent démontrer leur capacité à concilier qualité d'usage, performance environnementale, pérennité et simplicité de mise en œuvre.

Viabilité de la mise en œuvre du projet

L'évaluation porte sur le réalisme du calendrier de réalisation et des phases de chantier proposées. Les candidats doivent démontrer leur compréhension des contraintes liées au fonctionnement du campus, aux manifestations régulières et aux autres projets en cours de développement. Le projet doit permettre de limiter les perturbations tout en garantissant une exécution efficace et maîtrisée.

Au-delà de leurs qualités paysagères et fonctionnelles, les propositions ont été appréciées au regard de leur crédibilité économique, de leur faisabilité technique et de leur capacité à être réalisées et exploitées durablement.

Viabilité de la gestion et de l'entretien du projet

Le jury vérifie que les aménagements proposés sont compatibles avec les pratiques d'entretien de l'EPFL et qu'ils ne génèrent pas de charges disproportionnées. Les projets sont appréciés pour leur simplicité de gestion, leur robustesse et leur capacité à conserver leurs qualités paysagères et fonctionnelles dans la durée avec des moyens raisonnables.

3.3. Examen préalable

À l'issue du délai de remise, trois projets ont été réceptionnés :

«L'Académie des arbres», «Une forêt habitée» et «Arcadie». Les projets ont été soumis à une procédure d'évaluation anonyme conformément aux modalités définies dans le cahier des charges. L'examen préalable a permis de vérifier la recevabilité des dossiers et de s'assurer que l'ensemble des groupes de soumissionnaires satisfaisaient aux exigences administratives et aux critères impératifs définis dans le cahier des charges.

Chaque critère d'évaluation a ensuite été analysé par les spécialistes-conseils concernés selon leur domaine de compétence, notamment les aspects patrimoniaux, paysagers, environnementaux, de mobilité, techniques, d'exploitation et financiers.

Les résultats de ces analyses ont été compilés dans un rapport d'examen préalable, puis présentés au jury, afin d'alimenter l'évaluation détaillée des projets et les délibérations finales.

Les analyses des spécialistes-conseils et les délibérations du jury ont permis d'établir un classement fondé sur une évaluation croisée des qualités et des risques de chaque proposition.

4. Sélection des projets

Le bureau «les fmr», mandaté comme assistance au Maître d'ouvrage, a accompagné la préparation et le déroulement de la séance de jugement. Son rôle consistait notamment à structurer les échanges, faciliter les débats et veiller au traitement équitable des projets.

Lors de la séance du jury, chaque projet a été présenté puis discuté à partir des préanalyses réalisées par les spécialistes-conseils. Une première phase de discussion a permis d'identifier les principaux points forts et points de vigilance de chaque proposition, avant un approfondissement structuré au regard des critères d'évaluation du concours.

La notation s'est appuyée sur les critères définis dans le cahier des charges. Des notes préliminaires, établies sur la base des analyses des spécialistes-conseils, ont été soumises au jury puis examinées critère par critère. Lorsque des divergences d'appréciation apparaissaient, les discussions étaient ouvertes avant validation des notes par vote.

Cette démarche a permis de croiser l'expertise technique des spécialistes avec l'appréciation collégiale du jury et d'aboutir à une notation finale argumentée. Les notes ont ensuite été pondérées conformément à la méthode prévue dans le cahier des charges, afin d'établir le classement final des projets.

5. Synthèse et recommandation du jury

Les trois projets ont apporté des réponses de qualité aux enjeux du projet Campus piéton. «L'Académie des arbres» s'est distinguée par la richesse de ses aménagements et sa forte identité paysagère, «Une forêt habitée» par son ambition environnementale et sa vision à long terme, tandis qu'«Arcadie» a convaincu le jury par sa capacité à concilier de manière équilibrée patrimoine, usages, mobilité, biodiversité, faisabilité technique et maîtrise des coûts.

Projet structurant à l'échelle du campus, « Arcadie » se distingue par sa capacité à articuler de manière cohérente les enjeux patrimoniaux, environnementaux, fonctionnels et économiques. La transformation de la route des Noyerettes en un véritable espace public constitue l'élément fondateur d'une vision capable de renforcer durablement l'identité du campus. Le projet parvient à concilier des ambitions écologiques élevées avec une qualité d'usage immédiate et une faisabilité convaincante, offrant ainsi la réponse la plus complète aux objectifs du concours.

« Une forêt habitée » propose la vision environnementale la plus ambitieuse du concours. Fondé sur les dynamiques naturelles, la biodiversité et l'évolution progressive du paysage, le projet imagine le campus comme un véritable laboratoire vivant. Cette approche apporte une réponse originale aux défis climatiques et écologiques, mais repose sur une temporalité longue et sur des processus dont les résultats demeurent partiellement incertains. Le projet séduit par sa vision, mais soulève davantage de questions quant aux usages quotidiens et à sa concrétisation à court terme.

« L'Académie des arbres » se caractérise par une identité forte et une attention particulière portée à la qualité d'appropriation des espaces. La multiplication des lieux de séjour, des équipements et des dispositifs paysagers offre une réponse généreuse aux usages du campus et permet une activation immédiate de nombreux secteurs. En contrepartie, cette intensité d'aménagement et la forte expression formelle du projet s'éloignent parfois des qualités paysagères et patrimoniales qui caractérisent le campus historique. Le projet apparaît ainsi plus démonstratif que fédérateur à l'échelle de l'ensemble du site.

À l'issue des analyses techniques, des discussions collectives et de l'évaluation des différents critères d'adjudication, le jury a procédé à la notation finale des trois projets soumis. Le résultat de cette notation reflète la capacité de chaque proposition à répondre de manière équilibrée aux objectifs du concours, tant sur les plans paysager, patrimonial, environnemental, fonctionnel, économique que technique.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, le jury recommande à l'unanimité de poursuivre les études et la réalisation du projet : « **Arcadie** ».

6. Levée de l'anonymat

Arcadie (Lauréat)

- Architecte paysagiste (pilote)
  - DUO Architectes paysagistes / Landschaftsarchitekten
    - *Aurélie Barral*
    - *Sandra Kieschnik*
    - *Maria Beatrice Fenoglio*
    - *Justine Maret*
- Entreprise de construction Génie civil
  - Marti Construction
    - *Bastien Frioud*
    - *Guiraud Sandra*
- Entreprise de construction Parcs et jardins
  - Format paysage
    - *Sven Depallens*
- Ingénieur civil
  - MP Ingénieurs Conseils
    - *Alexandre Angeloz*
- Concepteur lumière
  - Atelier Schlaepfer Capt
    - *Guillaume Capt*
    - *Alan Schopfer*

- Historien de l'architecture
  - Clément Crévoisier
- Spécialiste sols et plantations
  - ZHAW Wadenswil-Teams der Forschungsgruppe Pflanzenverwendung
    - *Axel Heinrich*
    - *Stefan Stevanovic*

Une forêt habitée

- Architecte paysagiste (pilote)
  - Pascal Heyraud Sàrl
    - *Pascal Heyraud*
    - *Lucie Becu*
    - *Florian Bugnon*
    - *Ariane Delemer*
    - *Enrica Pastore*
- Entreprise de construction Génie civil et Parc et jardins
  - J.-F. Charmoy
    - *François Pellet, technicien paysagiste*
    - *Ernest Huguet, technicien paysagiste*
- Ingénieurs trafic et urbanistes
  - Team+
    - *Pedro de Aragao, ing. dipl. EPFL*
    - *Grégoire Ecuyer, ing. dipl. EPFL*
- Urbanisme et géographe
  - Actéon
    - *Serge Nasilli*
    - *Ricardo Fernandes*

L'académie des arbres

- Architecte paysagiste (pilote)
  - Coloco
    - *Pablo Georgieff, directeur général associé*
    - *Baptiste Miremont, chef de projet et coordinateur du concours*
    - *Anne-Laure Cochet, cheffe de projet*
    - *Claire Sarton, chargée de projet*
    - *Mila Crisan, chargée de projet*
    - *Evelyn Tan-McLurg, chargée de projet*
- Architecte paysagiste (local)
  - DPE Solutions
    - *Clément Deprade, directeur général*
    - *Emeline Girard, cheffe de projet*
    - *Virginie Albini, cheffe de projet*
- Entreprise de construction Génie civil
  - Scrasa
    - *Luc Schober, responsable d'agence*
- Entreprise de construction Environnement et paysage
  - Sitel
    - *Cédric Maréchal, directeur général*
- Ingénieur génie civil et laboratoire routier
  - Solfor
    - *Fabrice Chassot, administrateur*
    - *Eliot Kauffmann, chargé de projet*
- Urbanisme lumière
  - Radiance 35

    - » *Isabelle Corten, directrice générale*
    - » *Laura Fourneau, cheffe de projet*
- Design et scénographie
    - › Dix milliards d'humains
        - » *Ruedi Baur, co-directeur*
        - » *Vera Baur, co-directrice*
        - » *Odyssée Khorsandian, chargée de projet*

Visite du périmètre du concours et échanges sur les enjeux patrimoniaux, paysagers et fonctionnels du futur Campus piéton.

© Niels Ackermann / Lundi13



Présentation des projets

7. Arcadie (Lauréat)

Le projet «Arcadie» s'appuie sur la structure paysagère historique du campus pour transformer les axes routiers de l'Av. Piccard et de la Rte des Noyerettes en un réseau d'espaces publics largement dédiés aux piétons. Son intervention majeure consiste en la création du Parc des Noyerettes, véritable lien entre le campus historique et les développements contemporains de l'EPFL. Le projet renforce les bosquets champêtres existants, requalifie l'Atrium comme espace central de vie étudiante et valorise les principales entrées du campus par des aménagements sobres et cohérents avec l'identité du site.

Une vision structurante du campus fondée sur l'équilibre entre patrimoine, usages, paysage et mobilité.

Fondé sur les principes de préservation, de réemploi et de sobriété constructive, «Arcadie» privilégie la réutilisation des matériaux existants, la désimperméabilisation des sols et une gestion intégrée des eaux pluviales grâce à des noues, fosses d'infiltration et tranchées drainantes. Le projet prévoit également la plantation de près de 200 arbres, afin de renforcer la canopée, développer la biodiversité et améliorer le confort climatique du campus.

Les nouvelles clairières, espaces de rencontre, terrasses, aires de détente et parcours piétons offrent des usages variés tout en maintenant une grande flexibilité d'appropriation pour la communauté EPFL. Par son équilibre entre valorisation patrimoniale, performance environnementale et qualité d'usage, «Arcadie» propose une vision durable et résiliente du futur Campus piéton.





CAMPUS PIÉTON // ARCADIE





ARCADIE

À l'échelle du territoire, le projet s'inscrit dans les continuités paysagères existantes et contribue à les renforcer. Il dépasse les limites du campus pour participer à une structure plus large, reliant les entités voisines et les grands ensembles du paysage. La grande promenade qui traverse les campus de l'EPFL et de l'UNIL devient ainsi une colonne vertébrale, un espace partagé qui relie les lieux d'étude, de vie et de rencontre. Elle tisse des liens entre les différentes séquences du campus tout en ouvrant des perspectives vers le grand paysage environnant. Le projet affirme ainsi une vision élargie, où le campus n'est plus une enclave, mais un fragment actif d'un territoire vivant, connecté et habité.



La chasse de Diane, Arnold Böcklin, 1896, Musée d'Orsay

Au-dessus de nos têtes un souffle habitait les peupliers et les ormes; il y avait tout près ce grelot d'une eau au travers de l'antre des Nymphes et, dans les branches nourries d'ombre, la strideur perpétuelle des cigales brûlées par le soleil. De loin perçaient les notes de la reinette qui appelle, cachée dans les fourrés d'épines. Les alouettes chantaient et les chardonnerets, gémissait la tourterelle. À l'entour des fontaines, les abeilles rousses. Tout était gonflé de l'odeur de l'été.

Idylles, Théocrite (310-260 av. J.-C.).
Traduction Maurice Chappaz, 2006.



Pan dans les roseaux, Arnold Böcklin, 1857, Kunst Museum Winterthur

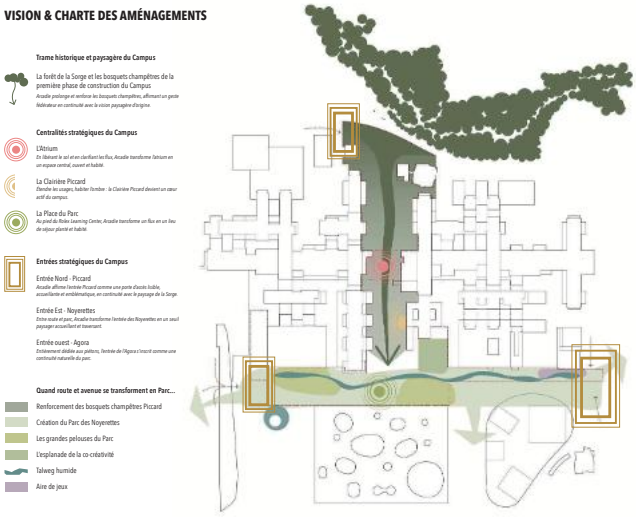
« ARCADIE » désigne dans la Grèce antique une utopie.
Y vit une jeunesse mythique pour laquelle tout est à vivre, découvrir et expérimenter quant à son environnement.

Notre projet consacre les extérieurs de l'EPFL à la jeunesse qui la fréquente. Un lieu qui lui est offert, où elle se recrée, travaille et se repose, affûte sa liberté, circule en s'inspirant.

L'humide forêt d'origine, quittant les bords de la Sorge, se répand dans l'avenue Piccard. Fidèle au projet paysager voulu par Ursula Schmocker-Willi en 1972, elle y reforme les bosquets charmpêtres qui occupaient les lieux avant l'école. À l'entrée des Noyerettes, les cèdres historiques annoncent une végétation des pays du Rhône. Le ciel s'ouvre, la présence du lac se fait sentir. Herbages, arbres et arbustes bordent des chemins sinueux qui proposent l'ombre ou le soleil à toutes saisons. À l'ouest et à l'est, deux lieux de rencontre évoquent encore l'héritage antique : l'Agora, et ses gradins panoramiques (2019), et son pendant intimiste, le petit amphithéâtre de la RTS, caché dans son terre (2025).

Les usages s'y déploient librement, au fil des heures et des saisons. On y traverse, on s'y attarde, on y apprend autant qu'on s'y retrouve. Les cheminements deviennent lieux, les seuils invitent à s'arrêter, les lisières accueillent les corps au repos comme les élans du jeu. Sous les arbres, sur les gradins, au bord des zones humides ou sur les terrasses, la vie quotidienne s'invente dans une proximité renouvelée avec le sol et le vivant. Le campus ne se parcourt plus seulement, il se pratique, s'habite et se partage.

VISION & CHARTE DES AMÉNAGEMENTS



Le projet établit un lien structurant fort entre le campus historique de la première phase et l'EPFL contemporaine, marquée par la présence de grands bâtiments emblématiques. Le parc des Noyerettes joue ici un rôle charnière : en transformant une ancienne infrastructure routière en paysage habité, il tisse une continuité entre les logiques paysagères originelles et les développements plus récents du campus. Il ne s'agit pas d'opposer ces deux temporalités, mais de les relier par une épaisseur végétale, des usages partagés et une lecture renouvelée du sol. Le parc devient ainsi un espace de transition et de convergence, capable d'articuler des échelles, des architectures et des ambiances différentes, tout en offrant une unité d'ensemble.

Arcadie se met au service des voix étudiantes qui se sont exprimées sur le devenir du lieu. Les thématiques issues de la démarche contributive accompagnant le concours (piétonnisation, promenades, réemploi, perméabilité, végétalisation ou encore aménagement fonctionnel de l'atrium) sont pleinement intégrées et prolongées. Elles trouvent une traduction concrète dans la **charte des aménagements**, véritable fil conducteur du projet, qui a guidé l'ensemble de nos réflexions:

01. **Renforcer l'existant** consiste à reconnaître les structures paysagères en place comme fondation du projet. Les trames végétales, les sols et les ambiances sont révélés, prolongés et intensifiés plutôt que redessinés.
02. **Préserver et réemployer** engage une attention portée à la matière déjà là. Le site est considéré comme une ressource : les éléments conservés, déplacés ou transformés prolongent leur histoire dans de nouveaux usages, limitant ainsi toute dépense inutile.
03. **Rééquilibrer les mobilités** vise à réduire la place du trafic motorisé au profit des modes actifs. Le campus retrouve une échelle humaine, où marcher, pédaler et séjourner deviennent des évidences.
04. **Activer la topographie** revient à travailler avec le relief existant pour structurer les espaces et accompagner les dynamiques naturelles. Les pentes guident les usages autant qu'elles participent à la gestion des eaux.
05. **Planter massivement** permet de déployer une canopée continue, offrant ombre, fraîcheur et protection. Le végétal devient une infrastructure à part entière, support du confort et du vivant.
06. **Ouvrir le cycle de l'eau** consiste à rendre visibles et actives les dynamiques hydrologiques. L'eau n'est plus dissimulée mais accompagne les espaces, s'infiltre dans les sols et participe à leur régénération.
07. **Habiter les axes** transforme les anciennes infrastructures en lieux de vie. Les parcours deviennent des destinations, accueillant des usages variés et des temporalités multiples.
08. **Favoriser les usages** encourage l'appropriation libre et diverse des espaces. Le projet offre des situations ouvertes, capables d'accueillir aussi bien le quotidien que l'imprévu.
09. **Offrir des parcours climatiques** permet une adaptation fine aux saisons et aux ambiances.

La charte ne fige pas une forme, mais accompagne une évolution : celle d'une Arcadie contemporaine, vivante et résiliente, en résonance avec la communauté de l'EPFL.

USAGES

Arcadie propose une diversité de vocations, d'usages et d'ambiances qui permet une appropriation multiple et évolutive des espaces publics du campus de l'EPFL.
Le projet ne spécialise pas les lieux de manière rigide, mais offre un éventail de situations ouvertes, capables d'accueillir des pratiques variées (sports, détente, rencontre, jeux du jardins d'enfants…), spontanées comme programmées (Balélec), individuelles comme collectives. Des grandes pelouses actives aux lisières plus intimes, des places animées aux espaces calmes sous couvert arboré, chaque séquence propose une intensité et une atmosphère propres, favorisant une diversité d'usages tout au long de la journée et des saisons.
Les espaces publics stratégiques concentrent cette richesse d'appropriation. Ils deviennent des lieux d'ancrage pour la vie du campus, accueillant à la fois des événements, des pratiques informelles, des temps de pause, de rencontre ou de travail en extérieur. Leur conception privilégie la générosité, la lisibilité et la flexibilité, permettant à chacun de s'y projeter librement sans imposer d'usage unique.



CAMPUS PIÉTON // ARCADIE

CONTINUITÉS VÉGÉTALES, DE MILIEUX ET DE SOL

OBJECTIF CANOPÉE

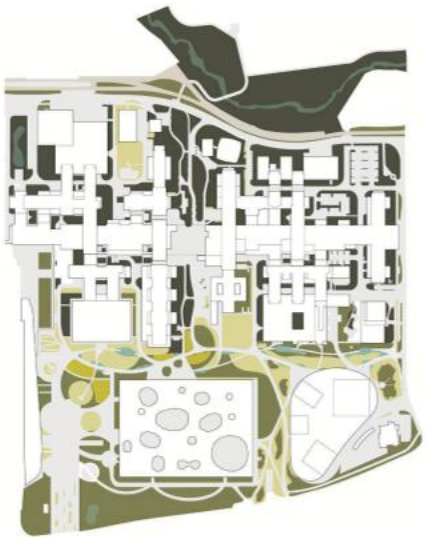
Arcadie affirme une vision où le végétal n'est plus un complément, mais le socle d'un campus résilient.
Le projet engage une transformation ambitieuse du paysage végétal du campus, en s'appuyant sur une stratégie de plantation massive et structurée. Près de 200 nouveaux arbres viennent compléter et renforcer les trames existantes, permettant d'atteindre (et de dépasser!) les objectifs fixés par la stratégie Climat et Durabilité 2030 de l'EPFL.
Là où un indice de canopée de 30 % est visé à l'échelle du campus, le projet propose d'atteindre 60 %, affirmant une réponse forte face aux enjeux climatiques contemporains.
Cette stratégie s'accompagne d'un travail en profondeur sur le sol, envisagé comme un continuum vivant. Les surfaces imperméables sont réduites afin de préserver et retrouver des sols vivants, essentiels au développement du végétal et au fonctionnement des cycles naturels. Les sols compactés sont restaurés pour leur redonner porosité, fertilité et capacité d'infiltration. Dans cette logique, certaines zones sont volontairement soustraites au piétinement, permettant de protéger durablement les milieux, de favoriser la biodiversité et d'assurer des conditions pérennes pour les plantations.
Au-delà de la performance climatique, cette stratégie dessine un nouveau rapport au campus. La canopée devient une armature spatiale et sensible, offrant des ambiances variées, accompagnant les parcours et accueillant les usages. Elle transforme les espaces ouverts en lieux habitables, où l'ombre, la fraîcheur et le vivant redéfinissent les conditions du quotidien.



- Arbres existants
- 12 x Arbres marqueurs «Entrée du Campus»
  Aesculus pavia, Quercus cerris, Juglans regia...
- 75 x Arbres «bosquet champêtre»
  Prunus mahaleb, Acer campestre, Prunus cerasifera, Quercus pubescens...
- 43 x Arbres zones protégées
  Ulmus carpinifolia, gleditsia triacanthos 'Inermis', Populus tremula...
- 34 x Arbres milieux humides
  Salixsp carpinifolia, Liriodendron tulipifera, Juglans cinerea...
- 36 x Arbres places/alignements
  Celtis occidentalis, Tilia cordata Wildfiore, Platanus orientalis...

MULTIPLIER LES MILIEUX

Arcadie porte une vision où la diversité écologique devient un vecteur d'apprentissage et de bien-être pour la communauté de l'EPFL.
Le projet déploie une diversité de milieux qui s'articulent en continuités à l'échelle du site. Prairies, prairies sèches, gazons fleuris, milieux humides dans les points bas et bosquets champêtres prolongeant le cordon boisé de la Sorge composent une mosaïque vivante, évolutive et complémentaire.
Cette multiplication des habitats favorise l'installation d'une biodiversité riche et variée, en offrant des conditions adaptées à de nombreuses espèces végétales et animales. Les gradients d'humidité, de lumière et de gestion permettent de répondre à des besoins écologiques différenciés, tout en renforçant les continuités biologiques à l'échelle du campus.
Au-delà de leur rôle écologique, ces milieux participent pleinement à l'expérience quotidienne. Ils offrent des ambiances contrastées, des saisons perceptibles, des espaces de contemplation comme de pratiques libres.



- Ripisylve Sorge + Bosquets champêtres
- Prairie fleurie et/ou sécharde
- Gazon fleuri
- Milieu sec, bien drainés, protégés
- Milieu humide (point bas du site)

DES MATÉRIAUX UNIFIÉS ET UNE PERMÉABILITÉ MAXIMISÉE

LES BONS MATÉRIAUX AUX BONS ENDROITS

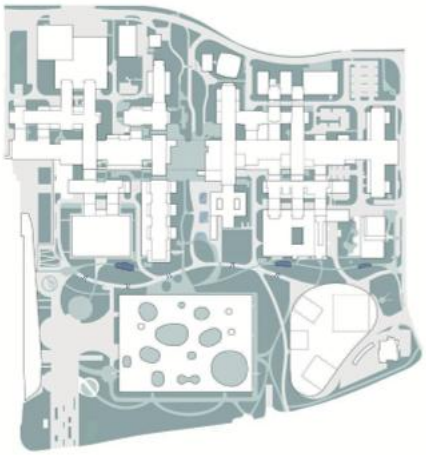
Arcadie affirme la sobriété constructive au service d'un campus durable et résilient.
Le projet s'attache à déployer une matérialité juste, en accord avec les usages, les ambiances et les conditions du site. Chaque revêtement est choisi pour sa capacité à répondre à une situation précise.
Le gravier du Jura (matériaux utilisé durant la phase 01 de construction de l'EPFL) accompagne les cheminements piétons du parc dans une continuité souple et perméable, propice à l'infiltration et au confort de marche.
Les surfaces minérales dures se concentrent là où les intensités d'usage l'exigent (routes carrossables, arrêt de bus, foodtruck-Village...) .
Cette hiérarchisation des matériaux permet de réduire l'imperméabilisation tout en garantissant la lisibilité et la robustesse des parcours.
Dans la partie nord du périmètre, au coeur des bosquets champêtres, les chemins historiques ont été recouverts d'un tapis d'asphalte, si le budget le permet durant les phases d'affinement du projet, ces derniers seront dégrapés et retrouveront leurs perméabilités.
Cette diversité de matérialités n'exclue pas l'attention particulière portée à l'inclusion et à l'accessibilité. Les parcours, les sols et les aménagements sont pensés pour être pratiqués par toutes et tous, quels que soient les âges, les capacités ou les usages. Le projet cherche à créer des espaces où chacun peut se sentir légitime, à l'aise et engagé, dans un cadre qui valorise la cohabitation des pratiques et des publics.



- Asphalte (existant et projeté)
- Pavés en Grès Suisse (existant, réemploi et nouveau)
- Béton coulé sur place (existant et nouveau)
- Gravier gazon
- Gravier du Jura (existant, réemploi et nouveau)
- Passerelle métallique

CAMPUS ÉPONGE

Arcadie transforme le campus en un paysage capable d'absorber, de retenir et de valoriser l'eau.
En rompant avec l'imperméabilisation héritée, les sols sont ouverts, rendus poreux et reconnectés à leur fonctionnement naturel. Les eaux de la du parc des Noyerettes sont infiltrées sur site grâce à une micro-topographie précise qui s'appuie sur le relief existant. Des tranchées drainantes intégrées au coffre de la route permettent aux eaux souterraines de circuler librement du sud au nord, rétablissant des continuités hydrologiques à l'échelle du site. Trois noues plantées, disposées dans les points bas, recueillent, ralentissent et diffusent ces eaux au cœur du parc. Sur l'avenue Piccard, certains ouvrages de captation existants (grilles et caniveaux) sont conservés et transformés afin de favoriser une infiltration directe des eaux in situ. Au cœur de la Clairière Piccard, des fosses à impluvium viennent compléter ce dispositif en captant et en valorisant les eaux pluviales au plus près de leur point de chute, participant à l'alimentation des sols et des plantations.
Les surfaces imperméabilisées sont fortement réduites à l'échelle du périmètre: Le projet limite celles-ci à environ 24 % (bien en deçà du seuil maximal de 40 %), libérant ainsi une large part de sols perméables et actifs.
Le sol redevient une infrastructure vivante, capable de soutenir le développement du végétal, de réguler les cycles hydrologiques et de contribuer au rafraîchissement de l'atmosphère.



- Surfaces imperméables
- Surfaces semi-perméables
- Surfaces perméables
- Fosses à impluvium
- Tranchée de drainage dans le coffre de la route
- Noues plantées

RESSOURCES, PRÉSERVATION ET RÉEMPLOI

DÉMONTAGE, DÉMOLITION: UN POTENTIEL À EXPLOITER

Le projet adopte une approche mesurée et différenciée, en ajustant l'intensité des interventions aux qualités et aux enjeux propres à chaque secteur.
Dans un contexte de ressources financières limitées et maîtrisées, le choix est fait de ne pas intervenir de manière uniforme, mais de concentrer les efforts là où ils produisent le plus de valeur d'usage et de transformation. Les espaces publics stratégiques font ainsi l'objet d'un soin particulier, tant dans leur conception que dans la qualité des matériaux et des aménagements proposés.
À l'inverse, certaines zones sont volontairement peu modifiées. Au nord du périmètre, les aménagements existants sont largement conservés, seules les chaussées étant ajustées et redimensionnées. Cette retenue permet de limiter les coûts tout en valorisant les qualités déjà présentes. Au sud, sur la rue des Noyerettes, l'intervention s'inscrit dans une logique de transformation plus poussée: La voirie est dégrapée, l'asphalte est réutilisé sous forme de fraisat dans la nouvelle structure de chaussée, et les coffres existants sont conservés et réemployés autant que possible. Le démontage et la déconstruction deviennent ainsi des leviers de projet, permettant de réutiliser les ressources disponibles directement sur site.



- Revêtements démolis et/ou démontés pour réemploi sur site

REEMPLOYER POUR REVALORISER ET UNIFIER

Le projet considère l'existant comme une ressource à part entière et fait du réemploi un principe fondateur.
Pavés, dalles et enrobés sont déposés, triés puis redéployés sur site, prolongeant leur cycle de vie dans de nouvelles configurations.
Les pavés sont ainsi reposés de façade à façade sous l'atrium, tandis que les anciens coffres de chaussée sont réutilisés pour constituer les nouvelles structures (des routes et chemins), limitant les apports de matière.
La route des Noyerettes, redimensionnée et fusionnée avec les aménagements de la RTS, libère de l'espace au profit du parc, tandis que la place Piccard retrouve une échelle plus juste, offrant davantage d'épaisseur au bosquet champêtre et aux nouvelles plantations arborées.
Cette démarche réduit significativement l'empreinte carbone du projet tout en inscrivant ses transformations dans une continuité matérielle et historique. Elle révèle une manière de faire avec ce qui est déjà là, attentive aux ressources comme aux usages, et participe à la construction d'un paysage évolutif, sobre et résilient pour le campus de l'EPFL.
Cette stratégie d'économie de moyens s'accompagne également d'une attention portée aux coûts d'entretien futurs. En privilégiant des matériaux robustes, en limitant les surfaces imperméables et en favorisant des milieux végétaux adaptés, le projet réduit les besoins en maintenance tout en garantissant la pérennité des aménagements.



- Revêtements nouveaux, issus du réemploi
- Coffres de chaussée issus du réemploi




Avaloir de diffusion
Route de la Sorge
Placette Point vélo
Assise type n°03
Route de la Sorge
Caniveau de diffusion
L'ouvrage est conservé, l'exutoire est condamné, des percements latéraux permettent à l'eau de l'écouler.
Placette Polydôme
Avenue Piccard
Rue Robert Mercier
La passerelle nord permet d'accéder à la méridienne depuis l'avenue Piccard
Des petites tables invitent à s'y arrêter, plus loin, le garde corps est déposé et un gradin prends place dans le bosquet
Rack à vélos et asphalte fracturé
Renforcements des strates plantées
Gradins du bosquet
Jocky 27
Echodrome

CAMPUS PIÉTON // ARCADIE

EN ARCADIE, ON VIENT POUR APPRENDRE ET TRAVAILLER MAIS ON Y TROUVE BIEN PLUS...



7:50 - Arriver en douceur
Léo glisse à vélo sous la canopée du bosquet forestier.
La journée commence déjà au frais.



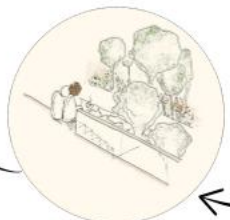
7:53 - Poser et partir
Léo parque son vélo et file vite à son premier
cours de la journée.



10:00 - Apprendre
Un cours puis une partie de ping-pong.
L'équilibre est une science exacte.



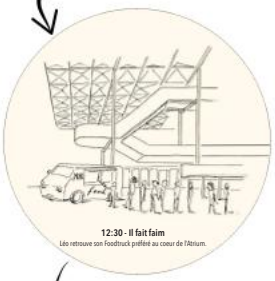
11:30 - Etudier autrement
L'Atrium accueille de nouvelles fonctions.
Dedans, dehors, la limite s'efface et Léo se concentre
sur ses révisions.



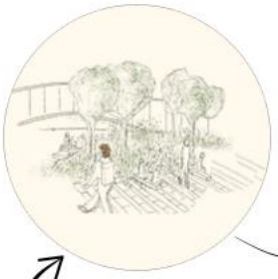
11:05 - S'accorder une parenthèse
À l'ombre des arbres, sur les gradins, un moment à deux
suspend le rythme.



11:00 - Traverser l'histoire
La passerelle réapparaît, décennais nichée dans le bosquet.
Léo l'emprunte et profite de la fraîcheur matinale qui perdure sur le campus.



12:30 - Il fait faim
Léo retrouve son Foodtruck préféré au coeur de l'Atrium.



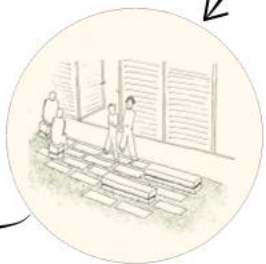
13:30 - Traverser l'animation
Vers le Rolex Learning Center, la place devient passage...
et destination.



15:00 -Se détendre
Quoi de mieux qu'une partie de frisbee
sur le gazon fleuri?



12:45 - S'étendre au coeur du parc
Un sandwich, un deck en bois, un peu de soleil.
Le temps ralentit.



16:00 - Apprendre encore
Entre deux cours, les terrasses deviennent salles à ciel ouvert.
Léo profite des derniers rayon de soleil perçant à travers les
arbres du parc.

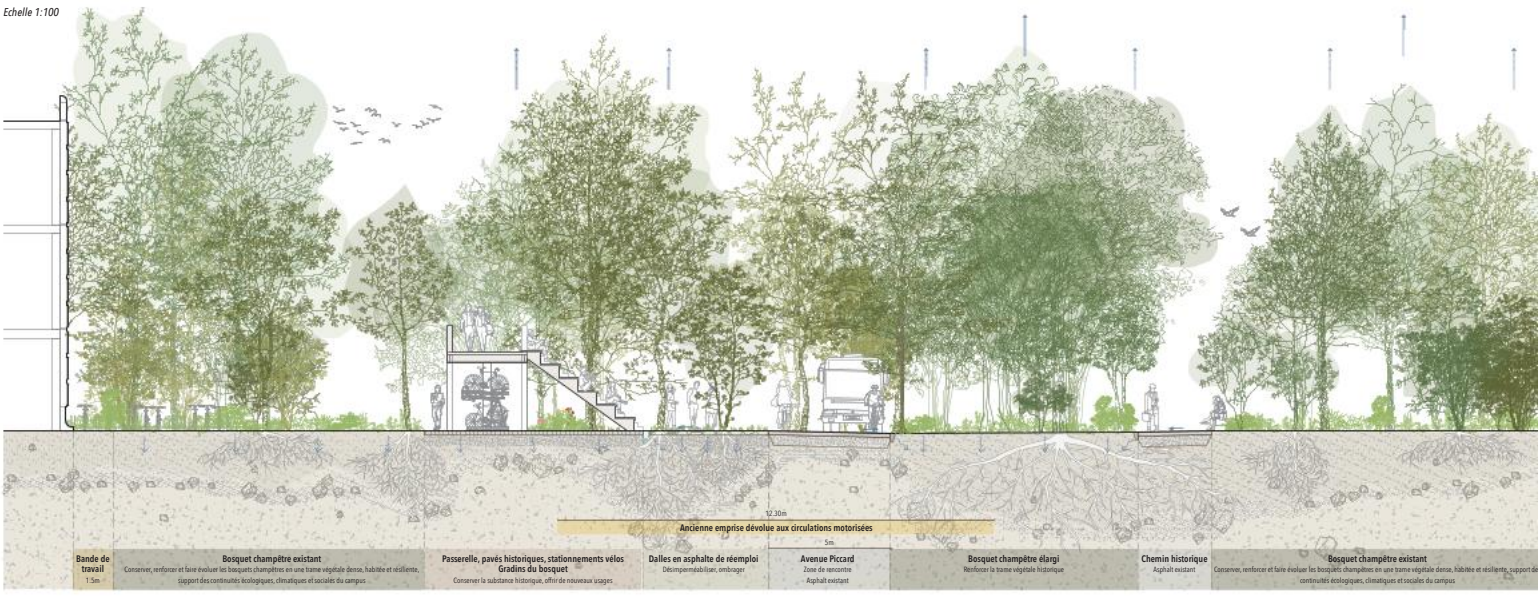


17:30 - Prolonger la journée
Sous l'Atrium, AGEPOLY sort de ses murs.
Léo y retrouve ses collègues, les idées fusent.



COUPE AA': LE BOSQUET CHAMPÊTRE

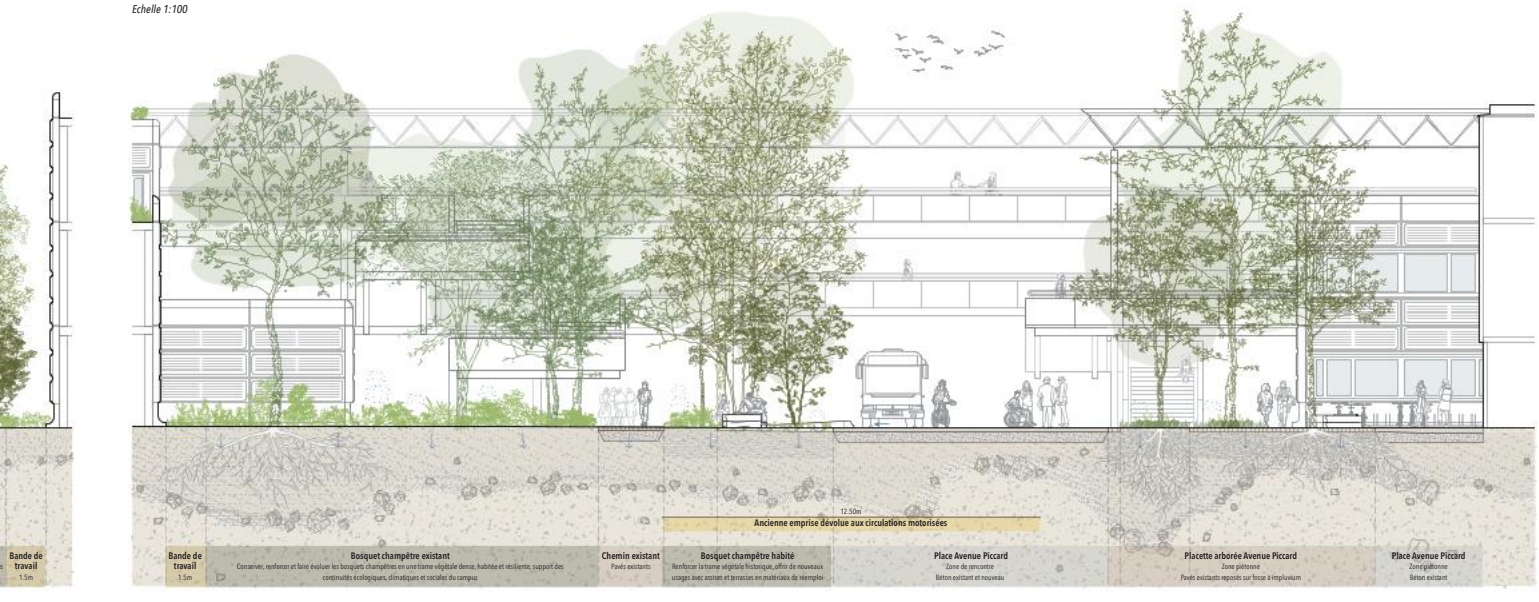
Echelle 1:100





COUPE BB': LA CLAIRIÈRE ETUDIANTE

Echelle 1:100



CAMPUS PIÉTON // ARCADIE



COUPE CC': LE PARC DES NOYERETTES

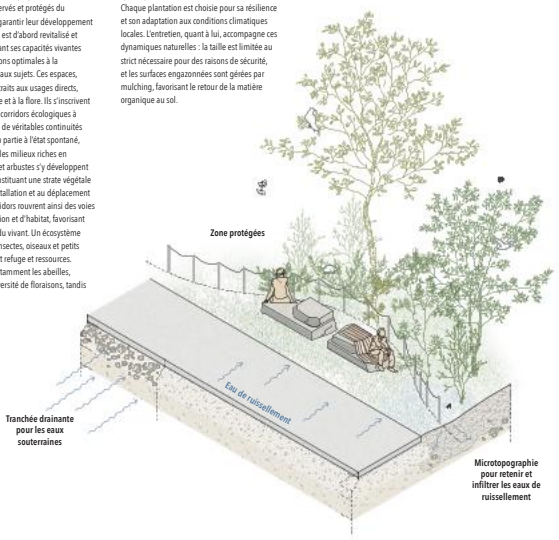
Echelle 1:100





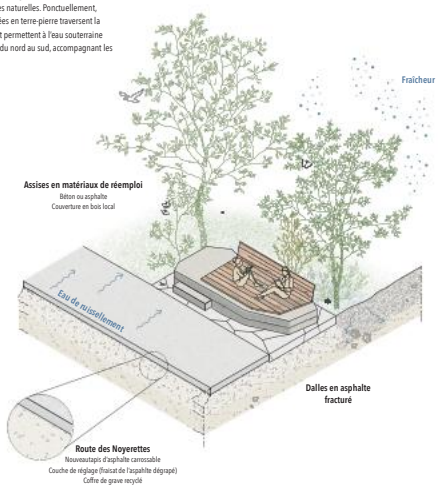
CORRIDORS ÉCOLOGIQUES ET SOLS VIVANTS

Arcadie propose un paysage qui évolue dans le temps, laissant place à un vivant riche, autonome et durable sur le campus de l'EPFL.
Au cœur du parc habité des Noyerettes, les bosquets arborés issus du projet « 50 ans, 50 arbres » sont préservés et protégés du piétinement afin de garantir leur développement à long terme. Le sol y est d'abord revitalisé et décompacté, retrouvant ses capacités vivantes et offrant des conditions optimales à la croissance des nouveaux sujets. Ces espaces, volontairement soustraits aux usages directs, sont dédiés à la faune et à la flore. Ils s'inscrivent dans une logique de corridors écologiques à l'échelle du campus : de véritables continuités végétales, laissées en partie à l'état spontané, qui relient entre eux les milieux riches en biodiversité. Herbes et arbustes s'y développent progressivement, constituant une strate végétale dense, propice à l'installation et au déplacement des espèces. Ces corridors rouvrent ainsi des voies naturelles de circulation et d'habitat, favorisant la présence durable du vivant. Un écosystème se met en place, où insectes, oiseaux et petits mammifères trouvent refuge et ressources. Les pollinisateurs, notamment les abeilles, bénéficient d'une diversité de floraisons, tandis que certaines zones en fauche tardive permettent l'émergence d'espèces plus rares, comme les orchidées. Les zones en prairie sèche, complètent cet ensemble en accueillant une flore adaptée et spécifique.
Chaque plantation est choisie pour sa résilience et son adaptation aux conditions climatiques locales. L'entretien, quant à lui, accompagne ces dynamiques naturelles : la taille est limitée au strict nécessaire pour des raisons de sécurité, et les surfaces engazonnées sont gérées par mulching, favorisant le retour de la matière organique au sol.



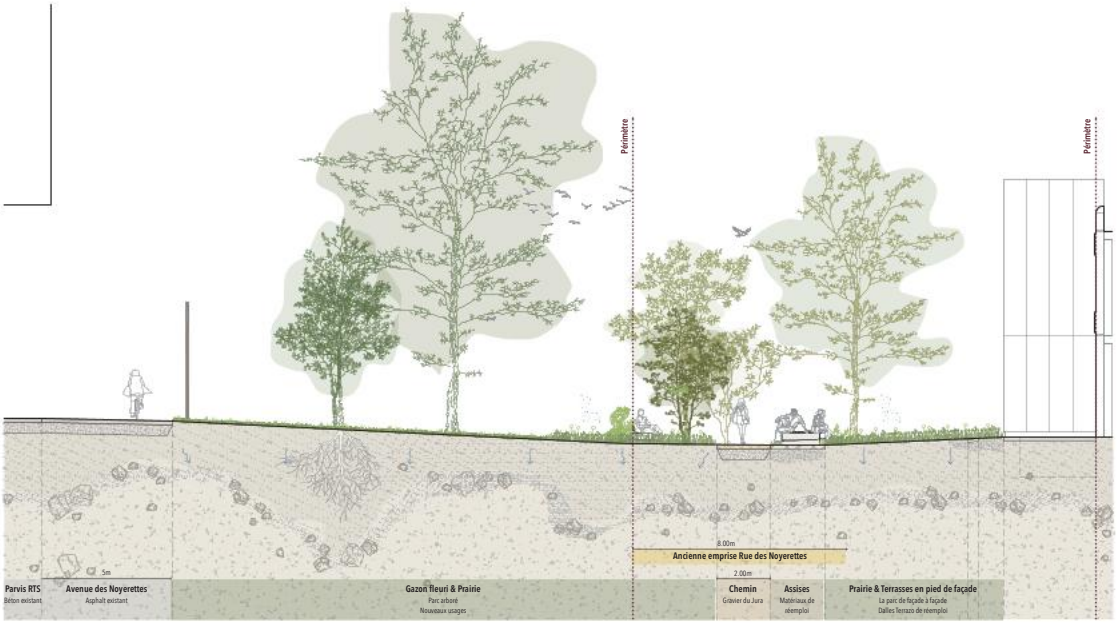
DE LA ROUTE AU PARC HABITÉ

La route rectiligne des Noyerettes est dégrapée et déconstruite pour laisser place à une nouvelle logique de desserte, plus souple et intégrée au paysage du parc. L'axe nécessaire à la desserte de la RTS est maintenu et prolongé pour venir sillonner le parc. Cette transformation s'appuie sur une économie de moyens affirmée : les matériaux issus du dégrapage sont au maximum valorisés sur site. L'asphalte est recyclé sous forme de fraisat en couche de réglage sous le nouveau tapis d'enrobé, tandis que les graves sont réemployées pour reconstituer les nouveaux coffres de chaussée.
Le projet ouvre également la route aux dynamiques naturelles. Ponctuellement, des tranchées en terre-pierre traversent la chaussée et permettent à l'eau souterraine de circuler du nord au sud, accompagnant les logiques topographiques du site. Les eaux de ruissellement sont dirigées vers les bas-côtés de la chaussée, où elles s'infiltrent directement dans le sol (gestion insitu autorisé car trafic limité).
Le long de ce parcours, des assises réalisées en matériaux de réemploi ponctuent les cheminements et offrent des opportunités de pause. La route devient ainsi un espace partagé, à la fois support de mobilité, de gestion de l'eau et de nouveaux usages, participant pleinement à la transformation du campus de l'EPFL en un paysage sobre, habité et résilient.



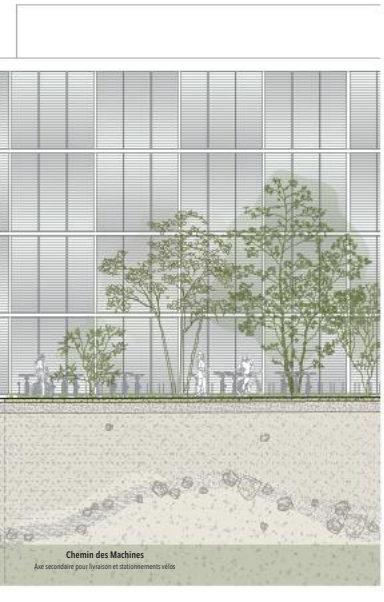
COUPE DD': OPTIMISER LES FLUX

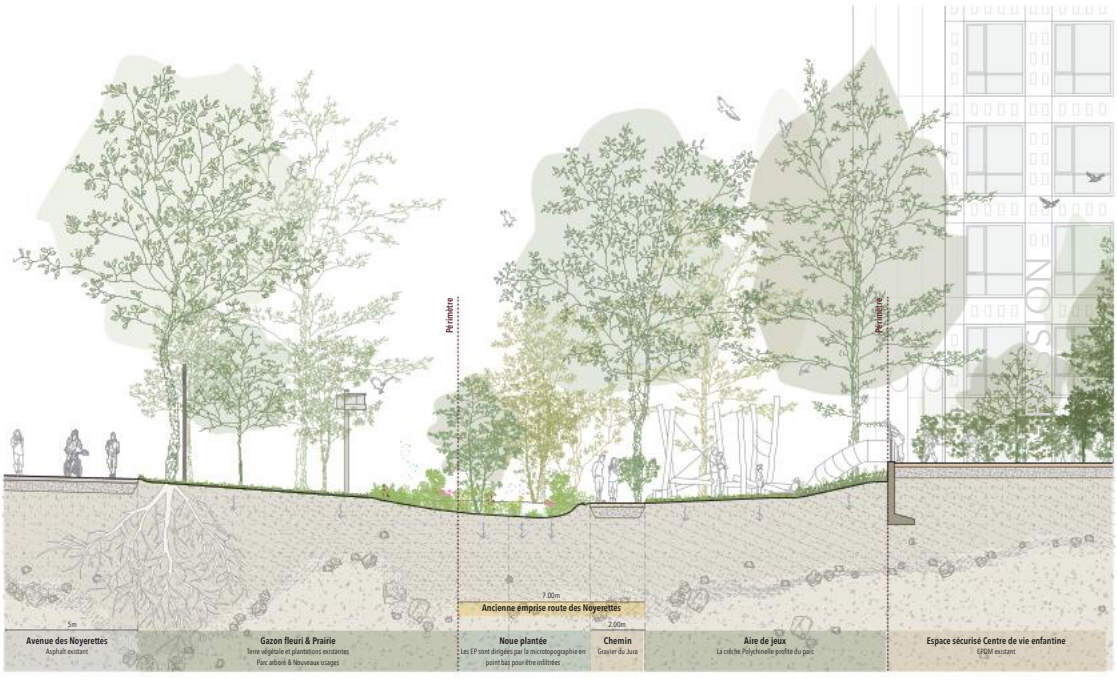
Echelle 1:100



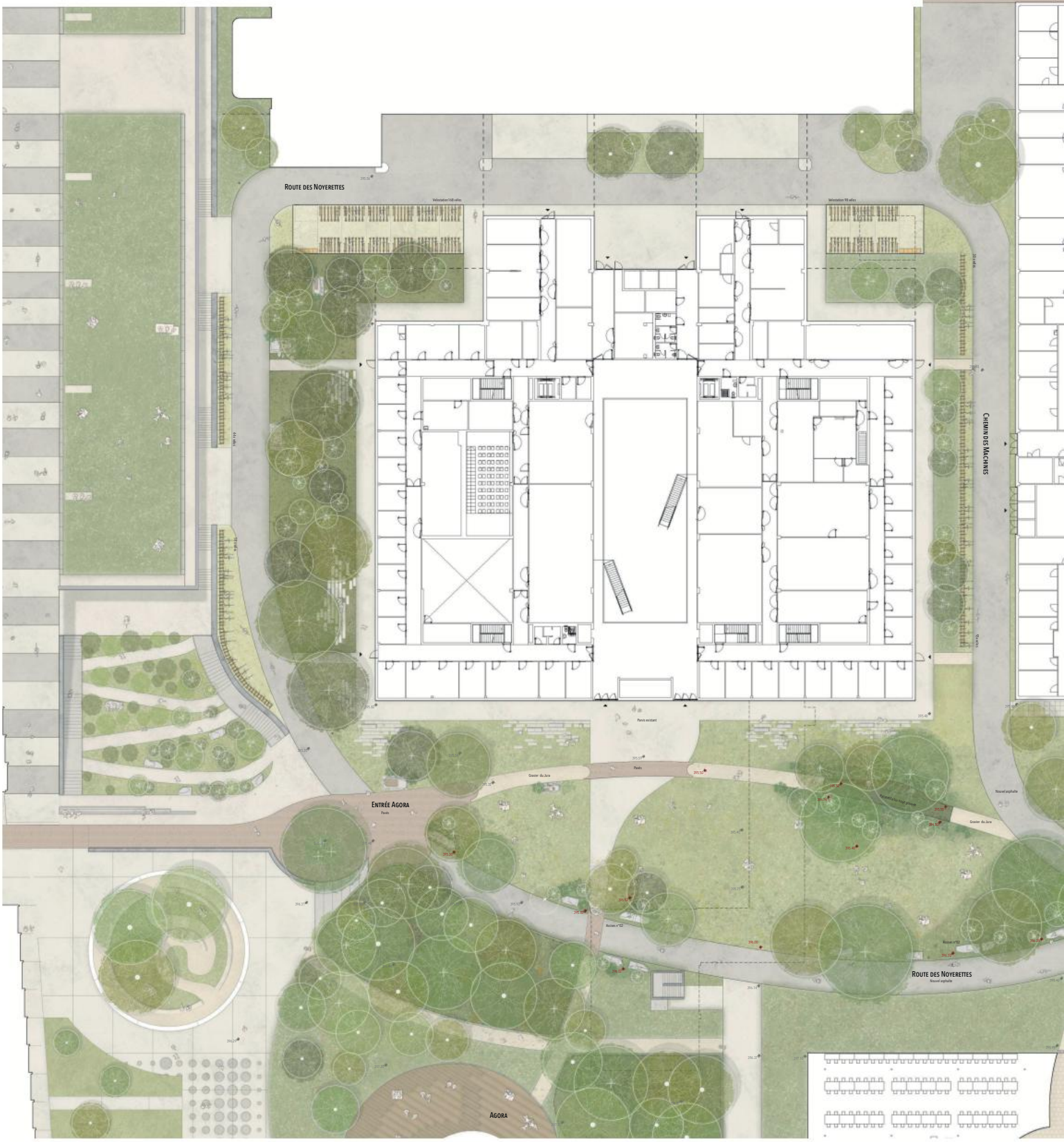
COUPE EE': FAVORISER LA MIXITÉ INTERGÉNÉRATIONELLE

Echelle 1:100





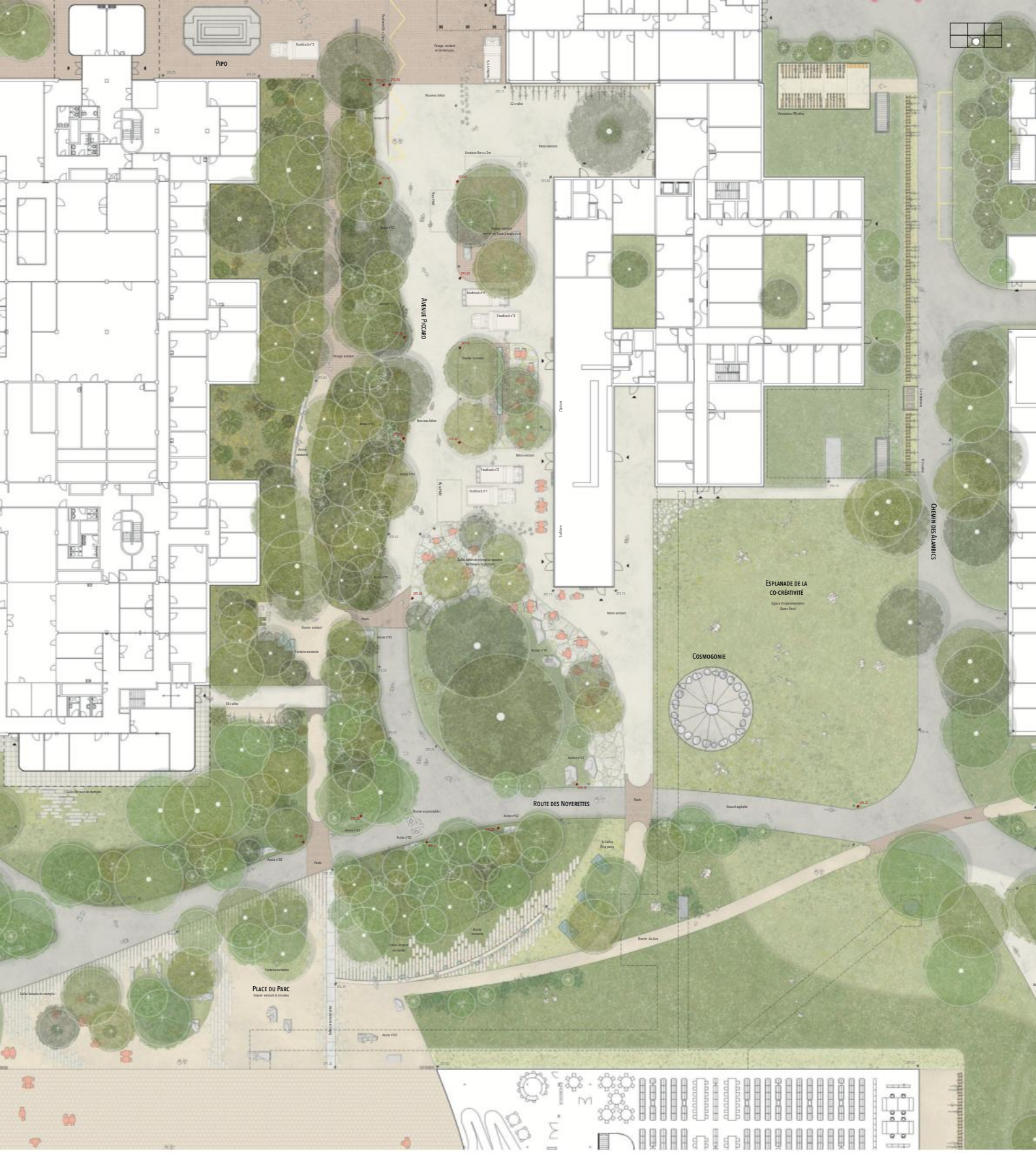
CAMPUS PIÉTON // ARCADIE



ELEVATION FF': L'AVENUE PICCARD

Echelle 1:250




Pipo
Avenue Piccard
Route des Noyerettes
Esplanade de la co-créativité
Espace d'expérimentation
Cosmogonie
Chemin des Alambics
Place du Parc
Gravier existant et nouveau
Atrium

CAMPUS PIÉTON // ARCADIE

PRÉSERVER LES AMÉNAGEMENTS DU PROJET " 50 ANS - 50 ARBRES "

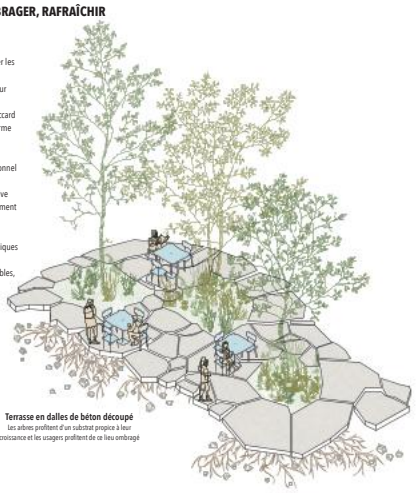
Les aménagements réalisés pour les 50 ans de l'EPFL constituent aujourd'hui des repères emblématiques du campus
Le projet choisit de s'appuyer sur cet héritage en le préservant et en le faisant évoluer avec justesse. Cette démarche de transformation plutôt que de remplacement s'inscrit dans une logique de durabilité et de sobriété, où l'existant devient une ressource.
Dans cette continuité, sept arbres sont transplantés afin de préserver le patrimoine vivant du site. Les dalles en terrazzo en bordure de l'actuelle route des Noyerettes, (dont près de 80 % sont aujourd'hui dégradées), sont en partie réemployées pour former de petites terrasses au pied des bâtiments, prolongeant ainsi leur présence dans un nouvel usage. Les dalles bordant l'assise béton du Rolex Learning Center sont conservées et maintenues en place.



Assise en béton et dalles Terrazzo conservées
De petites tables sont fixées sur le long banc anglé pour permettre le travail ponctuel en extérieur

DÉSIMPERMÉABILISER, OMBRAGER, RAFRAÎCHIR

Le projet engage une transformation en profondeur du sol, en rompant avec son imperméabilisation héritée pour en retrouver les capacités vivantes.
Les chaussées carrossables sont réduites à leur juste dimension afin de libérer de nouvelles surfaces perméables. Le béton de la place Piccard est découpé, ouvert, puis réemployé sous forme d'un opus incertum aux joints engazonnés, permettant à l'eau de s'infiltrer et au sol de respirer à nouveau. Le coffre en grave traditionnel est délicatement remplacé par un mélange pierres-biochar. Cette régénération progressive offre de meilleures conditions de développement aux arbres existants, tout en installant de nouveaux usages à leur ombre.
Dans cette logique, les cheminements historiques pourraient, à terme et selon les moyens engagés, retrouver des revêtements perméables, prolongeant cette continuité du sol vivant.



Terrasse en dalles de béton découpé
Les arbres profitent d'un substrat propice à leur croissance et les usagers profitent de ce lieu ombragé

FAVORISER LES USAGES

La nouvelle fontaine de la place Piccard s'inscrit comme un point d'ancrage au cœur du campus, révélant une transformation profonde du sol et une reconquête du campus par les usagers. Autour de la fontaine, le sol redevient un support vivant, capable d'accueillir à la fois le cycle de l'eau et celui des usages. Plus qu'un élément fonctionnel, la fontaine incarne une réappropriation de l'espace par les piétons : elle invite à s'arrêter, à se rencontrer, à habiter le lieu au-delà du simple passage.







Restauration des espaces publics et requalification de la route des Noyerettes et de l'avenue Piccard



UNE LUMIÈRE CONTEXTUELLE ET ÉVOLUTIVE

Le concept d'éclairage du projet Campus Piéton repose sur une lecture différenciée des espaces, en cohérence avec les usages, les ambiances paysagères et les temporalités du campus. Il s'organise en quatre séquences complémentaires – zone végétale, zone couverte, zone placette et zone promenade – formant une trame lumineuse hiérarchisée à l'échelle du site.

La zone végétale développe une ambiance douce et intimiste. Elle valorise la présence de la végétation et les cheminements secondaires par un éclairage bas et maîtrisé. Les luminaires emblématiques existants, notamment les potelets et mâts « vers de terre », sont conservés et font l'objet d'un refresh technologique complet (modules LED, optimisation photométrique, gestion des températures). Des compléments d'éclairage accompagnent les nouveaux usages, en particulier les stationnements vélos et les gradins.

L'atrium est traitée comme un espace de flux structurant. L'éclairage y est principalement fonctionnel, homogène et confortable, tout en conservant une qualité d'ambiance. Les plafonniers existants sont maintenus et modernisés afin d'assurer continuité et lisibilité dans les parcours.

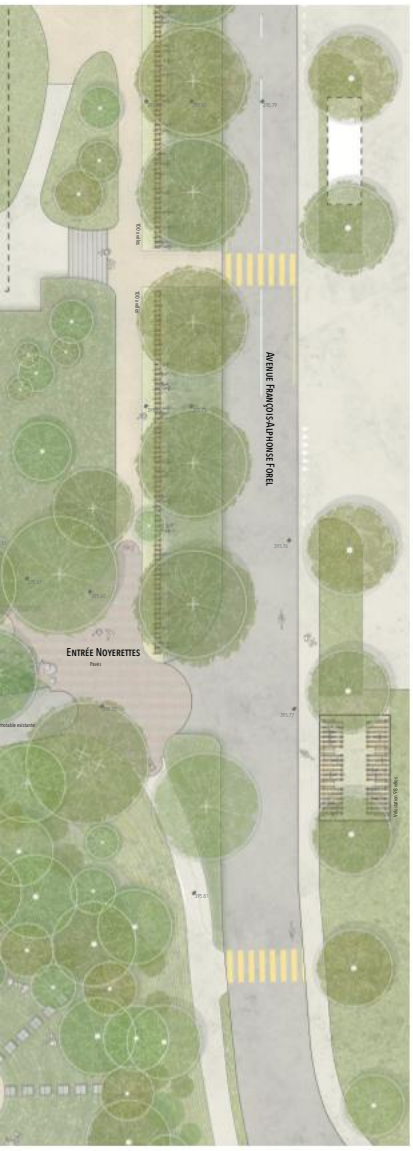
La zone «clairière» constitue le cœur convivial du dispositif. L'éclairage y combine plusieurs registres :
* un éclairage fonctionnel des circulations assuré par des mâts et potelets,
* la conservation de luminaires existants,
* un éclairage d'ambiance par guirlandes lumineuses, apportant une dimension chaleureuse, festive et à échelle humaine.
Cette superposition permet de répondre à la fois aux exigences d'usage et à la qualité d'appropriation du lieu.

La zone promenade accompagne les flux principaux du campus et structure la grande traversée est-ouest. Elle distingue deux niveaux d'éclairage :
* un éclairage principal sur mâts, continu et lisible, pour les déplacements quotidiens (piétons, cycles, services). Ce dispositif s'inscrit dans la continuité des mâts existants à proximité de la RTS, en reprenant le même modèle ainsi que le même positionnement unilatéral le long de la route, afin d'assurer une cohérence et une homogénéité d'ensemble avec l'existant,
* un balisage ponctuel et discret du sentier estival, limité aux éléments singuliers (passerelles, zones humides) et privilégiant une lumière chaude.



UNE TRAME LUMINEUSE LISIBLE

L'ensemble compose une trame lumineuse claire, capable de :
* structurer les flux majeurs,
* accompagner les usages quotidiens et saisonniers,
* qualifier les ambiances (intimiste, fonctionnelle, conviviale),
* renforcer l'identité nocturne du campus.
Le concept d'éclairage articule ainsi fonctionnalité, confort et mise en scène, au service d'un espace public lisible, accueillant et évolutif.



PRÉSERVER, MODERNISER, COMPLÉTER

Le projet s'appuie sur une stratégie d'intervention mesurée, combinant :
* la conservation et modernisation d'une grande partie des luminaires existants (notamment la famille « vers de terre »),
* l'introduction de nouveaux équipements (mâts et potelets, éclairage des parcs à vélos, guirlandes),
* une rationalisation des systèmes pour améliorer la performance énergétique et la maintenance.



Bilan des luminaires et réseaux

Nouveaux
- 34x Mât Selux 180°
- 1x Mât Selux 360°
- 8x Potelet Selux
- 3x Guirlande guinguette

Conservés
- 21x Potelet historique
- 4x Mât historique
- 40x Plafonnier historique
- 10x Potelet Thorn
- 18x Encastré entrée

Remplacement
- 2x Suspension route

Déplacé
- 2x Potelet historique

Maintenance (hors budget)
- 65x Tous les luminaires historiques



MOBILITÉS ET ACCESSIBILITÉ



- Zone de rencontre (piétons, vélos et bus): accès interdit à tout véhicule sauf ayants droit
- Zones piétonnes (vélos autorisés)
- Bornes escamotables
- Zones piétonnes (Ayants-droits autorisés)
- 3x stationnements PMR
- 30x stationnements moto
- Places livraison
- Boucles livraisons (chemin des Machines) et cars RTS (chemin des Alambics)
- Revêtement «lisse» pour dépôt logistique
- Terminus bus 705 / Autres arrêts de la ligne
- Sens de circulation bus

Vélos:
- Publibike
- Emplacement recharge Cargobikes EPFL
- 980 places vélos
- dont 25% dans vélostations

EQUIPEMENTS ET CONTRAINTES TECHNIQUES



- Bornes de manifestations 32A
- Boîtier de distribution 63A (proche des Foodtrucks)
- Point d'eau + séparateur de graisse
- 4 x conteneurs mobiles Polydôme
- 3x conteneurs mobiles BI
- 12x Ecopoints
- 4x emplacements pour grues et installations lourdes
- Futurs emplacments citerne
- Voies échelles SIS

RÉALISATION: PLANNING PRÉVISIONNEL PAR PHASES

PHASE 1
DEMOLITION AVENUE PICCARD

1 MOIS
SEPTEMBRE 2027

STOCKAGE PROVISOIRE
POUR PHASE 1 & 2 SUR
LA ROUTE DES NOYERETTES
STOCKAGE PERMANENT ET BASE VIE SUR L'ESPLANADE

PHASE 2
CONSTRUCTION AVENUE PICCARD

3 MOIS
OCTOBRE 2027 - MARS 2028
(interruption de chantier mi-décembre à début février)

STOCKAGE PROVISOIRE
POUR PHASE 1 & 2 SUR
LA ROUTE DES NOYERETTES
STOCKAGE PERMANENT ET BASE VIE SUR L'ESPLANADE

PHASE 3
DÉMOLITION ROUTE NOYERETTES

ETAPE 01: PARTIE EST ET OUEST
15JOURS
FÉVRIER 2028

ETAPE 02: PARTIE CENTRALE
15 JOURS
MAI 2028

STOCKAGE PERMANENT ET BASE VIE SUR L'ESPLANADE
(interruption de chantier fin avril à début mai / libération stockage pour Balélec)

PHASE 4
CONSTRUCTION PARC NOYERETTES

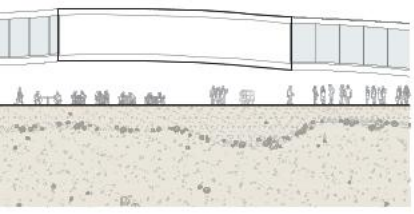
ETAPE 01: PARTIE EST ET OUEST
3MOIS
MARS 2028 - MAI 2028

ETAPE 02: PARTIE CENTRALE
3MOIS
MAI 2028 - AOÛT 2028
(interruption de chantier juin à début juillet)

STOCKAGE PROVISOIRE
POUR PHASE 3 & 4 SUR
L'AVENUE PICCARD
STOCKAGE PERMANENT ET BASE VIE SUR L'ESPLANADE

PHASE 5
PLANTATIONS
3 MOIS
SEPTEMBRE 2028 - NOVEMBRE 2028

Rolex Learning Center











7.1. Appréciation

Le projet Arcadie s'appuie sur la structure paysagère historique du campus pour transformer fondamentalement le rôle et la géométrie de la route des Noyerettes. Ancien axe routier large, rectiligne et central, celle-ci est requalifiée en une zone de rencontre intégrée à un paysage plus libre et plus habité. Cette transformation permet de mieux connecter les bâtiments emblématiques du campus, de mettre en valeur les aménagements réalisés dans le cadre du projet « 50 ans – 50 arbres » et de créer de nouveaux espaces verts

« Arcadie propose une transformation profonde du campus de l'EPFL en redonnant la priorité aux piétons, aux usages et au vivant. (...) Le projet libère de vastes espaces pour créer un paysage habité, ombragé et traversant, où se déploient de nouveaux lieux de rencontre, de travail et de détente. »*

généreux et appropriables. En redonnant davantage de place aux usages, aux mobilités actives et au paysage, le projet vise à améliorer durablement la qualité des espaces publics à l'échelle du campus.

7.1.1. Restauration, requalification et valorisation des espaces extérieurs

Restauration des qualités historiques et paysagères

Le projet s'appuie sur une lecture fine de la structure historique du campus et cherche à renforcer ses qualités fondatrices. Le jury a particulièrement apprécié la préservation des principaux cheminements piétons historiques ainsi que le renforcement de plusieurs principes constitutifs du projet originel, notamment la valorisation d'un paysage à caractère naturel et le rôle central de l'Atrium. La restitution des pavés sous l'Atrium a également été saluée, car elle redonne de la lisibilité à l'axe Est-Ouest et rééquilibre la place accordée aux piétons face aux véhicules.

Par son approche mesurée et ciblée, privilégiant des interventions limitées mais cohérentes, le projet crée une continuité convaincante entre le campus historique et ses développements plus récents, tout en apportant une réponse contemporaine aux besoins de la communauté universitaire.

Espaces vitaux naturels

La stratégie environnementale repose sur le renforcement de la canopée, la désimperméabilisation des sols et une gestion visible des eaux pluviales. Les nouveaux espaces végétalisés contribuent au confort climatique tout en développant la biodiversité. Le jury a relevé la cohérence de cette approche, qui parvient à intégrer les enjeux écologiques sans compromettre la qualité et l'usage des espaces publics.

Appropriation des espaces publics par les usagers

Les espaces proposés offrent une grande diversité d'usages et permettent une appropriation souple par les différents publics du campus. Le projet combine zones de rencontres, de détente,

zones événementielles et parcours du quotidien dans une composition lisible et équilibrée. Le jury a apprécié la capacité du projet à répondre simultanément aux besoins de la communauté EPFL et des visiteurs.

Mobilité

La proposition favorise clairement les déplacements piétons tout en maintenant une organisation cohérente des autres modes de déplacement. Les parcours sont lisibles, les connexions entre secteurs du campus sont renforcées et les conflits d'usage restent limités. Le projet offre selon le jury une réponse équilibrée entre les objectifs du Campus piéton et les contraintes de fonctionnement du site.

Espaces stratégiques

Le projet accorde une attention particulière aux espaces stratégiques du périmètre, notamment la relation à l'Atrium de l'Av. Piccard, les Noyerettes et les principales interfaces du campus. Les aménagements proposés améliorent la lisibilité des espaces publics, renforcent les continuités entre les différents secteurs du site et participent à la structuration des principales centralités du campus.

7.1.2. Valeur économique

L'estimation financière a été jugée crédible et cohérente avec les interventions proposées. Le niveau de détail du chiffrage, la maîtrise générale des coûts et la prise en compte des contraintes de réalisation ont été appréciés par le jury. Malgré quelques interrogations sur des postes spécifiques, la proposition a été considérée comme étant bien équilibrée entre ambitions et ressources disponibles.

7.1.3. Qualité technique



« Le projet considère l'existant comme une ressource à part entière et fait du réemploi un principe fondateur. »*

Concepts techniques et constructifs

Les solutions constructives proposées sont apparues réalistes et adaptées au contexte du campus. Le projet privilégie des dispositifs éprouvés, une gestion cohérente des matériaux et des infrastructures compatibles avec les objectifs environnementaux et patrimoniaux du programme.

Planning intentionnel

Le jury a considéré que la stratégie de mise en œuvre était globalement maîtrisée. Le phasage proposé permet d'envisager la réalisation du projet tout en limitant les impacts sur les activités du campus. Quelques points de coordination devront être précisés lors des phases ultérieures d'étude.

Gestion et entretien

Les aménagements proposés ont été jugés compatibles avec les capacités d'exploitation de l'EPFL. Les choix paysagers, les matériaux et les équipements retenus contribuent à limiter les besoins d'entretien tout en garantissant une bonne pérennité des espaces dans le temps.

***Présentation de projet «Arcadie»**

8. Une forêt habitée

Le projet «Une forêt habitée» propose de faire du campus de l'EPFL un véritable laboratoire de la ville durable en s'appuyant sur une transformation progressive de ses espaces extérieurs. Inspiré de la vision paysagère originelle de l'architecte paysagiste Ursula Schmocker-Willi, le projet renforce les continuités écologiques existantes, en particulier le cordon boisé de la Sorge, afin de développer une vaste canopée évolutive et un réseau de milieux favorables à la biodiversité.

La proposition repose sur une approche de «sobriété constructive» fondée sur le réemploi des matériaux, la désimperméabilisation des sols et la valorisation des ressources déjà présentes sur le site. L'eau devient un élément structurant du projet à travers des dispositifs visibles de stockage, d'infiltration et de rétention inspirés du principe de la ville éponge. Les anciennes infrastructures routières sont progressivement transformées en espaces piétons, lieux de rencontre et corridors écologiques.

Une approche évolutive qui place les processus écologiques et la résilience au cœur de la transformation du campus.

Pensé comme un projet évolutif à long terme, «Une forêt habitée» privilégie les processus naturels, les plantations forestières diversifiées et la participation de la communauté EPFL à travers des chantiers collaboratifs et des démarches d'urbanisme tactique. Le projet ambitionne ainsi de créer un campus plus résilient, plus frais et plus vivant, où les enjeux climatiques, écologiques et sociaux deviennent des supports d'apprentissage et d'expérimentation à l'échelle du territoire.





UN CAMPUS LABORATOIRE

Ce campus n'est pas seulement un lieu d'apprentissage. C'est un territoire d'expérimentation, un fragment de ville où il est possible d'agir vite, concrètement, collectivement.





Construire la ville de demain, ici et maintenant

Face aux défis climatiques, énergétiques et sociaux, nous refusons l'inertie et profitons de l'occasion. Nous choisissons de transformer ce campus en laboratoire vivant de la ville de demain : une ville plus fraîche, plus sobre, plus accessible et plus résiliente.

Ici, le campus devient progressivement une forêt habitée.
La nature redevient une infrastructure essentielle. Développer la canopée n'est pas un geste esthétique, mais un premier pas direct et pragmatique vers une amélioration du climat urbain. C'est accueillir les services écosystémiques offerts par les arbres. Planter, protéger et densifier l'arborisation permet de créer de l'ombre, améliore le confort, restaure des continuités écologiques et produit de la matière organique.

Ici, le campus est un milieu en évolution, où la biodiversité s'installe durablement, où humains et non-humains sont à leur place.
Nous faisons le choix d'une afforestation évolutive et naturelle. Plutôt que de planter uniquement des arbres de pépinière, nous introduisons des jeunes plants forestiers, plus petits, plus nombreux, plus diversifiés. Cette approche permet d'initier une dynamique écologique : compétition, sélection naturelle, adaptation au sol et au climat. Elle favorise des écosystèmes plus résilients, réduit les coûts et permet des plantations à grande échelle. Elle devient également un support d'apprentissage(s), renforce la sensibilité au vivant, sans sensiblerie.

Ici, la gestion des eaux rend les cycles naturels lisibles et pédagogiques.
L'eau n'est plus évacuée, mais accueillie. En désimperméabilisant les sols et en intégrant des dispositifs visibles — légères dépression, réservoirs, jardins de pluie, flaques —, le campus se transforme en ville éponge. Chaque pluie devient une ressource, chaque surface une opportunité d'infiltration.

Ici, le sol change de fonction et avec lui les usages, il est revitalisé, vivant.
Nous transformons l'existant plutôt que de l'effacer. Les sols construits deviennent une ressource. Découpés, déplacés, réassemblés, ils servent à créer des placettes, des banquettes, des seuils et des espaces de rencontre. Ce réemploi in situ limite les déchets, réduit les coûts et accélère les transformations. Là où circulaient des voitures apparaissent des lieux pour toutes et tous, où l'on s'arrête, où l'on s'assoit, où l'on échange.

Ici, la marchabilité inclusive n'est pas un confort, mais une condition d'équité et de qualité de vie.
La marche rythme les déplacements. Le campus se pense à hauteur de pas : continu, ombragé, accessible. La place des véhicules recule au profit d'espaces de vie partagés. La circulation automobile se limite au stricte nécessaire. Se déplacer redevient simple, agréable, humain.

Ici, la sobriété n'est pas une contrainte, mais une stratégie d'intelligence collective et de résilience.
La sobriété guide les choix. Réhabiliter plutôt que construire, mutualiser les espaces, réduire les consommations : autant de leviers pour faire mieux avec moins.

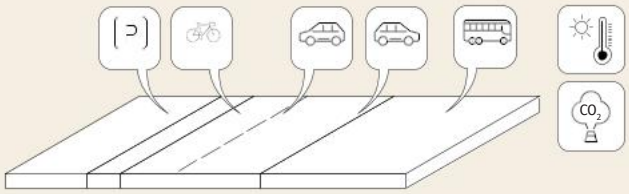
Ici, le projet n'est pas une vitrine. C'est une preuve. La preuve qu'une autre manière de faire la ville est possible.
Le campus est un terrain d'apprentissage en conditions réelles. Chaque transformation est testée, mesurée, documentée et partagée. Étudiant·e·x·s, chercheur·euse·x·s, usager·ère·x·s et partenaires participent à cette dynamique. Le droit à l'erreur devient une ressource, et l'expérimentation, une méthode.

Ici, maintenant, ensemble ...
faisons une promesse aux générations futures !

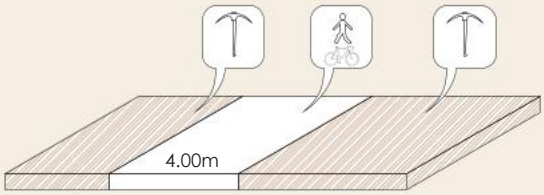
Transformer l'existant en ressources : un manuel

1

État des lieux



Méthode

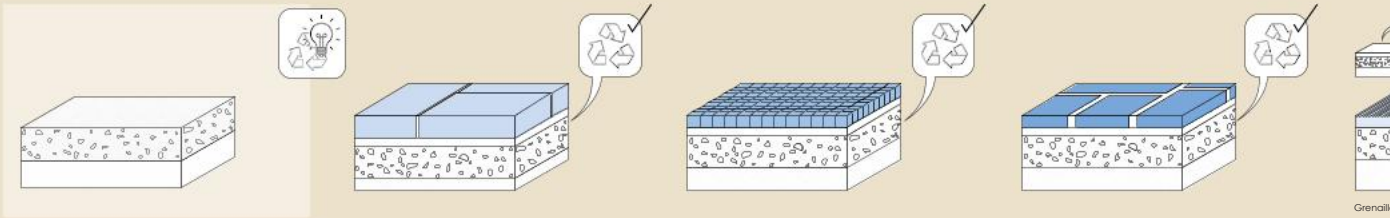


Matériau



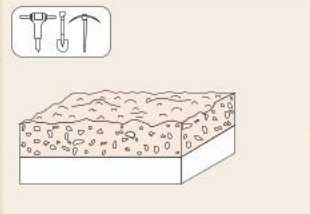
2

Principe de réemploi

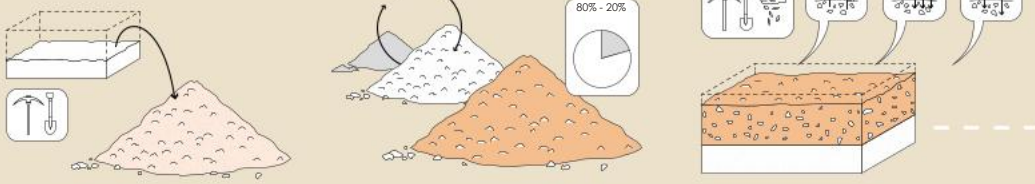


3

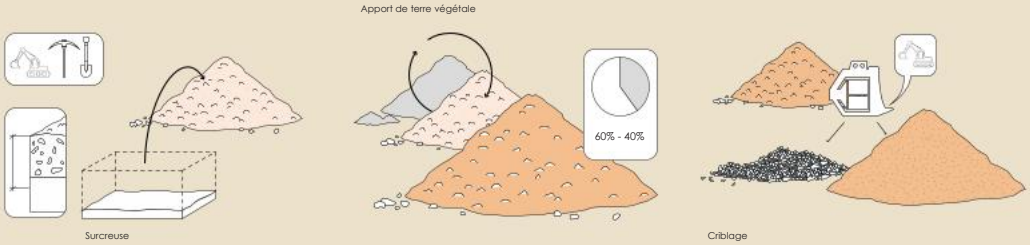
Décompactage et temporalité de régénération paysagère



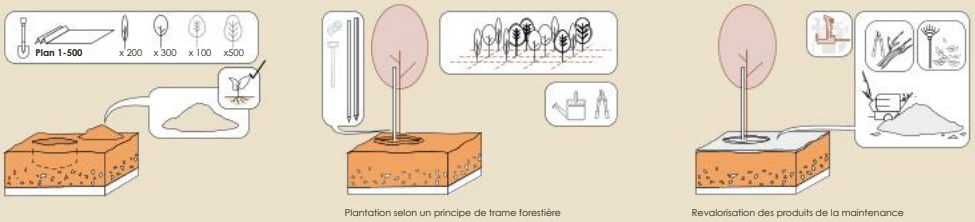
3.1 Protocole de Désimperméabilisation



3.2 Protocole de Revitalisation

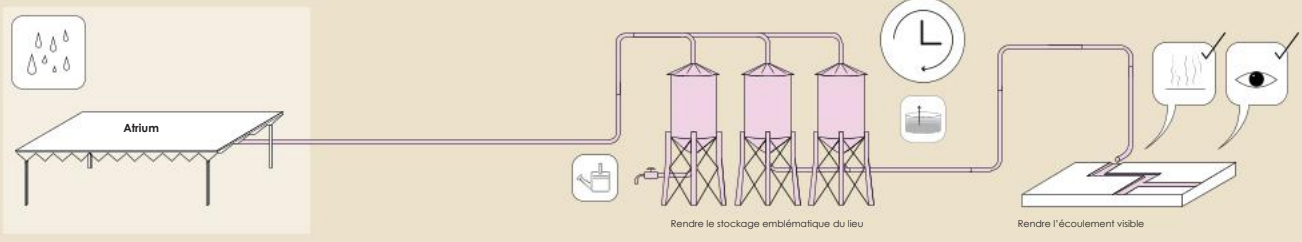


3.3 Protocole de Végétalisation

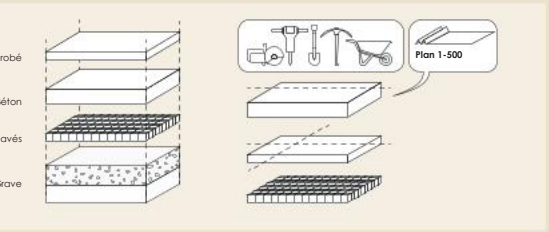


4

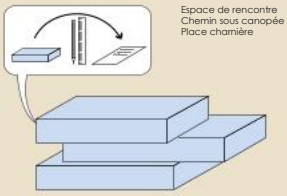
Mise en valeur des eaux météorologiques

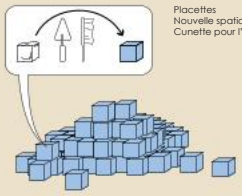


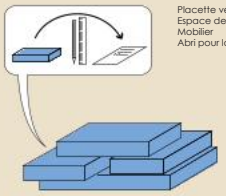
ux du site considérés comme ressources

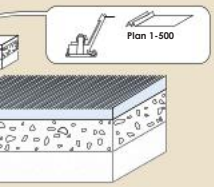


Potentiel de circularité

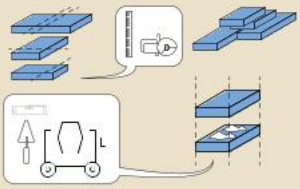

Espace de rencontre
Chemin sous canopée
Place charnière

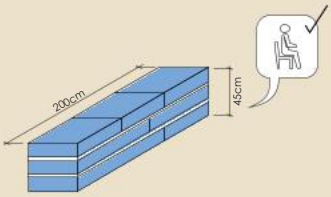

Placettes
Nouvelle spatialité de l'Atrium
Cunette pour l'eau


Placette vélo
Espace de pause
Mobilier
Abri pour la petite faune

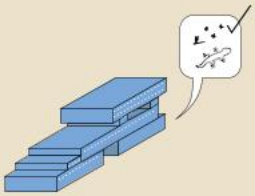


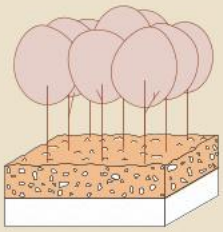
e de surfaces, mise en valeur d'espace

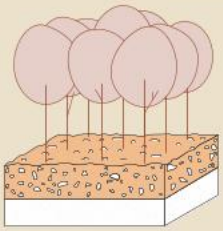

Retravaille des matériaux de démolition bruts



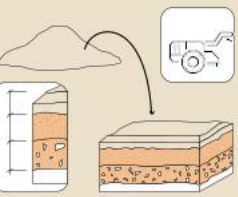
Assise hors des îlots de chaleur

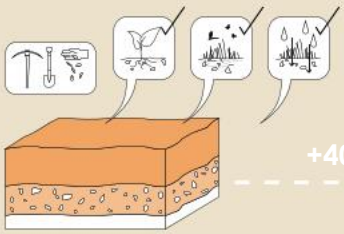

Abri pour la petite faune

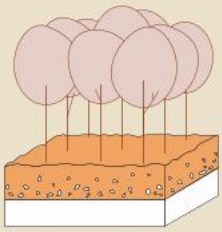

+80 ans

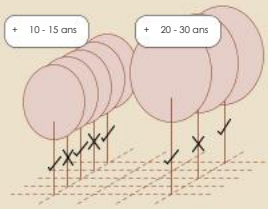

+60 ans

Apport de matière organique

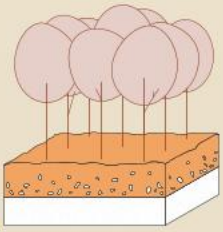


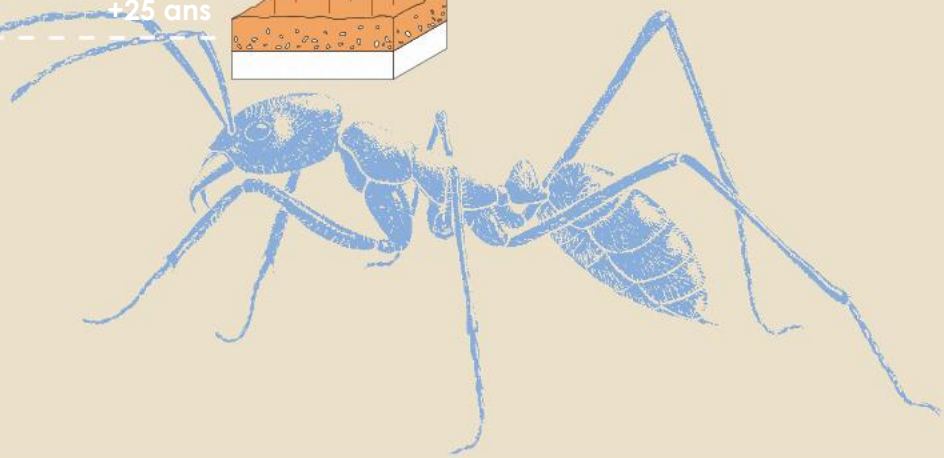

+40 ans

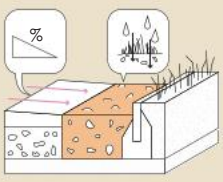




Sélection dans la trame de plantation


+25 ans





Désimperméabiliser de façon stratégique

« une forêt habitée »

Permettre une évolution : les fondations

Une forêt habitée

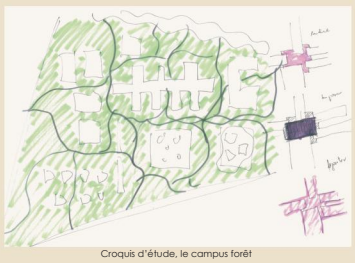
Dans un contexte marqué par une forte minéralité et par l'intensification des enjeux climatiques, le projet propose de réintroduire le vivant comme structure première du paysage. Il s'appuie sur une présence végétale déployée à toutes les strates, où l'arbre devient un élément structurant, capable de redonner ombre, fraîcheur et épaisseur au territoire. Autour de cette trame arborée, des strates arbustives et herbacées viennent enrichir les milieux, offrant une diversité d'habitats et favorisant le développement d'une biodiversité locale.

Cette composition végétale ne se limite pas à une addition d'éléments, mais forme un système écologique continu, lisible et évolutif, participant à la mise en réseau des espaces et à la résilience du site. La gestion de l'eau, l'amélioration des sols et le confort climatique des usager·ère·x·s sont intégrés à cette logique vivante.

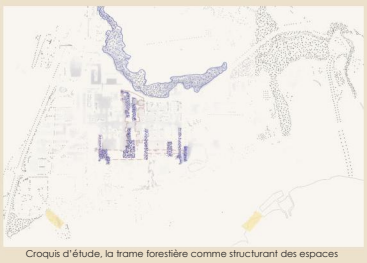
Pensée comme une canopée en devenir, cette forêt habitée évolue dans le temps pour atteindre, à maturité, une couverture dense et protectrice. Elle offre ainsi un cadre de vie renouvelé, où nature et usages cohabitent harmonieusement, inscrivant le projet dans une dynamique durable et sensible.



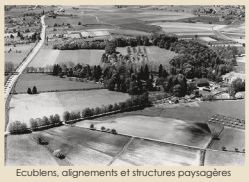
Croquis liaison écologique



Croquis d'étude, le campus forêt



Croquis d'étude, la trame forestière comme structurant des espaces



Ecublens, alignements et structures paysagères



Un campus dans une forêt



Desimperméabiliser et planter, Goteborg, Le Balto



Évolution de la trame de plantation, Greenwich peninsula, London, Michel Desvignes Paysagiste

Un campus piéton

Transports publics en couronne

La ligne 705 offre une desserte fine des quartiers d'Ecublens et de Denges, en rabattement sur le métro M1 à l'arrêt EPFL. Sur le campus, les arrêts EPFL et Argand sont les plus fréquentés. Ainsi, le terminus est déplacé à Argand, au détriment de l'arrêt Piccard.

Le déplacement s'effectue sans travaux majeurs : le bus rebrousse au carrefour giratoire Forel-RC1 et effectue sa remise à l'heure hors de la chaussée sur la place d'arrêt existante. A l'horizon 2032, la desserte des campus EPFL et UNIL est renforcée par une nouvelle ligne structurante de transport public (BHNS N° 7) sur route cantonale. A l'horizon 2040, elle est améliorée par de nouvelles lignes de bus tangentielles (IDTP-OL). De par sa position centrale, l'arrêt Argand monte en puissance en tant qu'interface bus majeure des hautes écoles.

Le rôle de la 705 évolue avec le développement du réseau, en tant que desserte fine pour les quartiers et desserte interne pour les campus. A terme, elle connecte le chainon manquant EPFL M1 – BHNS – centre sportif – Bourdonnette, ouvrant une connexion vers le parc de Vidy.

Zone piétonne au cœur

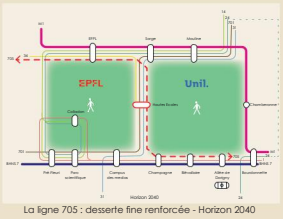
Une zone piétonne est mise en place, son accès est restreint aux ayants droit (livraisons, secours, PMR). L'aménagement contribue à apaiser les vitesses et rendre l'espace accessible. En outre, les personnes en situation de handicap profitent d'un réseau continu de liaisons et traversées sans obstacle et aisément praticables. Trois cases pour véhicules PMR sont réparties dans le site.

Deux axes clairs sont aménagés pour les cycles, à double sens et au pas. L'offre en stationnement vélo est renforcée d'arceaux démontables le long des axes, à proximité des entrées des bâtiments et de vélostations aux portes d'entrée du campus, pour un total de 980 places.

La circulation des véhicules motorisés s'effectue sur les axes cyclables en boucle unidirectionnelle. Les espaces de livraison sont accessibles de plain-pied et sur sol dur. Le gabarit permet le passage exceptionnel d'un semi-remorque. Plusieurs zones pour grues sont réservées, en dehors de la voie cyclable et des liaisons principales piétonnes.



Place d'arrêt existante pour la remise à l'heure de la 705



La ligne 705 : desserte fine renforcée - Horizon 2040



Schéma accessibilité au périmètre

L'espace commun

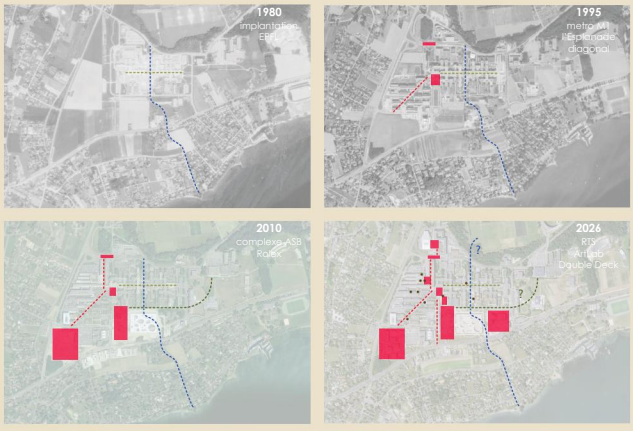
Le campus s'organise comme un système de centralités reliées par un réseau continu d'espaces publics. Ces espaces se caractérisent par une succession de grandes places, majoritairement situées à l'ouest du campus. Ouvertes et généreuses, elles sont cadrées par les bâtiments et souvent minérales et sont conçues pour accueillir des usages variés. L'espace public y est construit, structuré et pensé en étroite relation avec l'architecture — à l'image du dispositif conçu par Jakob Zweifel, où les circulations et les lieux de rencontre s'articulent directement aux édifices.

Dans ce contexte, l'avenue Piccard et sa coulée verte viennent compléter ce système en proposant de nouveaux espaces pour les utilisateur·rice·x·s. À la différence des grandes places ouvertes, ces aménagements développent une ambiance plus contenue, presque intime, propice à des usages plus calmes et à des formes d'appropriation plus discrètes, des aménités de pleine aire. Les anciennes infrastructures routières deviennent ainsi des supports de cheminements, de pistes cyclables intégrées et d'espaces de rencontre, transformant les zones intermédiaires en séquences lisibles, attractives et complémentaires aux centralités existantes.

Habiter la forêt, c'est proposer une relation renouvelée entre les usager·ère·x·s et l'espace public. Les clairières, lisières et sous-bois accueillent une pluralité d'usages dans un cadre souple, évolutif et appropriable ; détente, travail informel, rencontres.

Dans ce contexte d'espaces publics différenciés, l'éclairage joue un rôle important. Un éclairage juste, orienté et économe, qui garantit la sécurité des cheminements tout en préservant les ambiances plus intimes, est proposé. Les équipements existants sont restaurés et modernisés et les infrastructures réutilisées lorsque cela est pertinent. La performance énergétique des équipements est actualisée en adaptant leur intensité aux temporalités d'usage. Cette démarche permet de limiter l'impact environnemental tout en assurant une cohérence d'ensemble.

La préservation d'une trame noire préserve la biodiversité nocturne : certaines zones sont maintenues dans une pénombre relative, favorisant les continuités écologiques et limitant les perturbations pour la faune. L'éclairage devient un outil sensible de mise en relation entre les usages humains, les ambiances paysagères et les équilibres écologiques.



Les axes Piccard - Noyerettes dans l'évolution du campus EPFL - UNIL



profiter des espaces verts



manger ou étudier à l'extérieur



lézer et écouter au Baleiec



jouer et pratiquer du sport

Les usages des espaces en co

Le principe du castor

La forêt habitée agit comme un véritable dispositif climatique, capable de répondre aux enjeux environnementaux contemporains. À l'image du castor, qui façonne son milieu en ralentissant et en diffusant l'eau plutôt qu'en la contraignant, le projet s'appuie sur une gestion fine et décentralisée des eaux météoriques. En désimperméabilisant les sols et en rendant visibles les eaux pluviales, il met en œuvre les principes de la ville éponge. Les flaques temporaires, les dépressions plantées et les surfaces perméables participent activement à la régulation thermique et hydrique du site, tout en créant des îlots de fraîcheur au cœur du campus. Ces dispositifs accompagnent les variations météorologiques, rendent lisibles les cycles de l'eau et révèlent la transformation du paysage au fil du temps.

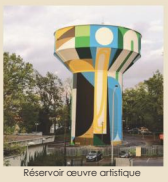
En parallèle, ils contribuent à l'amélioration du microclimat local. L'évaporation, associée à la densité végétale, rafraîchit l'air ambiant et génère des zones de confort lors des périodes chaudes. Ce système favorise également le développement du vivant, renforçant la biodiversité. Le campus devient ainsi un milieu résilient et évolutif, où l'eau structure les usages, enrichit les ambiances et participe pleinement à la qualité sensible des espaces.



La principe de la ville castor



Réservoirs, New York



Réservoir œuvre artistique



Des cunettes au sol

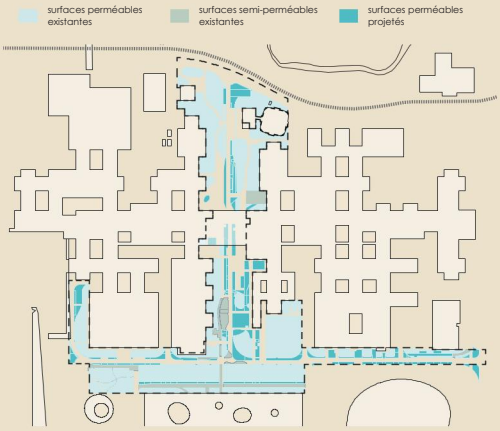


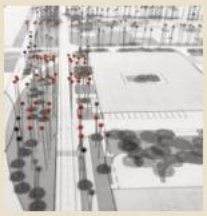
Schéma l'infiltration des eaux

Un extrait des essences composant la trame de plantation forestière

- *Acer campestre*
- *Acer opalus*
- *Alnus cordata*
- *Carpinus betulus*
- *Corylus colurna*
- *Morus alba*
- *Pinus sylvestris*
- *Pinus nigra*
- *Populus tremula*
- *Quercus castaneifolia*
- *Quercus cerris*
- *Quercus macranthera*
- *Quercus petraea*
- *Sorbus aria*
- *Tilia tomentosa*







Maquette de travail : la trame de plantation comme élément de couture spatiale

La soustraction créative

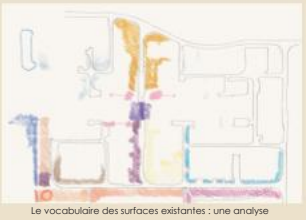
La soustraction créative s'incarne ici dans une approche qui privilégie le réemploi, la transformation et l'intelligence du déjà-là pour faire émerger de nouvelles qualités, qu'elles soient d'usages, environnementales ou climatiques. Plutôt que d'ajouter, nous soustrayons pour révéler le potentiel caché des sols existants et libérer la nature affleurante. La logique et la simplicité des tracés actuels sont conservées. Lorsque qu'elles ne sont pas préservées pour leurs fonctionnalités, (pistes cyclables, promenades, parcours Secours), les surfaces déjà construites deviennent une matière première. Ici, nous transformons l'existant plutôt que de l'effacer. Les sols sont revitalisés et deviennent fertiles. Ce réemploi in situ limite les déchets, réduit les coûts et accélère les transformations, tout en ancrant le projet dans une logique de continuité.

Guidée par une exigence de sobriété, cette démarche privilégie la réhabilitation à la construction neuve, la mutualisation des usages à leur dispersion, et la réduction des consommations comme véritable levier de conception. Elle ouvre ainsi la voie à une manière plus responsable, mais aussi plus poétique, d'habiter et de transformer les territoires : une sobriété heureuse*.

*Rabhi, P. (2010). Vers la sobriété heureuse. Arles : Actes Sud



Sahara line, Richard Long



Le vocabulaire des surfaces existantes : une analyse



Parc François Mitterrand, Alexandre Chemetoff



Le vocabulaire des surfaces projetés : une première intention

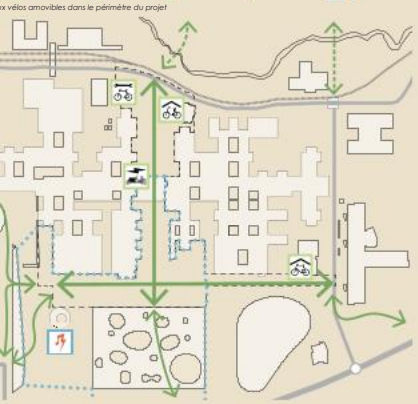


Schéma accès vélos



Schéma accès PMR



Schéma accès pompiers





ommun

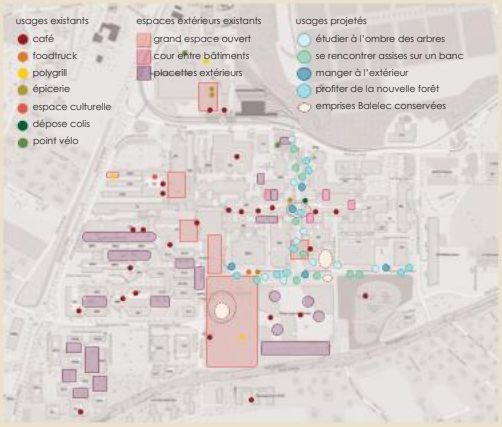


Schéma des usages



L'atrium : un espace de centralité en tri-dimensions

Les coûts prévus et le temps nécessaire

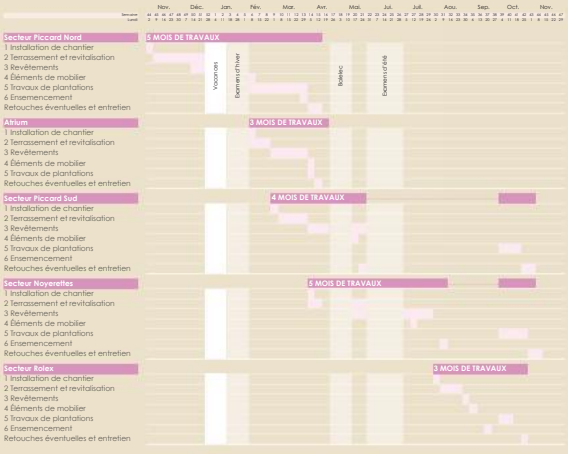
Le projet s'appuie sur une logique de maîtrise des coûts et des délais en mobilisant les principes de l'extraction urbaine, considérant le site existant comme un véritable gisement de ressources. Dans cette perspective, la soustraction créative devient un levier opérationnel et une source importante d'économie. En limitant les démolitions et en privilégiant le réemploi in situ, les interventions sont allégées, tant sur le plan technique que financier.

De plus, en conservant la logique des tracés existants, le projet gagne en lisibilité et en efficacité. Cette approche pragmatique inscrit le campus dans une dynamique évolutive, où l'exploitation intelligente du déjà-là produit de nouvelles qualités d'usage, tout en optimisant les ressources, les coûts et le temps nécessaire à leurs (a) ménagements. Elle permet également d'envisager une mise en œuvre par phases, facilitant l'adaptation aux contraintes budgétaires et opérationnelles.

Le devis général des travaux nécessaires à la mise en œuvre de « la forêt habitée » laisse ainsi apparaître une marge substantielle d'environ CHF 1'000'000.– TTC par rapport au budget annoncé dans le cahier des charges. Cette réserve précieuse pourra accompagner les évolutions du projet, garantir sa faisabilité dans le temps tout comme l'extension de ses principes à plus large échelle dans le campus et construire un projet d'opportunités.

Le projet se développe également comme une démarche collaborative, intégrant les usager ère·x·s du campus dès les phases de conception et de mise en œuvre. Des chantiers participatifs, menés en lien avec les associations d'étudiant·e·x·s, permettent de co-construire certains aménagements, de tester des usages et de renforcer l'appropriation collective. Cette dynamique favorise l'émergence d'un projet vivant, ancré dans les pratiques quotidiennes.

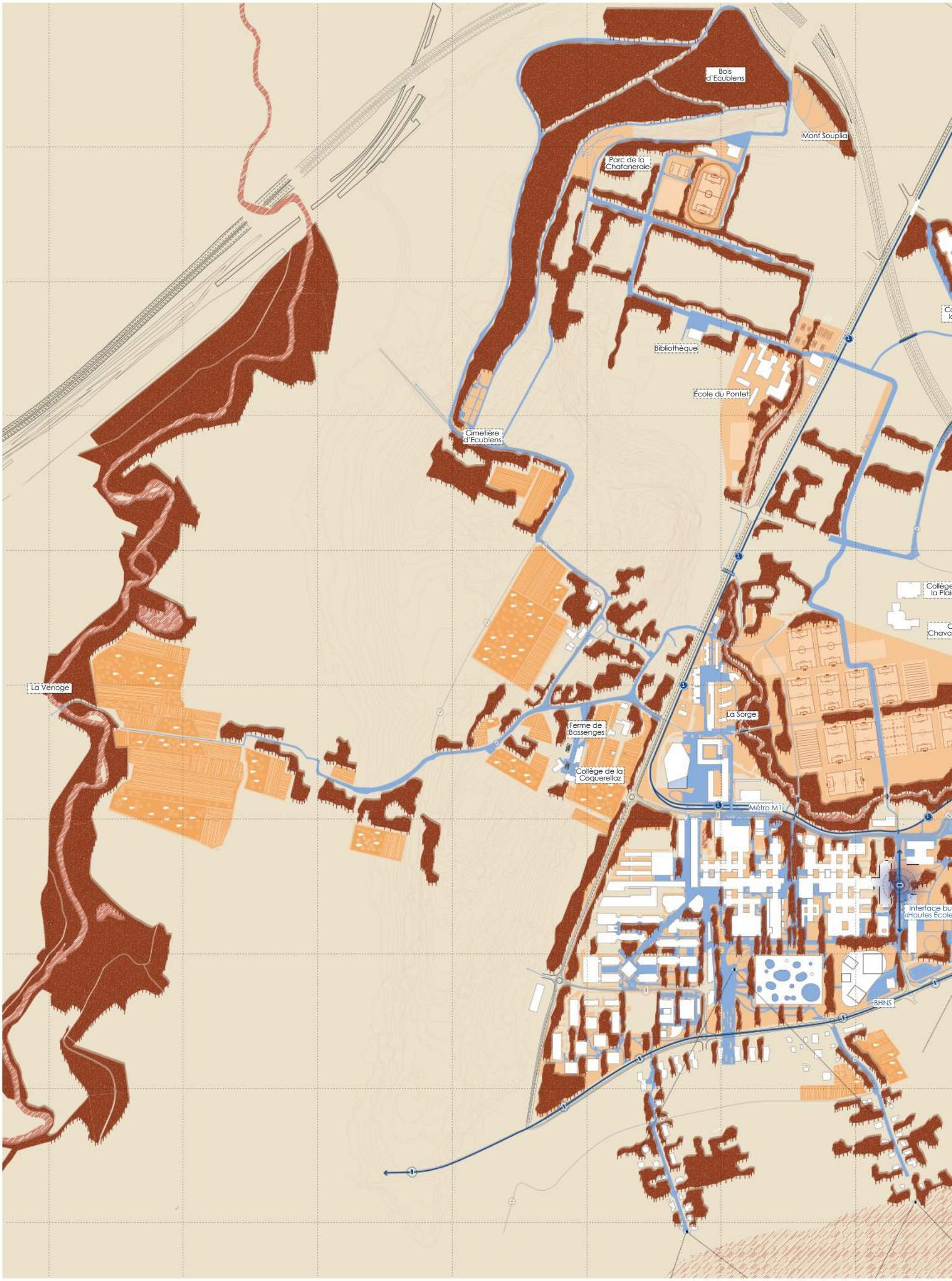
Par ailleurs, l'urbanisme tactique constitue un outil complémentaire pour activer rapidement le site à travers des interventions légères, réversibles et peu coûteuses. Mobilier temporaire, marquages au sol ou dispositifs expérimentaux permettent de préfigurer les aménagements futurs, d'en évaluer les usages et d'ajuster le projet dans le temps, tout en optimisant les coûts et les délais de mise en œuvre.



Les coûts TTC - une synthèse et des opportunités

- Coût des travaux	*CHF 1 680 820.-*
- Honoraires groupement	*CHF 485 915.-*
- Total intermédiaire net	*CHF 2 166 735.-*
- Divers et imprévus	*CHF 325 010.-*
- Total net	***CHF 2 491 745.-***
- Budget cahier des charges	*CHF 3 600 000.-*
- Opportunités	***CHF 1 108 255.-***

« une forêt habitée »



Faire avec ce qui est déjà là : un quartier d'avenir

Le projet s'inscrit dans la continuité du concept originel développé par l'architecte-paysagiste Ursula Schmocker-Willi, qui envisageait le campus comme une structure habitée par le végétal, un milieu vivant en constante évolution. Dans cette vision fondatrice, le paysage ne constitue pas un simple élément d'accompagnement ou de décor, mais une véritable matrice spatiale, capable d'organiser les parcours, de qualifier les lieux et de soutenir les usages au quotidien. La « **forêt habitée** » prolonge, enrichit et actualise cette approche en l'ancrant dans les enjeux contemporains liés à la biodiversité, au climat et aux modes de vie.

Elle s'appuie notamment sur la présence du cordon boisé de la Sorge, élément paysager majeur à l'échelle territoriale et support d'une riche diversité écologique. Ce corridor écologique, qui relie le campus à son grand paysage, devient une structure directrice du projet, à la fois colonne vertébrale et réservoir de vie. En le prolongeant, en le densifiant et en le diffusant au cœur du site, la forêt habitée renforce les continuités écologiques, favorise les interactions entre milieux et inscrit le campus dans un système vivant plus vaste, en résonance avec les espaces plus ouverts et structurés du campus de l'UNIL.

Le campus ne se conçoit ainsi plus comme une entité isolée ou autonome, mais comme une pièce d'un paysage élargi, en dialogue permanent avec son environnement. Il entre en relation avec les grands éléments environnants : la campagne agricole, les lisières forestières, le cordon boisé de la Sorge et le Léman. Ces structures paysagères deviennent des repères sensibles et des supports pour les parcours, les cadrages visuels et les séquences de cheminement. Elles participent à la construction d'une expérience spatiale riche, rythmée et située, réinscrivant le campus dans son grand paysage et dans une géographie lisible.

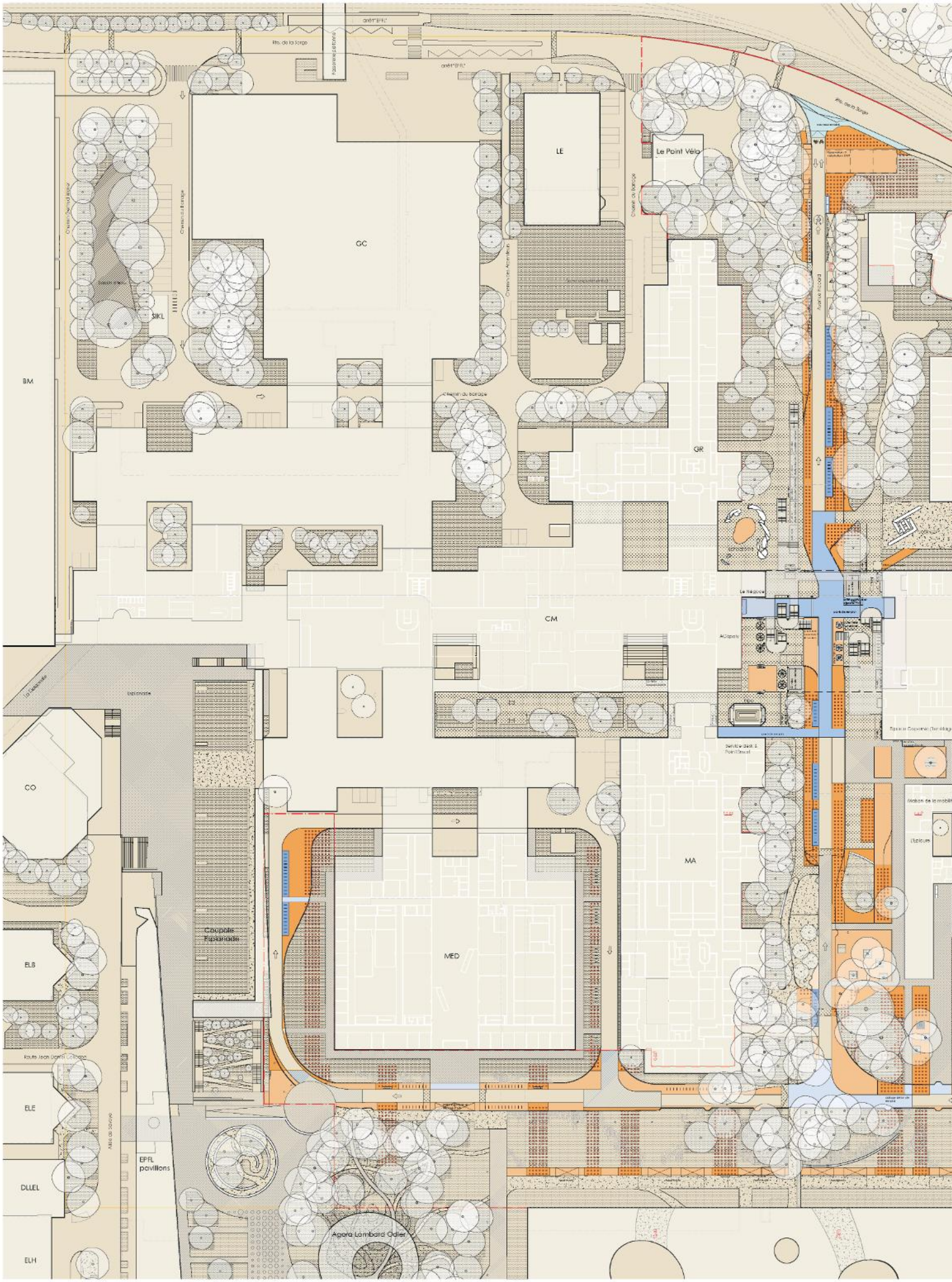
Le projet établit également un **réseau de liaisons** fines et hiérarchisées qui relie le campus au territoire élargi et aux infrastructures publiques. Les parcours permettent d'accéder à la forêt, à la campagne, au lac, mais aussi aux équipements du quotidien tels que les écoles, les gares, le métro, les bus et les terrains de sport. Ces itinéraires, pensés comme des supports d'usages multiples, encouragent les balades, les déplacements actifs et la découverte du territoire, tout en créant des continuités physiques et perceptives entre le campus et son environnement proche et lointain.

Enfin, le projet de **campus piéton** repose sur une transformation profonde des logiques de mobilité, visant à redonner la priorité aux usages actifs et à l'expérience des usager·ère·x·s. La réduction significative du trafic individuel motorisé et le report du transport public sur les axes structurants permettent de requalifier ces espaces en véritables lieux de vie, continus, lisibles et apaisés. Cette mutation favorise le développement des circulations piétonnes et cyclables, mais aussi l'émergence d'espaces de rencontre, d'appropriation et de convivialité, contribuant à faire du campus un véritable laboratoire des modes de vie contemporains.



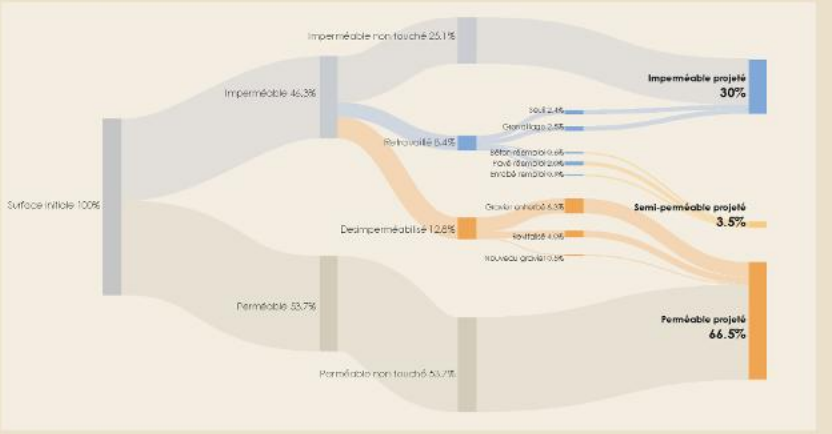
EPFL Campus Piéton

« une forêt habitée »



Lancer un processus : une première étape

Atteindre une perméabilité des surfaces de 70%



Légende

Surfaces projeté

- Protocole 1 désimperméabilisation
- Protocole 2 revitalisation
- Nouveau gravier
- Béton de remploi
- Pavé de remploi
- Enrobé de réemploi
- Cheminement de ferrobé existante
- Nouvelle noble (sec?)
- Plans forestiers

Surfaces existantes conservées

- Enrobé
- Batiments EPFL
- Arbres
- Pavé
- Gravier
- Surfaces vertes
- Dallage béton

Mobilier

- Arceaux vélo
- Candélabre existant
- Réservation vélostation
- Réservation pour potentiel éclairage
- Bac pour plantes grimpantes
- Réservoir collecte des eaux de toiture
- Escalier
- Containers à déchets
- Périmètre de concours
- Périmètre historique

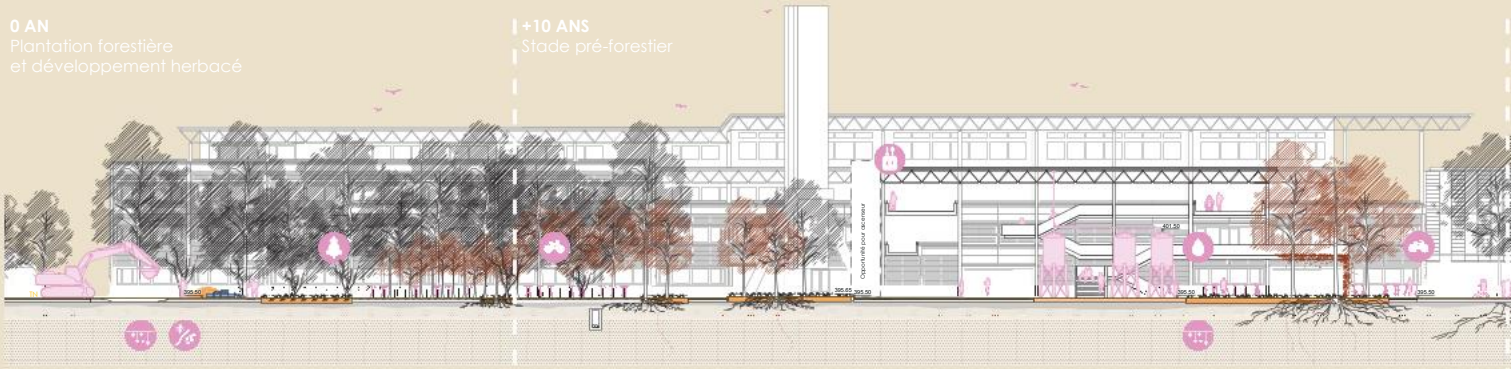
Plan masse 1:500

« une forêt habitée »

Profiter du temps : une philosophie

0 AN
Plantation forestière
et développement herbacé

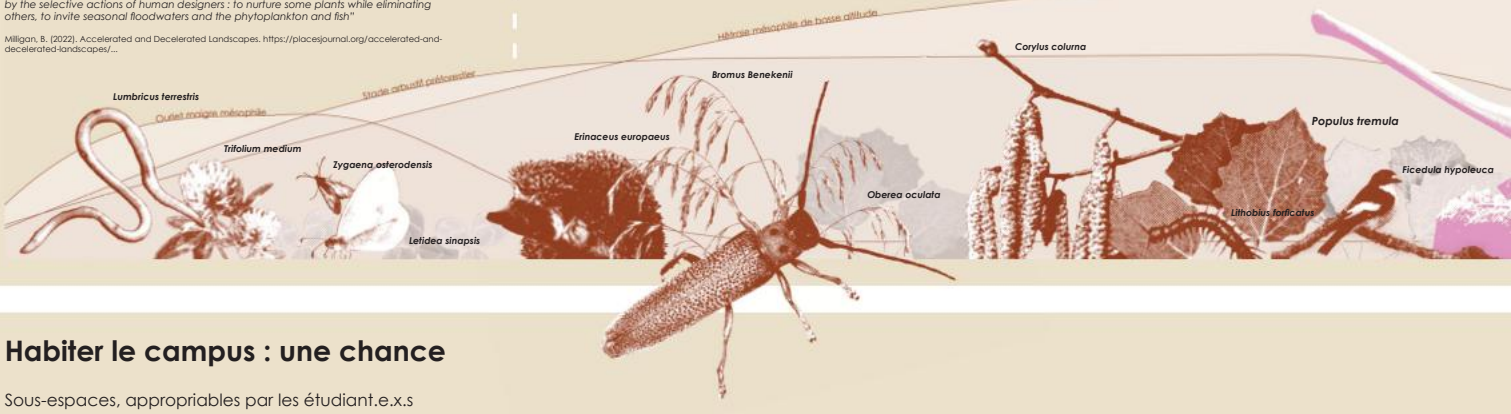
+10 ANS
Stade pré-forestier



Élévation paysagère évolutive, de l'horizon 0 à plus de 25 ans

"The accelerated terrain morphs from one condition to another, colonizing space through a particular material and spatial scheme, influenced (but not determined) by the selective actions of human designers : to nurture some plants while eliminating others, to invite seasonal floodwaters and the phytoplankton and fish"

Milligan, B. (2022). Accelerated and Decelerated Landscapes. https://placesjournal.org/accelerated-and-decelerated-landscapes/...

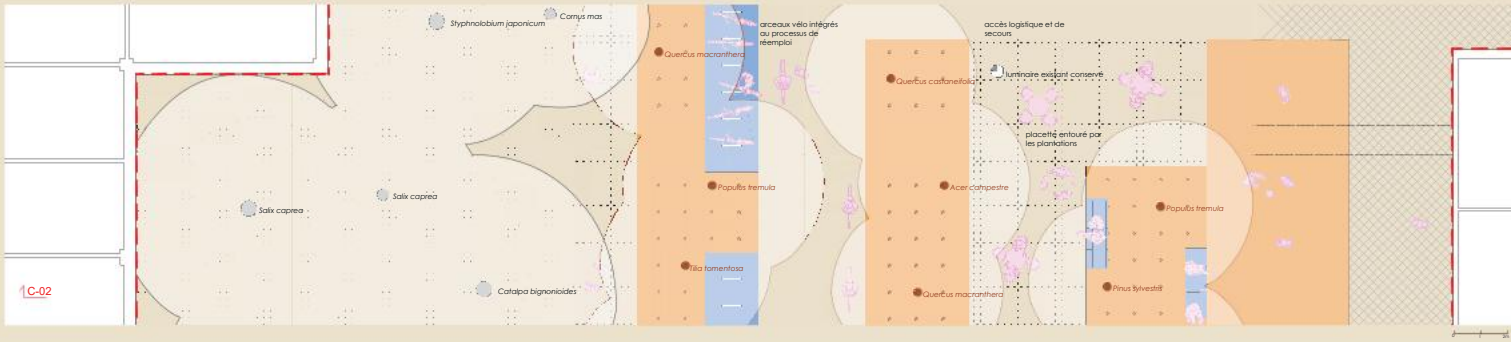


Habiter le campus : une chance

Sous-espaces, appropriables par les étudiant.e.x.s



Coupe transversale, Avenue Auguste-Piccard, horizon + 10ans



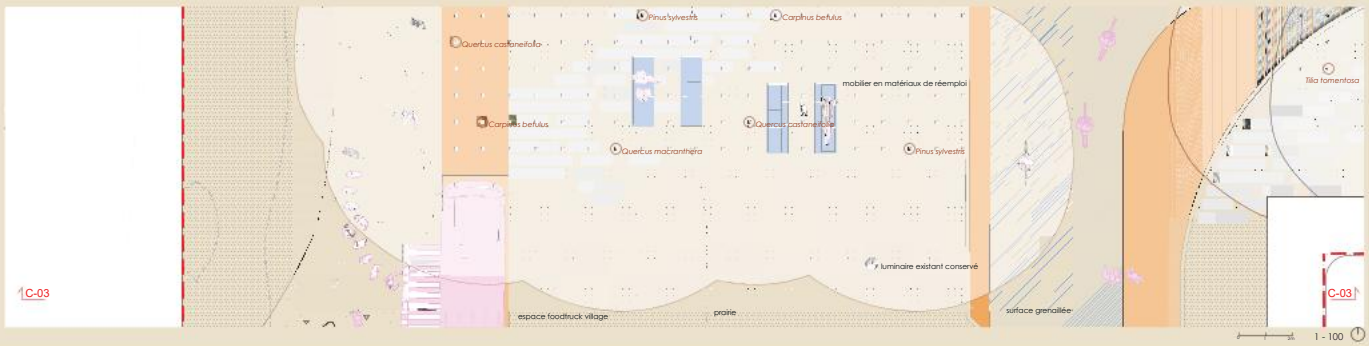




Jeune forêt structurant les espaces et la vie du campus



Coupe transversale, Route des Noyerettes, horizon + 25ans



C-02

1 - 100

8.1. Appréciation

Le jury a relevé pour le projet «Une forêt habitée» la force de sa vision environnementale, son ambition en matière de végétalisation et de gestion de l'eau ainsi que sa réflexion à long terme sur l'évolution du campus. La proposition se distingue par une lecture sensible du site, une stratégie affirmée de désimperméabilisation des sols et le développement progressif d'une trame écologique cohérente à l'échelle du campus. Toutefois, si cette approche offre une perspective qualitative et ambitieuse sur le long terme, le jury a estimé que la qualité d'usage et l'appropriation des espaces demeuraient plus difficiles à apprécier dans les premières phases de mise en œuvre. Il a notamment considéré que le projet sous-estimait l'intensité des usages quotidiens et événementiels du campus, ainsi que les besoins associés en matière de circulation, de séjour et de gestion des flux. Plusieurs interrogations subsistent également quant à la gestion, au suivi et à la lisibilité des parcours et des usages quotidiens.

«Ici, le campus devient progressivement une forêt habitée. (...) Développer la canopée n'est pas un geste esthétique, mais un premier pas direct et pragmatique vers une amélioration du climat urbain.»*



8.1.1. Restauration, requalification et valorisation des espaces extérieurs

Restauration des qualités historiques et paysagères

Le projet s'appuie sur une interprétation sensible du concept paysager historique du campus et privilégie une logique d'interventionnisme minimum, de soustraction plutôt que d'ajout et de correction des altérations passées. Le jury a apprécié cette approche, qui permet de restaurer certaines qualités patrimoniales du site, notamment la continuité de l'Atrium dans l'axe Est-Ouest, tout en prolongeant la logique paysagère originelle du campus. Le développement progressif d'une végétation libre et évolutive s'inscrit également dans la continuité des intentions fondatrices liées aux espaces naturels de la Sorge. Certaines interventions ponctuelles, telles que les escaliers ou les dispositifs de stockage des eaux pluviales dans l'Atrium, ont toutefois été jugées moins pertinentes du point de vue patrimonial.

Espaces vitaux naturels

L'approche environnementale constitue la principale qualité du projet. Le développement de la canopée, la valorisation des sols vivants, la gestion intégrée de l'eau et le renforcement des continuités écologiques témoignent d'une réflexion particulièrement aboutie sur les enjeux climatiques et de biodiversité. Le projet a été identifié comme la proposition la plus ambitieuse sur le plan écologique.

Appropriation des espaces publics par les usagers

La qualité des espaces publics futurs est reconnue, mais leur programmation demeure parfois peu définie. Le jury a relevé que certains usages reposaient sur des évolutions progressives

difficiles à anticiper et que plusieurs espaces restaient incertains quant à leur appropriation effective. Il s'est également interrogé sur la transformation de certains espaces aujourd'hui largement minéraux en surfaces plantées, notamment aux abords du bâtiment BI. À cet endroit, si l'évolution contribue à renforcer les qualités paysagères et environnementales du campus, elle modifie également la continuité entre la cafétéria et sa terrasse, avec des conséquences importantes sur ses possibilités d'occupation.

Mobilité

La réduction de l'emprise routière et la priorité donnée aux piétons constituent des orientations cohérentes avec les objectifs du concours. Toutefois, le jury a estimé que le projet restait marqué par une logique routière et n'offrait qu'un nombre limité d'espaces publics réellement appropriables par la communauté. Il a également relevé que les solutions proposées pour les transports publics et les livraisons étaient difficilement compatibles avec les contraintes du campus, ce qui a conduit à plusieurs réserves quant à la faisabilité et au fonctionnement quotidien du projet.

Espaces stratégiques

Les interventions proposées privilégient une transformation diffuse de l'ensemble du périmètre plutôt qu'un traitement marqué des espaces les plus stratégiques. Cette approche renforce la cohérence territoriale du projet, mais réduit parfois la lisibilité des interventions prioritaires.

8.1.2. Valeur économique

Le projet présente un investissement initial relativement modéré grâce à une approche évolutive et à une forte valorisation des processus naturels. Cette stratégie a été appréciée, toutefois elle a également suscité des interrogations concernant la maîtrise financière des développements futurs et l'évaluation des coûts à long terme.

8.1.3. Qualité technique

Concepts techniques et constructifs

Les principes techniques retenus apparaissent en cohérence avec la philosophie du projet. Les dispositifs de gestion de l'eau, de plantation et de renaturation sont innovants et présentent un fort potentiel démonstratif dans le contexte de l'EPFL.

« Ce campus n'est pas seulement un lieu d'apprentissage. C'est un territoire d'expérimentation, un fragment de ville où il est possible d'agir vite, concrètement, collectivement. »*

Planning intentionnel

La mise en œuvre repose sur une progression par étapes et sur l'évolution naturelle des aménagements. Bien que cohérente avec la vision du projet, cette temporalité a été identifiée comme un facteur d'incertitude pour l'atteinte des objectifs à court et moyen terme.

Gestion et entretien

Le jury a relevé plusieurs interrogations concernant les modalités d'entretien et l'accompagnement nécessaire à l'évolution des milieux créés. La réussite du projet dépend fortement de la gestion à long terme et du suivi des processus écologiques mis en place.

***Présentation de projet «Une forêt habitée»**

9. L'académie des arbres

Le projet « L'Académie des arbres » propose une relecture paysagère et pédagogique du campus, fondée sur l'idée que les arbres deviennent les principaux acteurs de la transformation des espaces publics. S'appuyant sur la structure historique du campus et sur la continuité écologique de la ripisylve de la Sorge, le projet développe un vaste réseau de jardins, de sous-bois et de promenades reliant de nouvelles polarités de vie étudiante.

La proposition s'articule autour de trois jardins et trois places majeures : la Place des Vents, la Place de l'Atrium et la Place Cosmogonie, reliées par une grande promenade arborée. Ces espaces accueillent des lieux de rencontre, de contemplation, de repos et d'apprentissage, tout en mettant en valeur les œuvres d'art et le patrimoine paysager du campus. Le projet intègre également un Quercetum Lausanum, collection de chênes provenant de différents horizons, conçue comme un lieu d'observation et de sensibilisation aux enjeux climatiques.

Une proposition identitaire qui fait de l'arbre et de l'espace public les supports privilégiés des usages du campus.

Fondé sur une démarche frugale, le projet privilégie le réemploi des matériaux existants, la désimperméabilisation des sols, le renforcement des plantations et la création de « chambres végétales » offrant des espaces de séjour au sein d'un paysage largement boisé. La réduction de l'emprise routière et la réorganisation des circulations permettent de redonner une place prépondérante aux piétons tout en renforçant l'identité végétale et culturelle du campus.







NOUS LES ARBRES remercions l'EPFL de nous avoir invités à nous installer dans votre campus en tant que professeurs invités. Voici notre leçon inaugurale.

« Ton espèce a commencé suspendue à nos branches. Nous avons toujours nourri les tiens et continuons à le faire : aucune chaîne alimentaire ne peut se passer de nous. Nous avons peuplé la planète ensemble.

Vous nous avez vénérés comme des êtres doués d'âme, mais aussi vus comme une ressource à exploiter.
Vous ne nous voyez peut-être que comme une forêt, un ensemble indistinct… mais nous sommes un collectif.

Nous ne grandissons pas seuls.

Et c'est la première chose que nous voulons vous enseigner. Toi, étudiant.e, on t'a appris à réussir individuellement. À te distinguer. À être meilleur.e que les autres.

Nous… nous avons choisi de vivre autrement. Sous la terre, nos racines se touchent, s'entrelacent, échangent. Nous partageons l'eau, les nutriments, les signaux.

Quand l'un de nous faiblit, les autres soutiennent. Aucun de nous ne réussit seul. Et pourtant… la forêt entière prospère. Réfléchissez à cela.
Vous n'êtes pas séparés, vous êtes reliés. À vos camarades, à celles et ceux qui vous ont précédés, à celles et ceux qui viendront après.

Ce que vous apprenez ne vous appartient pas entièrement. C'est un savoir qui circule, comme la sève en nous. Alors ne gardez pas tout pour vous. Partagez. Expliquez. Aidez. Car en élevant les autres, vous renforcez l'ensemble… et donc vous-mêmes.

Mais attention. Nous ne sommes pas tous identiques. Certains d'entre nous sont grands, d'autres plus discrets. Certains poussent vite, d'autres lentement. Et pourtant, aucun n'est inutile.

La diversité fait la force de la forêt. Vous aussi, trouvez votre forme. Pas celle qu'on attend de vous, mais celle qui vous correspond.
Et acceptez que les autres soient différents.

Nous cohabitons sans nous comparer. Car chacun a sa place dans l'équilibre. Et quand vient la tempête… Ce n'est pas l'arbre isolé qui résiste le mieux.

C'est la forêt.

Le vent est brisé par le groupe, les racines se soutiennent, les forces se répartissent. Souvenez-vous de cela quand vous traverserez vos propres tempêtes. Entourez-vous. Appuyez-vous.
Soyez des soutiens les uns pour les autres. Enfin…

Nous prenons le temps.
Une forêt ne se construit pas en un jour. Elle se tisse lentement,
année après année, lien après lien. Comme une communauté humaine. Alors construisez ensemble. Pas seulement des carrières… Mais des liens. Car ce sont eux qui vous porteront le plus loin.

Nous sommes les arbres.

Et si vous apprenez à penser comme une forêt, alors peut-être… vous ne serez plus jamais vraiment seuls.

La science poursuit sur nous d'étonnantes découvertes, l'Intelligence artificielle cherche de nouveaux moyens de communiquer avec nous, on nous dédie toujours des poèmes et des méditants s'assoient toujours sous nos ramures.

Ici à l'EPFL nous ne venons pas simplement constituer les « espaces verts ». Nous répondons à l'invitation d'habiter ce lieu de savoir et de transmission en y amenant notre sagesse et notre altérité.

Nous avons tant à apprendre ensemble.

L'ACADÉMIE DES ARBRES CAMPUS PIÉTON 1/6





DE LA FORÊT AU JARDIN
NOUVELLES POLARITÉS

Le projet de Campus Piéton de l'EPFL s'appuie sur l'existant. Il compose avec les ambiances paysagères du site, les trames orthonormées du bâti structurant l'espace, les revêtements de sol en place. Faire avec, c'est limiter la dépense et l'empreinte environnementale du projet.

Trois places et deux promenades structurent trois nouveaux jardins.

LA PLACE DES VENTS marque l'entrée nord. Le Cercle de l'Orientation, composé de bancs, s'étire depuis l'esplanade requalifiée et la végétation de sous-bois. Signal discret et vibrant, un manche à air s'élève et annonce la présence de l'École et celle du vent, reliant le campus aux forces invisibles des éléments qui le traversent.

LA FORÊT relie l'entrée à la place de l'Atrium. S'y déroule la promenade principale, un double mail piéton, d'une largeur confortable et accessible. La Forêt prolonge la ripisylve de la Sorge. Corridor biotique, elle tisse une continuité avec les dynamiques paysagères et écologiques environnantes. Les plantations émergent d'une lecture attentive de la végétation spontanée : arbres, arbustes et herbacées prolongent ce qui cherche déjà à croître. Certaines zones sont laissées en retrait, offertes aux dynamiques du vivant. À mesure que l'on s'approche du Préau, la sculpture Jocky 27 dévoile ses proportions presque irréelles.

LE CERCLE DE L'INFORMATION, vaste inscription au sol, réaffirme le rôle de l'Atrium dans le réseau des places du campus et accompagne ce nœud majeur de circulations. Son tracé propose un contrepoint à la canopée métallique tridimensionnelle emblématique de l'architecture rationaliste de l'EPFL. Abri face aux intempéries, la place accueille les usages quotidiens. Libérée des installations qui l'encombraient, la place de l'Atrium retrouve son rôle central. De nouveaux bancs s'inscrivent dans une géométrie de lignes glissantes, comme en mouvement, prolongeant en le réinterprétant le concept de matrice tapissante du projet de Jakob Zweifel.

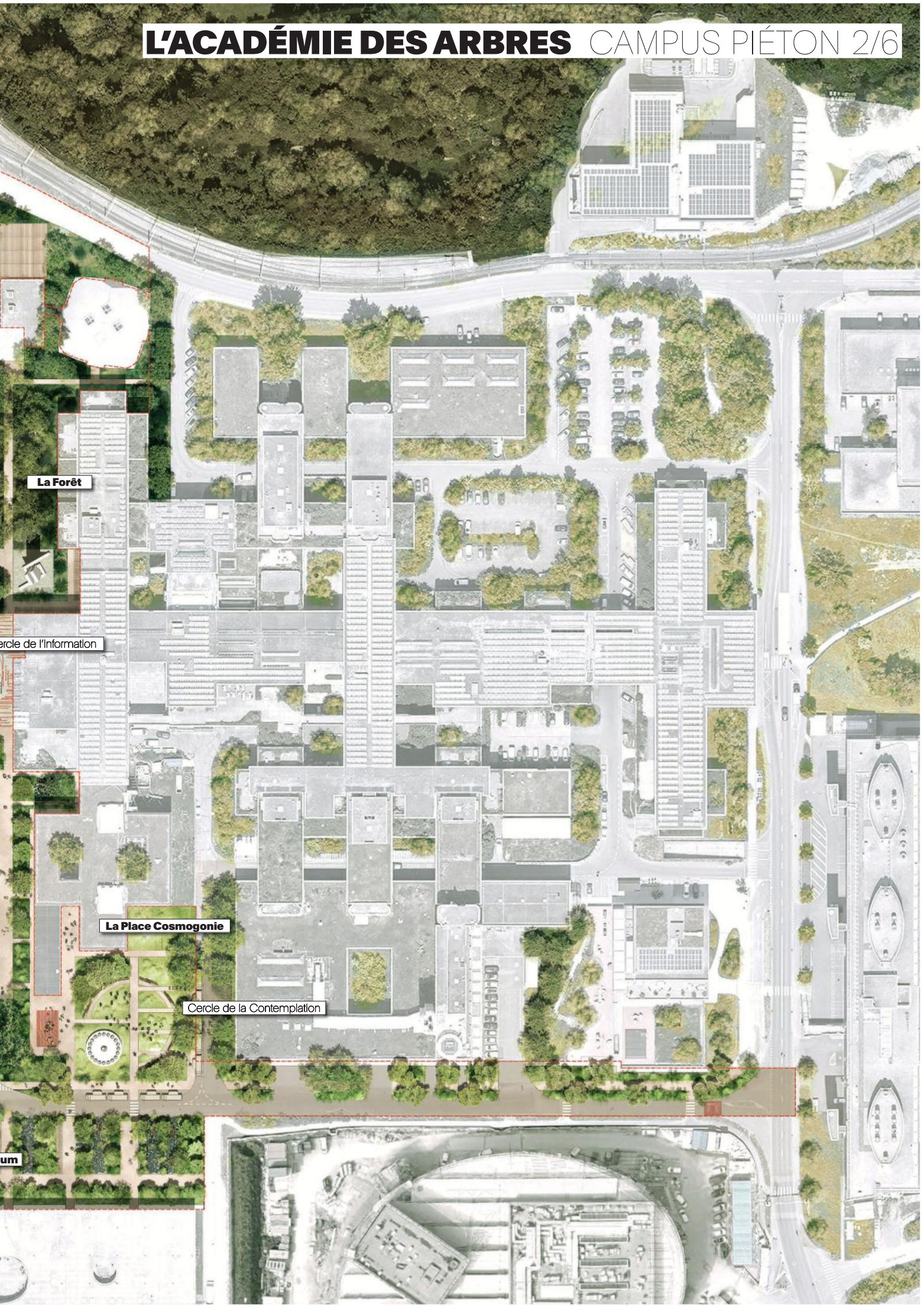
LE JARDIN DES CÉPÉES relie la place de l'Atrium à la place Cosmogonie. Peuplé d'arbres multi-troncs, il célèbre les formes collectives du vivant, écho aux communautés étudiantes. Les cèdres historiques rythment la promenade et accompagnent l'ouverture vers l'est. Le sol s'y ouvre. Le dépavement redonne au terrain sa perméabilité, et les matériaux déposés réapparaissent en pas japonais. L'attention portée au réemploi de matériaux existants témoigne d'une approche ingénieuse et frugale du paysage.

LA PLACE COSMOGONIE s'organise autour de l'œuvre de Gianfredo Camesi, désormais bordée d'un cercle de bancs tangents : c'est le Cercle de la Contemplation.
Lieu de convergence, elle accueille les food-trucks et offre un espace généreux pour l'attente comme pour la pause. Elle devient un carrefour vivant entre le Rolex Learning Center, le nouveau bâtiment de la RTS, et l'EPFL. Ce vaste lieu, ouvert et appropriable, permet d'organiser divers événements.

LE QUERCETUM LAUSANUM s'étend devant le Rolex Learning Center. Il prolonge la promenade en un peigne d'allées.
Les traversées s'y multiplient, affirmant la primauté des piétons et apaisant la présence des véhicules. Cette collection de vingt chênes, venus de Suisse, d'Europe et d'horizons plus lointains, célèbre la diversité d'un genre emblématique. Arbre de majesté et témoin sensible des mutations climatiques, le chêne incarne ici un débat vivant entre sciences et devenir. Le Quercetum est à la fois hommage et invitation : un lieu pour observer, penser et échanger. Car les arbres inscrivent le temps autrement. Et, à leur contact, le campus apprend à ralentir.

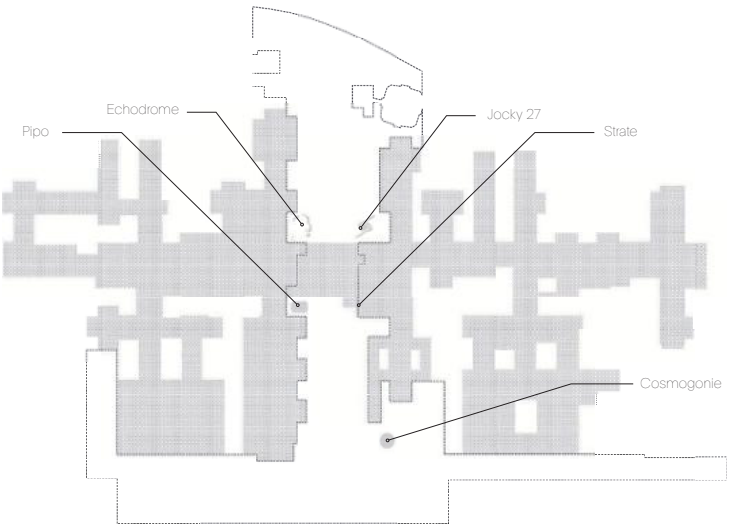


L'ACADÉMIE DES ARBRES CAMPUS PIÉTON 2/6



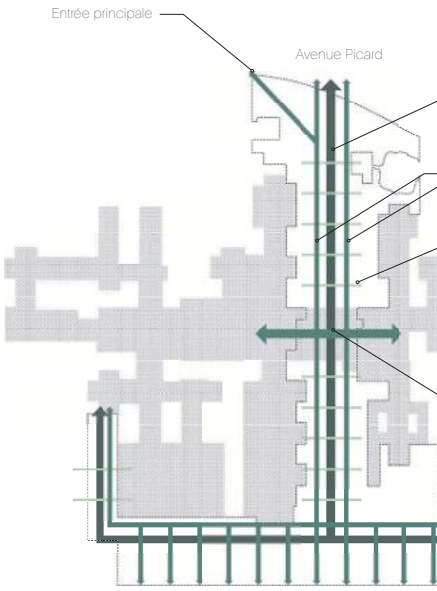
PROLONGER LES TRAMES

S'INSCRIRE DANS L'EXISTANT



Contexte bâti
Formes structurantes





ACCÈS ET FLUX DE CIRCULA

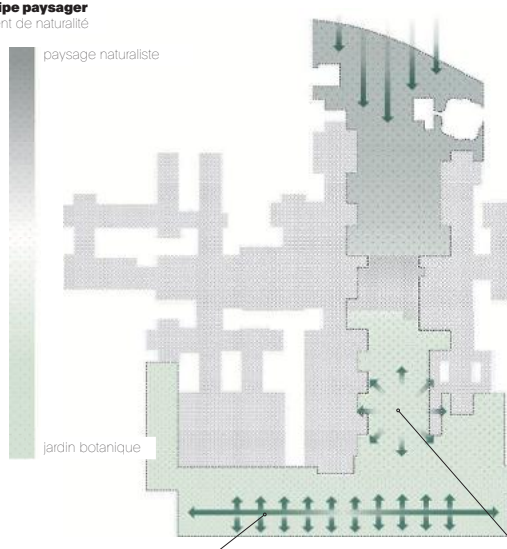
EXISTANT Implanté à Dorigny dès 1974, l'EPFL est un projet à la fois urbain et territorial : une ville scientifique au cœur d'un paysage agricole. L'architecture initiale adopte une logique de trame modulaire, favorisant flexibilité des usages. Les bâtiments, tapis, entretiennent une relation avec le paysage environnant, l'intérieur et l'extérieur. Le projet paysager intégrer la nature au bâti. Des jardins coexistent avec une végétation éléments naturels existants jusqu'au cœur du campus.

SITE DE PROJET Il englobe l'avenue Piccard et la rue des Noyerettes. Il s'étend sur 37 000 m2 et englobe 5 œuvres d'art représentatives du mouvement minimaliste. Des projets architecturaux emblématiques environnent le site de projet dont les formes sont transposées ici.



POLARITÉS

Principe paysager
Gradient de naturalité



Paysage rural et naturaliste
La rypisylve de la Sorge s'invite dans le projet par le nord

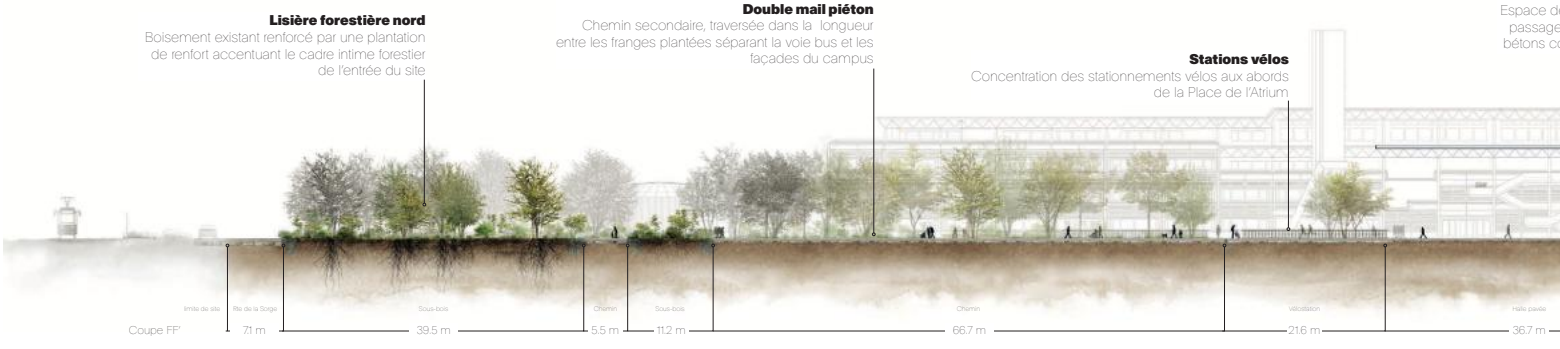
Quercetum Lausanum
Le long du Rolex Learning Center, se déploie un arboretum dédié au genre *Quercus*.

PAYSAGE

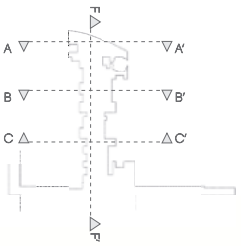
Lisière forestière nord
Boisement existant renforcé par une plantation de renfort accentuant le cadre intime forestier de l'entrée du site

Double mail piéton
Chemin secondaire, traversée dans la longueur entre les franges plantées séparant la voie bus et les façades du campus

Stations vélos
Concentration des stationnements vélos aux abords de la Place de l'Atrium



L'ACADÉMIE DES ARBRES CAMPUS PIÉTON 3/6



Cheminement principal
Chaussée carrossable existante et conservée

Cheminements secondaires
Double mail piéton PMR

Cheminements tertiaires
Voies piétonnes PMR

Atrium
Mise à niveau du sol sur un même niveau

Rue des noyerettes

Entrée secondaire

Noues plantées
Réemploi de l'asphalte, dégrafée en fond de noue avec plantation d'une végétalisation adaptée

Avenue Piccard
Emprise réduite : passage à sens unique pour les véhicules motorisés, double sens pour les mobilités douces

Plantations
Renforcement de la végétalisation en sous-bois en bordure de l'Avenue Piccard

Parvis traversant
Espace ouvert de convergeance au coeur d'un clos de sous-bois. Encerclé par des banc installant les conditions d'un lieu de rencontre

Coupe AA'

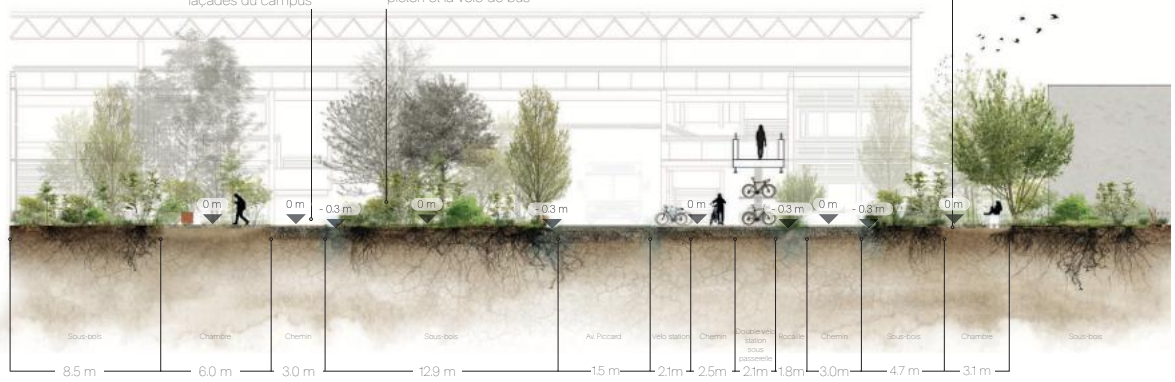


Double mail piéton
Chemin secondaire, traversée dans la longueur entre les franges plantées séparant la voie bus et les façades du campus

Lisière forestière
Bande renforcée en densité créeant un espace tampon entre le cheminement piéton et la voie de bus

Chambre
Espace de détente ou d'activité isolé de la route et du passage au coeur d'îlôts de végétation

Coupe BB'

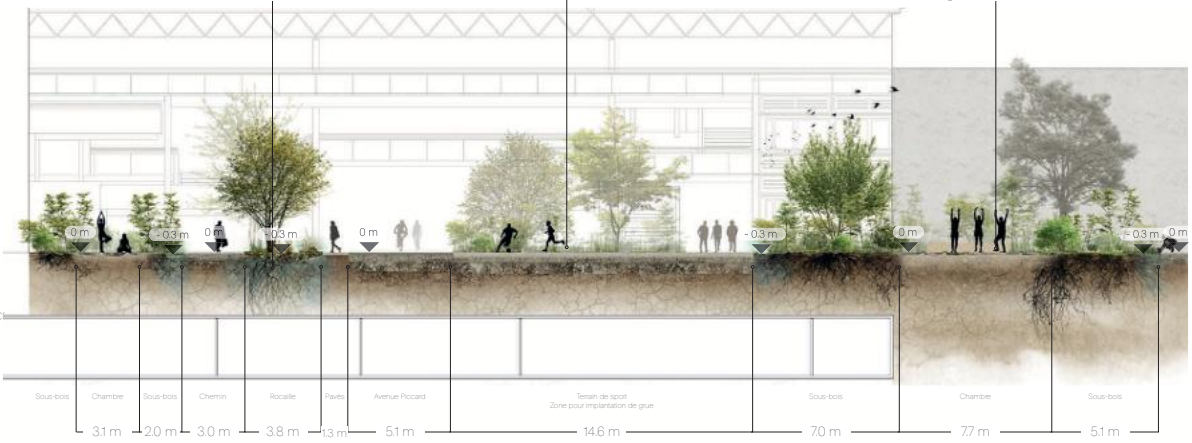


Noues plantées
Réemploi de l'asphalte, dégrafée en fond de noue avec plantation d'une végétalisation adaptée

Espace sportif
Terrain multisport aux motifs incitant à la recherche sportive

Chambre
Espace de détente ou d'activité isolée au coeur d'îlôt de végétation

Un vocabulaire de parc
Autour des cèdres existants s'organise un jardin de cépées, plus ornementales



Chambre
Espace de détente ou d'activité isolé de la route et du passage au coeur d'îlôts de végétation sur dalles de bétons concassées enherbées avec assises en bois

Accès chambre
Ouverture de 1m sur dalles bétons concassées édifiant un tunnel de végétation pour arriver aux chambres isolées

Stations vélos
Concentration des stationnements vélos proche du Rolex Learning Center

Voie échelle
Agrandissement ponctuelle de la Route des Noyerettes



VIVRE MOBILE SUR LE CAMPUS

S'ACTIVER, SE POSER, SE REPOSER

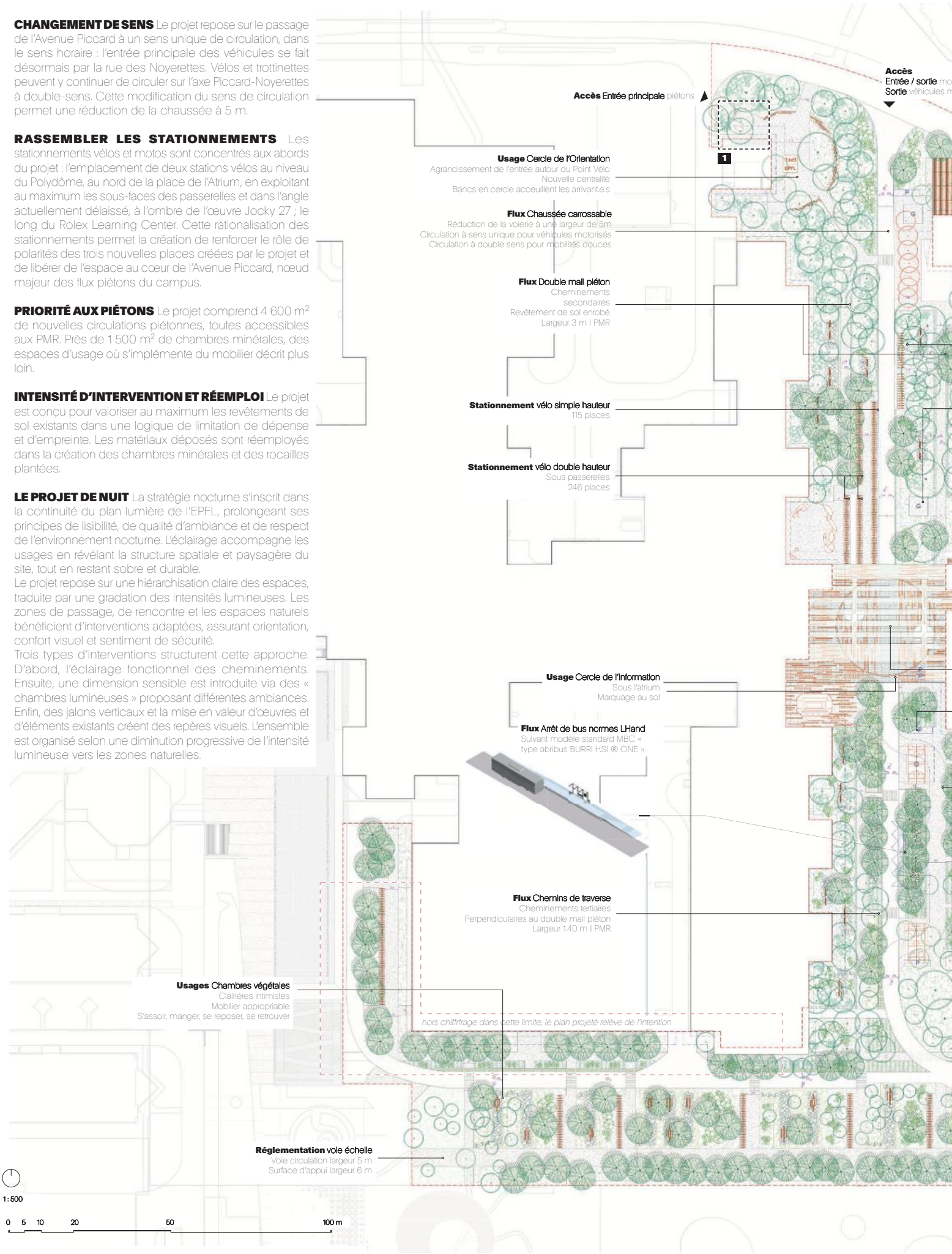
CHANGEMENT DE SENS Le projet repose sur le passage de l'Avenue Piccard à un sens unique de circulation, dans le sens horaire : l'entrée principale des véhicules se fait désormais par la rue des Noyerettes. Vélos et trottinettes peuvent y continuer de circuler sur l'axe Piccard-Noyerettes à double-sens. Cette modification du sens de circulation permet une réduction de la chaussée à 5 m.

RASSEMBLER LES STATIONNEMENTS Les stationnements vélos et motos sont concentrés aux abords du projet : l'emplacement de deux stations vélos au niveau du Polydôme, au nord de la place de l'Atrium, en exploitant au maximum les sous-faces des passerelles et dans l'angle actuellement délaissé, à l'ombre de l'œuvre Jocky 27 ; le long du Rolex Learning Center. Cette rationalisation des stationnements permet la création de renforcer le rôle de polarités des trois nouvelles places créées par le projet et de libérer de l'espace au cœur de l'Avenue Piccard, nœud majeur des flux piétons du campus.

PRIORITÉ AUX PIÉTONS Le projet comprend 4 600 m^2 de nouvelles circulations piétonnes, toutes accessibles aux PMR. Près de 1 500 m^2 de chambres minérales, des espaces d'usage où s'implémente du mobilier décrit plus loin.

INTENSITÉ D'INTERVENTION ET RÉEMPLOI Le projet est conçu pour valoriser au maximum les revêtements de sol existants dans une logique de limitation de dépense et d'empreinte. Les matériaux déposés sont réemployés dans la création des chambres minérales et des rocailles plantées.

LE PROJET DE NUIT La stratégie nocturne s'inscrit dans la continuité du plan lumière de l'EPFL, prolongeant ses principes de lisibilité, de qualité d'ambiance et de respect de l'environnement nocturne. L'éclairage accompagne les usages en révélant la structure spatiale et paysagère du site, tout en restant sobre et durable.
Le projet repose sur une hiérarchisation claire des espaces, traduite par une gradation des intensités lumineuses. Les zones de passage, de rencontre et les espaces naturels bénéficient d'interventions adaptées, assurant orientation, confort visuel et sentiment de sécurité.
Trois types d'interventions structurent cette approche. D'abord, l'éclairage fonctionnel des cheminements. Ensuite, une dimension sensible est introduite via des « chambres lumineuses » proposant différentes ambiances. Enfin, des jalons verticaux et la mise en valeur d'œuvres et d'éléments existants créent des repères visuels. L'ensemble est organisé selon une diminution progressive de l'intensité lumineuse vers les zones naturelles.



L'ACADÉMIE DES ARBRES CAMPUS PIÉTON 4/6

bilités douces
notorisés

Stationnement Vélostations modulaires
Suivant étude LAST Annexe A21
2 unités | 192 places

Stationnement deux-roues motorisés
30 places

Stationnement Zone grue
Centre de 6x6 m libre d'obstacle
Dégagement périphérique de 2.5 m
Circulation libre en tout temps
4 unités
Pas de marquage au sol

Stationnement vélo simple hauteur
84 places

1 Entrée principale piétons
L'entrée requalifiée permet d'accueillir l'important flux quotidien d'étudiant.e.s, professeur.e.s et personnels.



2 Cercle de la contemplation
Une nouvelle polarité s'installe sur l'ancienne prairie. Des usages évidents ou plus libres s'y dessinent.



Flux véhicules
Revêtement unique sous atrium
Chaussée dégrafée et remplacée par pavés

Stationnement véhicules
autorisés PMR et livraisons
6 unités

Réglementation voie échelle
Voie circulation largeur 5 m
Surface d'appui largeur 6 m

Usage Cercle de la Contemplation
Nouvelle centralité
Assises circulaires

Réglementation
Bandes de retrait à 1.5m et 4m des façades

Stationnement Emplacement food truck
Accès à l'électricité 63A, séparateur de graisse et arrivée d'eau inclus
9 places

3 Chambre végétale
De nombreuses chambres maillent le campus piéton. Situées à proximité des cheminements, ces espaces invitent au repos et au partage.



hors chiffrfrage dans cette limite, le plan projeté relève de l'intention

Accès
Entrée principale véhicules motorisés
Entrée / sortie mobilités douces

Stationnement vélo simple hauteur
7 poches de stationnements | 259 places

PRENDRE RACINE

VIVRE IMMOBILE SUR LE CAMPUS

UN PAYSAGE GÉNÉREUX Le projet repose sur la plantation de 125 arbres, de plus de 3 600 arbustes, la création de 1 900 m2 de prairie et de 7 300 m2 de pelouses extensives.

RESPECTER L'EXISTANT Un soin particulier est apporté à la conservation de l'existant. Les aménagements ont été pensés pour conserver un maximum d'arbres existants. Tous les arbres à proximité du projet sont systématiquement protégés afin de limiter les impacts sur leur plateau racinaire et leur tronc. 25 arbres existants sont transplantés. 7 sont abattus.

UN SOL POREUX ET FERTILE Avec la création de 1 400m2 de noues végétalisées, le projet réinscrit l'EPFL dans le grand cycle de l'eau. Les services écosystémiques de l'infiltration naturelle des eaux pluviales sont multiples : hydratation des sols, rechargement des nappes, rafraîchissement de l'air. Flore, faune et humains profitent de ce nouveau paysage.

PLACE À L'EXPÉRIMENTATION Quel site de projet plus à propos que l'EPFL pour proposer des protocoles de plantations expérimentaux ? Une partie des surfaces arbustives projetées sont végétalisées par semis et par bouturage. L'ensemble des surfaces plantées est traité avec un biostimulant : épandage de basalt paramagnétique et arrosage de purin de consoude avec adjonction de trichoderma.



PRINCIPE PAYSAGER
Gradient de naturalité

paysage naturaliste

CORTÈGE DE SOUS BOIS

Cette palette de sous-bois s'inspire de la flore indigène du canton de Vaud. Elle reconstitue une ambiance forestière. Une canopée de feuillus locaux filtre la lumière et favorise un microclimat à tendance humide.
En lisière de la ripisylve de la Sorge, les végétaux indigènes colonisent les sols alluviaux. La renaturation active les dynamiques spontanées, renforçant continuités écologiques, habitats et résilience générale du site.

Érable champêtre
Acer campestris

Cornouiller sanguin
Cornus sanguinea

Noisetier
Corylus avellana

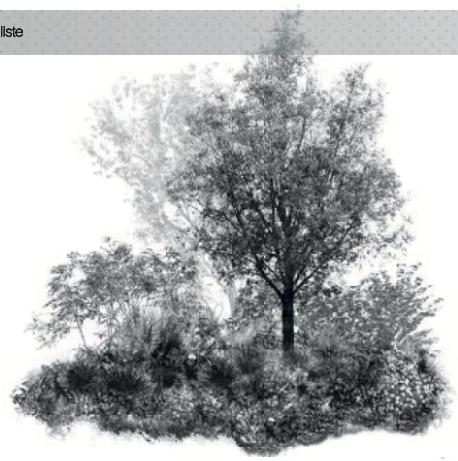
Euphorbe des bois
Euphorbia amygdaloides

Bourdaine
Rhammus frangula

Chevrefeuille des haies
Lonicera xylosteum

Troène commun
Ligustrum vulgare

Géranium à feuilles rondes
Geranium rotundifolium





CO
Cett
et fo
viva
de c
dév
com
Elle

Saule
Salix
Prune
Prun
Bourd
Fran
Pistac
Pista



Chêne Blanc	Chêne vert	Chêne à glands	Chêne chevelu	Chêne du mont	Chêne du Liban	Chêne kermès	Chêne à feuilles de châtaignier
Quercus pubescens	***Quercus ilex***	***Quercus rotundifolia***	***Quercus cerris***	***Quercus ithaburensis***	***Quercus libani***	***Quercus coccifera***	***Quercus castanefolia***
Marcescent	*Persistant*	*Persistant*	*Marcescent*	*Persistant*	*Marcescent*	*Persistant*	*Caduque*
20m	*15-20m*	*15-20m*	*25-30m*	*10-15m*	*10m*	*3m*	*25-30m*
Rusticité	Rusticité	Rusticité	Rusticité	Rusticité	Rusticité	Rusticité	Rusticité

L'ACADÉMIE DES ARBRES CAMPUS PIÉTON 5/6

upprimé

onservé

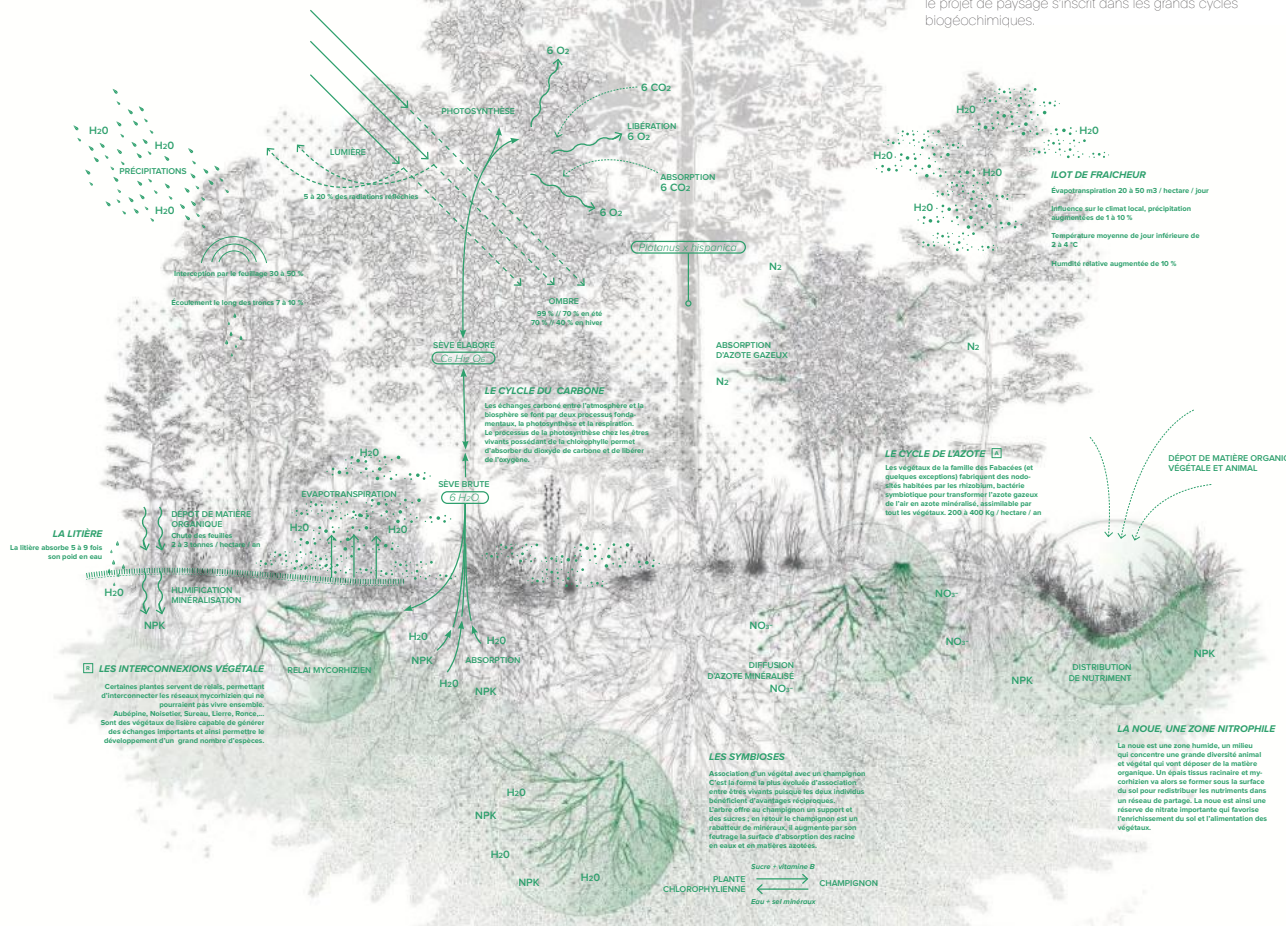
ansplanté

es

bois

UN PAYSAGE COMPLEXE ET RÉSILIENT

La stratégie de végétalisation du Campus Piéton s'inspire de la richesse des milieux naturels, où la diversité en garantit la résilience. Maillon des corridors biotiques environnants, le projet de paysage s'inscrit dans les grands cycles biogéochimiques.



RTÈGE DE ROCAILLE

e palette pionnière s'installe sur substrats drainants, pauvres rtement minéralisés. Elle associe graminées cespiteuses, ces xérophiles et autres plantes opportunistes capables coloniser les interstices d'un milieu perturbé. Ces espèces eloppent des stratégies de dissémination rapide. La nposition évolutive favorise la création de sols vivants. fait dialoguer esthétique brute et processus écologiques.

blanc
alba

lier
us spinoza

laine
gula alnus

hier
cia lentiscus

Verveine de Buenos-Aires
Verbena bonariensis

Anis hysope
Agastache foeniculum

Lavande d'Afghanistan
Perovskia atriplicifolia

Molène à feuilles denses
Verbascum densiflorum

CORTÈGE DU *QUERCETUM LAUSANUM*

jardin botanique

Cette palette recrée les cortèges écologiques asssociés à la collection de chênes. Autour de ces sujets, arbustes et vivaces forestières structurent des lisières diversifiées. La strate herbacée tolère l'ombre et les sols riches en litière, favorisant ainsi microfaune et mycorhization. L'ensemble soutient des interactions durables, renforçant résilience et biodiversité.

Chêne
Quercus sp.

Aubépine monogyne
Crataegus monogyna

Troène commun
Ligustrum vulgare

Fusain d'Europe
Euonymus europaeus

Anémone des bois
Anemone nemerosa

Sceau-de-Salomon multiflore
Plygonatum multiflorum

Hellebore fétide
Helleborus foetidus

Brachypode des bois
Brachypodium sylvaticum



Chêne du Japon
Quercus acutissima
- *Marcescent*
- *10-15m*
- *Rusticité*

Chêne liège de Chine
Quercus variabilis
- *Caduque*
- *20-25m*
- *Rusticité*

Chêne à feuilles de laurier
Quercus imbricaria
- *Marcescent*
- *20-25m*
- *Rusticité*

Chêne de Californie
Quercus agrifolia
- *Persistant*
- *20m*
- *Rusticité*

Chêne jaune
Quercus muehlenbergii
- *Caduque*
- *20-25m*
- *Rusticité*

Interior live oak
Quercus wislizeni
- *Persistant*
- *15-20m*
- *Rusticité*

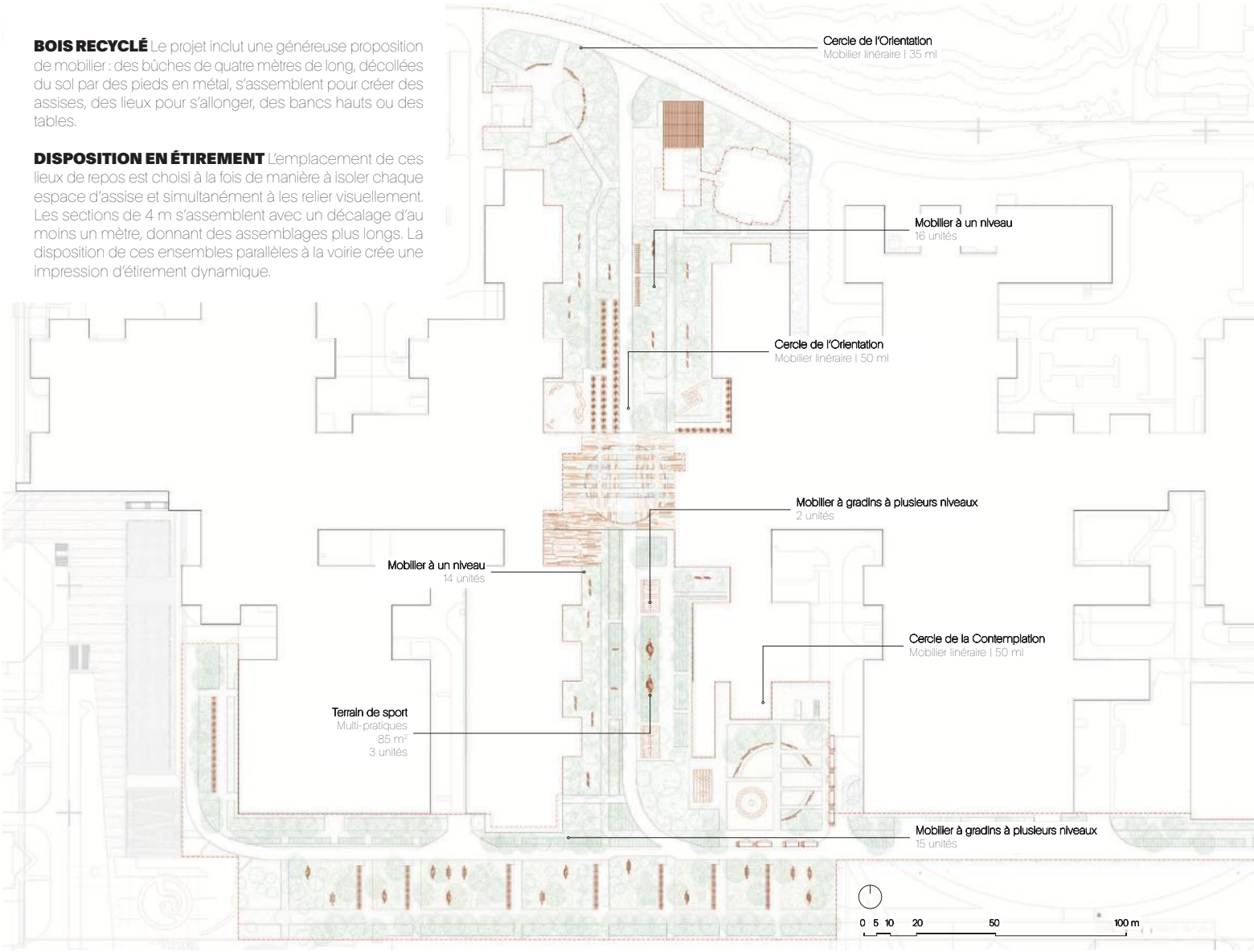
Chêne à feuille de filaire
Quercus phillyreoides
- *Persistant*
- *10-15m*
- *Rusticité*

UN ESPACE LUDIQUE ET POÉTIQUE

MOBILIER ET MARQUAGE

BOIS RECYCLÉ Le projet inclut une généreuse proposition de mobilier : des bûches de quatre mètres de long, décollées du sol par des pieds en métal, s'assemblent pour créer des assises, des lieux pour s'allonger, des bancs hauts ou des tables.

DISPOSITION EN ÉTIREMENT L'emplacement de ces lieux de repos est choisi à la fois de manière à isoler chaque espace d'assise et simultanément à les relier visuellement. Les sections de 4 m s'assemblent avec un décalage d'au moins un mètre, donnant des assemblages plus longs. La disposition de ces ensembles parallèles à la voirie crée une impression d'étirement dynamique.



ESPACES POÉTIQUES Dans chaque assise est pyrogravée une phrase liant vie cosmique et végétale. Ces inscriptions identifient les lieux (« nous nous retrouvons à… ») tout en donnant à lire un texte global, que l'on comprend en en passant d'un espace à un autre. En choisissant la police de caractères PLAIN, nous souhaitons rendre hommage à François Rappo, typographe de Lausanne.

MARQUAGE AU SOL Cette même police de caractères et cette même taille sont utilisées pour un certain nombre de bancs disposés aux endroits clés pour résoudre les questions d'orientation. Le marquage sera en peinture rouge, couleur emblématique de l'EPFL.

UN LANGAGE VISUEL COHÉRENT L'addition de ces diverses interventions participera d'un ensemble cohérent mais pas pour autant répétitif. L'usage récréatif de l'espace se répartit sur l'ensemble de l'espace, permettant de s'isoler ou au contraire de se regrouper, par exemple sur les places publiques. Les uns se rapprocheront des aires de jeux, les autres resteront dans l'allée poétique, les derniers choisiront les espaces voués à la botanique.

FRISE CHRONOLOGIQUE DU PROJET

Etapes du projet

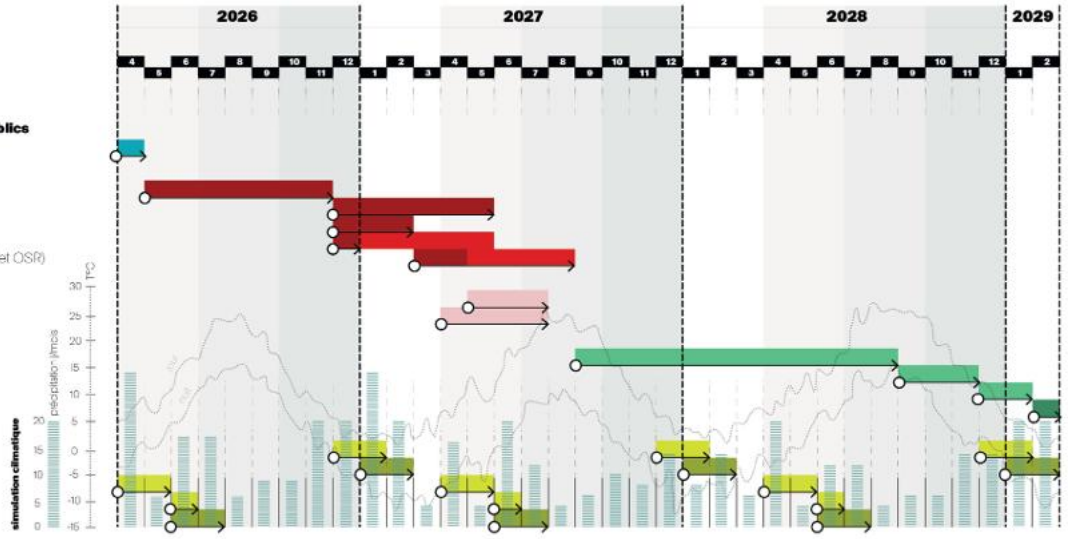
Concours portant sur les études et la réalisation d'espaces publics
Jury et publication des résultats

Consolidation de projet et autorisation
Consolidation du projet
Deeveloppement du projet definitif
Validation Muni. et exa prealable logalisation zone de rencontre
Autorisations d'intervention sur un baatiment protege
Autorisations de construire, tous recours eechus (yc procedure LROU et OSR)

Preparation de l'execution
Appel d'offres
Projet d'execution

Execution
Exécution
Plantations
Mise enservice
Inauguration

Vie académique
Révision d'hiver
Examens d'hiver
Balélec
Revision d'été
Examens d'été



L'ACADÉMIE DES ARBRES CAMPUS PIÉTON 6/6

LE VENT COMME REPÈRE

Le Cercle de l'Orientation accueille les étudiant.e.s, professeur.e.s et person-nels lors de l'arrivée sur le campus. Un signe en hauteur servira de marqueur pour identifier et permettre de décrire cet espace. Un manche à air visible de loin permettra de repérer de loin l'allée ainsi singularisée. À sa base, plusieurs bancs signalétiques avec plan et fléchage vers l'ensemble des destinations fera office de point d'information. Le relais à des systèmes de naviga-tion et d'information existant se fera en ce point, comme dans le cercle cen-tral, à l'aide de QR codes.

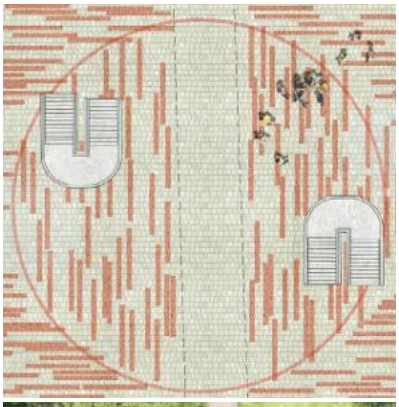




UNE OEUVRE D'ART POUR LA PLACE DE L'ATRIUM

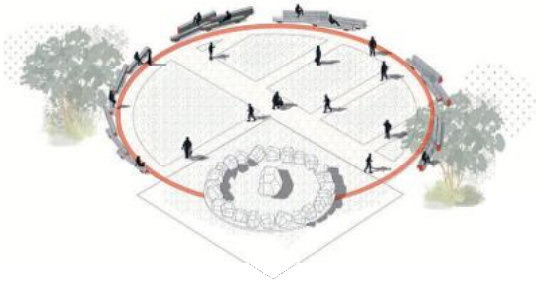
Des marquages au sol reprenant la dimension des sections des mobiliers (4 x 0.4 m) délivrent des informations directionnelles contribuant à informer et orienter les étudiant.e.s, exprimant cet espace central de distribution.
Les techniques de marquage au sol comme sur les bancs en matière de si-gnalétique reprendra celle des inscriptions routières. L'ensemble transforme fondamentalement cet espace fonctionnel en lui apportant l'aspect d'une installation d'art contemporain, instaurant un dialogue avec les 5 œuvres présentes à proximité.

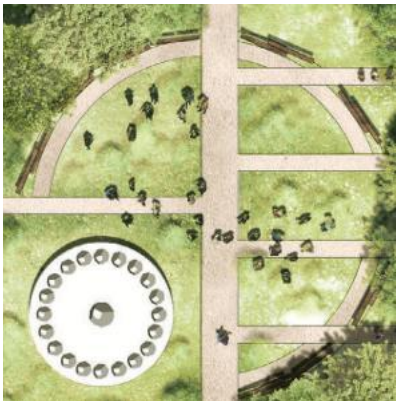




MARQUER LE MOBILIER

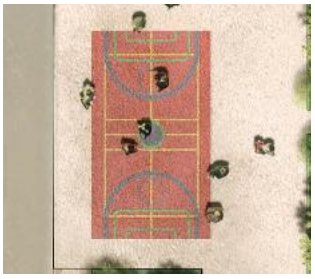
Les techniques de marquage au sol comme sur les bancs en matière de signalétique reprendra celles des inscriptions routières. L'ensemble transforme fondamentalement cet espace fonctionnel en lui apportant l'aspect d'une installation d'art contemporain, instaurant un dialogue avec les 5 œuvres présentes à proximité.





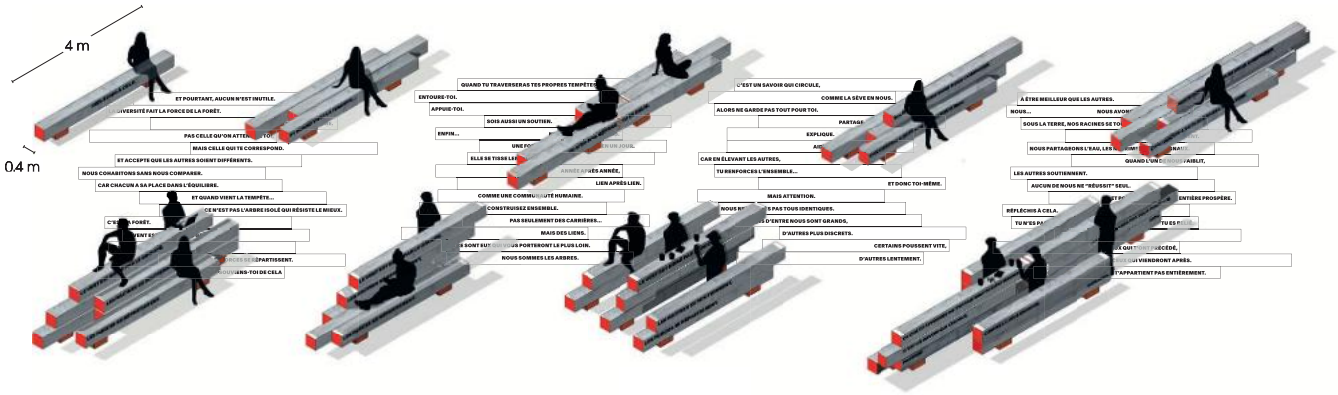
DES ESPACES DE JEUX

Trois terrains de jeux marqués à l'aide des mêmes principes se trouveront à la disposition des étudiant.e.s et du personnel. Le dessin des marquages au sol suggérera la multiplication des jeux qui peuvent s'y exercer. Que ce soit des jeux connus et identifiés, ou des jeux à inventer, les terrains invitent à l'appropriation, l'inclusivité et l'activité !









9.1. Appréciation

Le jury a reconnu plusieurs qualités du projet «L'Académie des arbres», notamment dans le traitement de certains espaces et dans l'intégration de la végétation. La proposition se distingue par une approche généreuse, une forte identité paysagère et la requalification ambitieuse de secteurs aujourd'hui sous-valorisés. Le projet offre de nombreux espaces de séjour et d'appropriation, favorisant une utilisation immédiate et diversifiée du campus par sa communauté. Toutefois, le jury a estimé que la surqualification de certains espaces, l'affirmation d'un caractère routier au cœur du campus et certaines tensions avec les qualités patrimoniales et paysagères existantes affaiblissaient la cohérence globale de la proposition. Dans ce contexte, le projet a été considéré comme moins convaincant dans sa réponse aux enjeux patrimoniaux, de mobilité et d'intégration au contexte spécifique du campus.

«Le Quercetum (Lausanum) est à la fois hommage et invitation : un lieu pour observer, penser et échanger. Car les arbres inscrivent le temps autrement. Et, à leur contact, le campus apprend à ralentir.»



9.1.1. Restauration, requalification et valorisation des espaces extérieurs

Restauration des qualités historiques et paysagères

Le projet propose une lecture forte du site à travers la question arborée. Le jury a apprécié la requalification de l'Atrium comme espace central du campus ainsi que la qualité de certains aménagements. Il a toutefois estimé que la composition paysagère orthogonale s'éloignait par endroits des principes historiques du site, en introduisant des espaces fortement caractérisés et une identité propre parfois déconnectée de l'existant. La prise en compte limitée de certains éléments patrimoniaux, tels que les systèmes d'éclairage ou les pavés d'origine, a également conduit à une appréciation plus réservée des qualités historiques et paysagères de la proposition.

Espaces vitaux naturels

La proposition développe une importante infrastructure végétale fondée sur des plantations diversifiées, la gestion des eaux pluviales et le renforcement de la présence de l'arbre. Cette stratégie contribue positivement à la biodiversité et au confort climatique, même si certains choix de plantations ont suscité des réserves.

Appropriation des espaces publics par les usagers

Le projet se distingue par le nombre important d'espaces de séjour, de rencontre et d'animation proposés. Le jury a relevé le caractère généreux de ces aménagements, mais a également considéré que leur programmation parfois très marquée pouvait limiter certaines formes d'appropriation spontanée.

Mobilité

La cohérence des principes de mobilité a constitué l'un des points les plus discutés du projet. Le jury a estimé que la proposition conservait une logique routière marquée, peu compatible avec l'esprit d'une zone de rencontre et d'un campus majoritairement piéton. La séparation des modes de déplacement, la disposition des stationnements et certaines trames paysagères créent des barrières qui entravent les continuités piétonnes et limitent la lisibilité des parcours. Ces éléments ont conduit le jury à considérer ce volet du projet comme moins abouti.

Espaces stratégiques

Les espaces emblématiques du campus bénéficient d'interventions importantes et de nouvelles mises en scène paysagères. Le jury a reconnu la qualité de certaines séquences, mais a jugé que la multiplication des thèmes et des ambiances réduisait la cohérence globale de l'ensemble.

9.1.2. Valeur économique

Le projet présente une estimation financière compatible avec les objectifs du concours. Toutefois, la diversité des aménagements proposés et la richesse des dispositifs paysagers ont suscité des interrogations quant aux coûts d'entretien futurs et aux ressources nécessaires à leur gestion.

9.1.3. Qualité technique

Concepts techniques et constructifs

Les solutions constructives reposent sur des principes globalement maîtrisés et sur un recours significatif au réemploi. Le jury a néanmoins relevé plusieurs points nécessitant des approfondissements, notamment en matière de coordination des usages et d'intégration de certains équipements.

Planning intentionnel

La réalisation du projet apparaît faisable dans son ensemble. Certains aménagements et certaines interfaces devraient toutefois être précisés, afin de garantir la compatibilité du projet avec le fonctionnement quotidien du campus et l'organisation des grands événements.

Gestion et entretien

La forte densité d'aménagements et la diversité des espaces végétalisés laissent envisager des besoins d'entretien relativement importants. Le jury a considéré que cette question mériterait une attention particulière dans les phases ultérieures de développement du projet.

« Une forêt ne se construit pas en un jour. Elle se tisse lentement, année après année, lien après lien. Comme une communauté humaine. Alors construisez ensemble. Pas seulement des carrières... Mais des liens. Car ce sont eux qui vous porteront le plus loin. »*

***Présentation de projet «L'académie des arbres»**

Conclusion

Le concours Campus piéton a permis de confronter trois visions complémentaires pour l'avenir des espaces publics de l'EPFL. À travers des approches différentes, les projets ont mis en évidence la richesse des réponses possibles aux enjeux de patrimoine, de durabilité, de mobilité et de qualité de vie qui accompagnent la transformation du campus.

La diversité et la qualité des propositions présentées témoignent de la pertinence de cette démarche et de l'intérêt porté à l'évolution du campus. Le projet retenu constitue désormais une base solide pour poursuivre les études et concrétiser l'ambition d'un campus plus résilient, plus accueillant et plus adapté aux besoins de sa communauté.

Remerciements

L'EPFL remercie chaleureusement l'ensemble des groupements de soumissionnaires pour la qualité de leur travail et leur engagement tout au long de la procédure. Les projets présentés ont largement contribué à nourrir la réflexion sur l'avenir du campus.

Nos remerciements s'adressent également aux membres du jury, aux spécialistes-conseils, au bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage ainsi qu'à toutes les personnes ayant participé à l'organisation et à l'évaluation du concours. Leur expertise et leur implication ont permis le bon déroulement de cette démarche collective au service du futur du campus de l'EPFL.

Organisation de la procédure
EPFL VPO-DC MOBEX
BCH 226 (Bâtiment BCH)
Station 4
CH-1015 Lausanne

Conception
Emmanuel Tonetti, Chef de service,
EPFL VPO-DC MOBEX
Rédaction, coordination & graphisme
Alexandre St-Amour, Chef de projet
espaces publics, EPFL VPO-DC MOBEX
Impression
Repro - Centre d'impression, EPFL





© Niels Ackermann / Lundi13

Mobilité et espaces extérieurs

Septembre 2026